

Sous la direction de  
DIANNE CASONI et LOUIS BRUNET

# COMPRENDRE **l'acte** terroriste



Presses de l'Université du Québec



COMPRENDRE  
**l'acte**  
terroriste

**PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450

Sainte-Foy (Québec) G1V 2M2

Téléphone : (418) 657-4399 • Télécopieur : (418) 657-2096

Courriel : puq@puq.quebec.ca • Internet : www.puq.quebec.ca

Distribution :

**CANADA et autres pays**

DISTRIBUTION DE LIVRES UNIVERS S.E.N.C.

845, rue Marie-Victorin, Saint-Nicolas (Québec) G7A 3S8

Téléphone : (418) 831-7474 / 1-800-859-7474 • Télécopieur : (418) 831-4021

**FRANCE**

DISTRIBUTION DU NOUVEAU MONDE

30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, France

Téléphone : 33 1 43 54 49 02

Télécopieur : 33 1 43 54 39 15

**SUISSE**

SERVIDIS SA

5, rue des Chaudronniers, CH-1211 Genève 3, Suisse

Téléphone : 022 960 95 25

Télécopieur : 022 776 35 27



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

# COMPRENDRE **l'acte** terroriste

*Sous la direction de*  
**Dianne Casoni et Louis Brunet**

2003



**Presses de l'Université du Québec**  
Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450  
Sainte-Foy (Québec) Canada G1V 2M2

*Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada*

Vedette principale au titre :

Comprendre l'acte terroriste

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-7605-1223-1

1. Terrorisme. 2. Terrorisme – Aspect psychologique. 3. Terrorisme – Aspect religieux.  
4. Procès (Terrorisme). I. Casoni, Dianne, 1953- . II. Brunet, Louis, 1951- .

HV6431.C65 2003

303.6'.25

C2003-941188-5

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIE) pour nos activités d'édition.

**Société  
de développement  
des entreprises  
culturelles**

**Québec** 

La publication de cet ouvrage a été rendue possible avec l'aide financière de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Révision linguistique : LE GRAPHE ENR.

Mise en pages : PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Couverture : RICHARD HODGSON

**1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2003 9 8 7 6 5 4 3 2 1**

*Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés*

© 2003 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 3<sup>e</sup> trimestre 2003

Bibliothèque nationale du Québec / Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé au Canada

---

# T

## ABLE DES MATIÈRES

---

<b>Introduction</b> .....	1
Louis Brunet et Dianne Casoni	
<b>Comprendre pour dépasser la réaction</b> .....	3
<b>Perspectives multiples</b> .....	4
<b>Ce que contient ce livre</b> .....	4
<b>PARTIE 1</b>	
<b>SOURCES, VISÉES ET DYNAMIQUES</b>	
Chapitre 1	
<b>Les enjeux géopolitiques du terrorisme : après le 11 septembre – après l’Afghanistan</b> .....	9
Charles-Philippe David	
<b>Guerres asymétriques et conflits de quatrième génération</b> .....	11
<b>La contestation d’un monde unipolaire</b> .....	15
<b>Bibliographie</b> .....	18
Chapitre 2	
<b>Le benladenisme ou la lutte contre la modernité</b> .....	21
Sami Aoun	
<b>Un terrorisme contemporain</b> .....	24
<b>Les raisons historiques</b> .....	25
<b>Les raisons culturelles et politiques : les méandres de la modernité</b> .....	27
<b>Une guerre juste ou la justification de la violence</b> .....	31
<b>Conclusion</b> .....	34
<b>Bibliographie</b> .....	35

Chapitre 3

<b>Visées psychologiques du terroriste</b> .....	37
Louis Brunet et Dianne Casoni	
<b>Le discours du terroriste</b> .....	40
<b>Discours et choix des victimes</b> .....	43
<b>Bibliographie</b> .....	49

Chapitre 4

<b>Le recours au terrorisme par les sectes religieuses</b> .....	51
Marie-Andrée Pelland et Dianne Casoni	
<b>Les choix terminologiques</b> .....	54
<b>Secte</b> .....	54
<b>Violence</b> .....	56
<b>Terrorisme</b> .....	56
<b>Les éléments clés</b> .....	57
<b>La relation leader-adepte</b> .....	57
Un premier pas vers l'acceptation de la violence .....	58
<b>L'identité et la cohésion groupales</b> .....	59
<b>Les réactions groupales aux conflits intragroupe</b> .....	61
La légitimation des attentats extragroupaux .....	62
<b>L'influence de la philosophie groupale</b> .....	63
Une vision manichéenne .....	64
L'influence du millénarisme .....	65
<b>Conclusion</b> .....	68
<b>Bibliographie</b> .....	69

Chapitre 5

<b>Philosophie groupale et action terroriste</b> .....	75
Dianne Casoni et Louis Brunet	
<b>Quatre philosophies groupales</b> .....	78
<b>Philosophie d'indulgence</b> .....	79
<b>Philosophie de séparation</b> .....	79
<b>Philosophie de la pureté</b> .....	80
<b>Philosophie de survie</b> .....	81
<b>Le leadership</b> .....	82
<b>Les membres du groupe</b> .....	82

La doctrine .....	83
L'organisation spatiale .....	83
L'organisation politique .....	83
Terreur interne et idéal groupal .....	85
Processus d'idéalisation .....	86
Bibliographie .....	92

**PARTIE 2**  
**IMPACTS ET RÉPONSES**

Chapitre 6

<b>Terrorisme et moralité : le problème des mains sales</b> .....	95
<i>Jocelyne Couture</i>	
<b>La catégorie de visées</b> .....	97
<b>Les balises morales d'une réplique au terrorisme</b> .....	99
<b>Les intellectuels dans la lutte contre le terrorisme</b> .....	106
<b>Bibliographie</b> .....	109

Chapitre 7

<b>Rationalité pénale et terrorisme : peut-on contrôler le méga-crime à l'aide du système pénal ?</b> .....	111
<i>Stéphane Leman-Langlois</i>	
<b>Rationalité</b> .....	114
<b>Méga-crime</b> .....	115
<b>Méga-crime et sanction moderne</b> .....	116
<b>La justification du méga-crime</b> .....	116
<b>La gravité du méga-crime</b> .....	117
<b>Le groupe</b> .....	117
<b>Conclusion</b> .....	118

Chapitre 8

<b>L'État policier : pire que le terrorisme ?</b> .....	121
<i>Christian Saint-Germain</i>	
<b>Bibliographie</b> .....	131

Chapitre 9

**Immunité psychologique face aux situations  
de violence extrême : apport de la clinique**

<b>ethnopsychiatrie</b> .....	133
Jean-Bernard Pocreau, Lucienne Martins Borges	
<b>SAPSIR</b> .....	139
<b>Jean-Baptiste, l'initié</b> .....	141
<b>Bibliographie</b> .....	145
<b>Les auteurs</b> .....	147

---

# I NTRODUCTION

---

---

## COMPRENDRE POUR DÉPASSER LA RÉACTION

---

**DIANNE CASONI**

École de criminologie  
Université de Montréal  
Psychologue, psychanalyste  
(Société canadienne de psychanalyse)

**LOUIS BRUNET**

Département de psychologie  
Université du Québec à Montréal  
Psychologue, psychanalyste  
(Société canadienne de psychanalyse)



**A**u-delà des réactions émotives immédiates d'angoisse, des désirs de vengeance, de la rage ou du désespoir provoqués par la perpétration d'actes terroristes, le besoin de comprendre pourquoi des individus et des groupes ont recours à de tels actes a servi de point de départ au présent ouvrage. Depuis les événements tragiques du 11 septembre 2001 à New York et à Washington, et à la suite des attentats terroristes commis depuis dans le monde entier, non seulement le spectre du terrorisme hante l'opinion publique, causant peurs et appréhensions, mais il sert aussi de justification à nombre d'actions politiques répressives, parfois même abusives, de la part de plusieurs gouvernements démocratiques. Le spectre du terrorisme est devenu omniprésent et on l'invoque à tout propos, souvent pour justifier des positions politiques et pénales contestables, évitant ainsi des débats de fond sur ces positions. Cette conséquence inattendue des attentats terroristes du 11 septembre 2001 ramène plus que jamais à l'avant-scène un besoin de comprendre l'acte terroriste. Nous proposons donc, par la lecture de cet ouvrage, une démarche qui vise à comprendre plutôt qu'à réagir, mais aussi à comprendre afin de mieux agir.



### **Au-delà de l'incompréhension**

D'emblée, le recours au terrorisme semble incompréhensible pour la majorité des citoyens qui jouissent de droits civiques.

Dans une perspective historique, une part de cette incompréhension intellectuelle s'explique certainement par le fait qu'il s'agit d'un phénomène dont l'étude n'intéresse qu'un petit nombre de scientifiques et de penseurs dont les travaux, jusqu'à récemment, ont surtout été discutés en dehors de l'arène publique. Mais, au-delà du fait que le phénomène terroriste ait surtout intéressé un groupe restreint de spécialistes, le terrorisme suscite aussi et surtout une incompréhension émotionnelle chez chacun. En fait, l'acte terroriste, puisqu'il vise le plus souvent des victimes innocentes, éloignées du conflit en cause, semble ne soulever que rarement un réel désir de comprendre, comme si tenter de comprendre le recours à l'acte terroriste provoquait avant tout un refus de s'identifier aux auteurs de ces actes. Car, faut-il le rappeler, comprendre est plus qu'un acte intellectuel ; comprendre signifie *prendre en soi*. Mais lorsqu'il est question de terrorisme, quoi de plus naturel que d'opposer un refus émotionnel à ce difficile travail de compréhension en raison de l'ampleur et de

l'intensité des impacts émotifs provoqués par ces gestes. Mais, refuser de comprendre, refuser de *prendre en soi*, équivaut à se condamner, comme individus et comme sociétés, à réagir et à remettre en scène et en acte une logique de violence et de vengeance, sans espoir d'évolution.



### Perspectives multiples

Le recours à l'acte terroriste ne peut être compris sous un angle unique. Aucune discipline ne peut, à elle seule, prétendre

comprendre le phénomène terroriste dans toute sa complexité. Voilà pourquoi ce livre regroupe la contribution de plusieurs chercheurs, de grande renommée, venant d'horizons disciplinaires différents. Les réflexions de ces penseurs visent donc à offrir au lecteur un tour d'horizon qui lui permettra de mieux comprendre tant les sources, visées et dynamiques de l'acte terroriste que les impacts et les réponses et ce, selon des perspectives différentes mais complémentaires. Ainsi, l'apport des auteurs qui ont participé à ce livre permettra au lecteur non seulement de mieux comprendre les différentes facettes du recours à l'acte terroriste, mais aussi de saisir le phénomène de la façon la plus complète possible.



### Ce que contient ce livre

Dans l'après-coup de l'onde de choc provoquée par les attentats contre le World Trade Center et le Pentagone, ce livre

propose au lecteur une aire de réflexion qui interroge tant l'aspect éthique, criminologique, psychanalytique, sociologique, politique qu'ethnopsychiatrique du recours à l'acte terroriste. Cet ouvrage, divisé en deux parties, traite des sources, des visées et des dynamiques de l'action terroriste selon des perspectives politiques, psychanalytiques et criminologiques. Des chapitres sur les enjeux géopolitiques du terrorisme actuel ; sur la question des droits de la personne et des stratégies des minorités ; sur le rôle joué par la philosophie groupale dans le recours à l'action terroriste ; et, enfin, sur l'utilisation du terrorisme par des groupes sectaires religieux y sont proposés.

Il présente ensuite les effets du terrorisme et les réponses qui y sont apportées et contient des chapitres écrits par des philosophes, des psychologues, des psychanalystes et un criminologue. Plus précisément, les auteurs y traitent de l'impact psychologique de l'acte terroriste en rapport avec ses visées ; de la pertinence des réponses pénales actuelles aux crimes liés à l'action terroriste ; des dilemmes moraux que posent les réponses au terrorisme ; et, enfin, de la notion d'immunité psychologique telle qu'elle est observée chez des personnes qui ont dû faire face à des situations de violence extrême.



P A R T I E

---

1

---

---

SOURCES,

---

VISÉES ET

---

DYNAMIQUES

---



C H A P I T R E

---

# 1

---

---

## **LES ENJEUX GÉOPOLITIQUES DU TERRORISME**

**Après le 11 septembre  
Après l'Afghanistan**

---

**CHARLES-PHILIPPE DAVID**

Chaire Raoul-Dandurand  
en études stratégiques  
et diplomatiques  
Université du Québec à Montréal



**L**e 11 septembre, c'est en quelque sorte « l'irruption de la guerre chez nous ». L'ère des conflits *asymétriques* et des guerres de *quatrième génération* serait arrivée, de façon spectaculaire, et consacrerait le principal tournant du 11 septembre. La souveraineté étatique est affaiblie face à une telle menace évanescente. Le terrorisme utilise des moyens de « perturbation massive » et promet une guerre sans fin, tant les possibilités d'exploiter la mondialisation sont abondantes. L'évaluation faite des actions d'Al-Qaida évacue, malgré tout, la dimension politique des attentats du 11 septembre : celle qui est liée à la contestation par ce groupe terroriste de la domination par les États-Unis d'un monde unipolaire. C'est pourtant là que réside, en dernier ressort, la clé pour comprendre le réel affrontement issu du 11 septembre : Ben Laden promet une guerre sainte, Bush lui déclare une guerre sale. De deux choses l'une : soit la lutte est longue, car le projet Ben Laden n'épuise jamais le ressentiment et la volonté de frapper l'Amérique ; soit la lutte est maîtrisée par les moyens de la puissance américaine, alors apte à prévenir de futurs attentats. Le 11 septembre représente-t-il une nouvelle ère ou une démarche singulière ? Possiblement ni l'une ni l'autre, mais probablement et avant toutes choses une métamorphose graduelle de la sécurité internationale, et dont il est important de comprendre les traits marquants et l'évolution.



### **Guerres asymétriques et conflits de quatrième génération**

« Action spectaculaire violente, mais de dimension limitée », le terrorisme vise selon François Géré (2000, p. 269 ; voir égale-

ment Légaré, 2002 ; Sommier, 2000) à « dégrader la volonté de lutte de l'adversaire ». Cette définition reprend la vision classique de Raymond Aron (1962, p. 176), pour qui « une action violente est dénommée terroriste lorsque ses effets psychologiques sont hors de proportion avec ses résultats purement physiques ». On ne peut décrire mieux l'impact des attentats sélectifs et à haute teneur symbolique du 11 septembre ! Le terrorisme pose en outre un défi asymétrique dans la mesure où il veut utiliser l'arme du faible contre la puissance du fort. Alors que la première semble plutôt facile à utiliser, la seconde paraît souvent inutile ou à tout le moins inadaptée pour contrer la première – et là réside justement toute l'asymétrie. Ni État ni gouvernement, le terroriste ne respecte pas les règles du jeu et

apparaît comme un adversaire insaisissable et masqué. Tout comme on ne tue pas une mouche avec un marteau, il faut plus subtilement trouver l'ennemi, le repousser ou le punir... En quoi consiste le défi terroriste que pose Al-Qaida et que signifie cet ennemi précis (Bishara, 2001 ; Bremer, 2001 ; Kaplan, 2001 ; Freedman, 2002) ?

- Le terrorisme du 11 septembre s'affranchit de l'État-nation, car il se nourrit d'une idéologie transnationale et il utilise des moyens de lutte « non conventionnels », c'est-à-dire qu'il exploite les vulnérabilités des sociétés développées. Alors que les Américains ont toujours été protégés d'une attaque armée, voilà qu'ils sont devenus largement vulnérables à des forces terroristes qui ne leur ressemblent pas. Et la supériorité militaire ne peut contrer des attentats comme ceux d'il y a un an. Comme le décrit si bien Pierre Hassner, « il est possible à des groupes non étatiques de faire autant de dégâts qu'un État [...] Le barbare peut avoir accès aux armes du bourgeois » (Hofnung et Thiabaud, 2002). Voici les guerres de « quatrième génération », « désinstitutionnalisées » et menées par des acteurs affranchis de tout contrôle étatique, dotés d'un grand pouvoir de nuisance et exploitant le terreau qu'engendrent les misères économiques, les frustrations sociales et le chaos politique. Ces guerres n'ont rien à voir avec les guerres prémodernes (première génération) du Moyen Âge, ni avec les guerres modernes (seconde génération) de masse, ni même avec les guerres (troisième génération) de basse intensité ou de guérilla. De surcroît, il appert que ce nouvel ennemi ne peut être défait par le seul usage de la force armée, sans qu'il soit aussi contré par un projet politique qui en sape les fondements.
- Les terroristes d'Al-Qaida n'ont rien d'égarés mentaux. Leurs actions peuvent paraître incompréhensibles à la plupart d'entre nous, mais elles sont symptomatiques de l'irruption d'une nouvelle sorte de terrorisme mégalomane et apocalyptique. Pour Pierre Conesa (2002, p. 8), le 11 septembre traduit « le premier conflit entre un État et une secte [...], une nouvelle forme d'islamisme radical [...], où l'on retrouve cette nécessité de la mort du croyant ou du combattant comme passage privilégié vers le paradis ». L'« hyperterroriste », comme le surnomme l'expert israélien Ehud Sprinzak (2001, p. 72-73), est inventif et prêt à sacrifier sa vie pour sa rédemption et sa cause. L'islamisme extrémiste alimente ce type de terrorisme, car il encourage le dépas-

sement de la philosophie matérialiste ainsi que le sacrifice de soi – d'où la décision des terroristes de commettre leurs attentats-suicides. Ce terrorisme, aux allures religieuses et incompatibles avec les valeurs fondamentales de l'islam, agit sans scrupules. Walter Laqueur, Brian Jenkins et Paul Wilkinson (2001), parmi les plus grands spécialistes, sont unanimes pour déclarer l'arrivée d'une nouvelle génération de terroristes nihilistes dont ils redoutent les actions catastrophiques. Celles-ci iraient-elles jusqu'à employer les armes de destruction massive, telle une bombe nucléaire, ou encore une bombe dispersant des matériaux radioactifs, des toxines biologiques ou des composants chimiques ? Nul ne le sait. Quoiqu'il ne faille pas indûment exagérer l'imminence du terrorisme ABC (atomique, biologique et chimique), les informations émanant des camps d'Al-Qaida en Afghanistan, notamment des documents et des instructions laissés par Ben Laden, ne laissent planer aucun doute sur les intentions des terroristes. L'obtention et l'utilisation des nouvelles armes non conventionnelles sont en effet une priorité d'Al-Qaida (Jacquard, 2001, p. 64).

- Le terrorisme peut exploiter efficacement l'interdépendance entre les États, au point où la terreur peut, à l'instar de l'économie et des communications, se mondialiser. Les adversaires ne seraient plus des armées traditionnelles ou des mouvements politiques, ni même des guérillas, mais des organisations fonctionnant en réseau, à l'échelle mondiale. La dissolution du référent territorial de la souveraineté est consacrée par la montée des « acteurs neufs », comme les appelle D. David. Ces acteurs, notamment terroristes ou mafieux, profitent de la faiblesse des États, de la libre circulation des capitaux et des moyens de communication modernes, pour accroître leur influence. Le côté obscur de la mondialisation a été oublié : « La globalisation, c'est la circulation accélérée des marchandises et des hommes, mais aussi des techniques et des armes » (David, 2002, p. 35). Tad Homer-Dixon (2002) fait allusion aux « armes de perturbation massive » pour décrire la nouvelle réalité d'attaques « à moindre coût » contre des cibles névralgiques, qui provoquent un climat de panique. Une attaque – dont la réalisation a pu coûter quelque 200 000 \$ – a suffi en 90 minutes à entraîner des pertes humaines et matérielles colossales, en plus d'une quasi-récession, d'une très grande insécurité et d'une guerre, le tout dans un climat médiatique

survolté – exactement le but psychologique recherché par Al-Qaïda. Ainsi, l'incroyable développement technologique de nos sociétés constitue à la fois leur force et leur faiblesse : leur modernité s'accompagne d'une immense vulnérabilité. Des attaques minutieusement planifiées contre des points névralgiques ou nodaux de l'économie et des réseaux de transport, exploitant les possibilités du cyberterrorisme, peuvent détraquer le fonctionnement d'une société – des attaques qu'une force armée peut difficilement contrecarrer selon un schème de pensée stratégique classique. La porosité des frontières et des voies de communication de l'Amérique du Nord, notamment terrestres et maritimes (11 millions de camions et 11 millions de conteneurs de bateau en transit pour l'année 2000 seulement), risque particulièrement d'être exploitée par un groupe terroriste (Flynn, 2002 ; Nye, 2002). D. David (2002, p. 48) conclut fort justement : « Le progrès technique accroît les vulnérabilités plus vite qu'il n'augmente les moyens de les combattre. »

- Si le terrorisme profite de la mondialisation, diminuant du coup la signification de la souveraineté étatique, il n'efface pas pour autant l'importance des territoires, des sanctuaires et du soutien étatique qu'il requiert pour accomplir ses objectifs. Avant qu'Al-Qaïda ne s'empare d'avions, il a d'abord et avant tout pris un pays en otage – l'Afghanistan. En d'autres termes, le terrorisme n'est pas entièrement déterritorialisé. Il ne peut agir sans base arrière, en dehors d'une logistique et d'une utilisation des États « faibles », « parias » ou « timides ». Le territoire de l'Afghanistan a été une illustration parfaite de cette complicité – obligée ou tolérée – de l'État taliban (au point où certains l'ont étiqueté « *terrorist-sponsored state* » [Simon et Benjamin, 2002, p. 10-11]). Est-il possible qu'Al-Qaïda puisse mener sa djihad en l'absence de bases de repli et sans compter sur un État qui tolère sa présence ? Il est permis d'en douter. La guerre sale contre son terrorisme ne peut qu'entraîner les États-Unis sur d'autres terrains d'affrontement – à moins que l'intervention militaire en Afghanistan n'ait été suffisante pour mater l'« État virtuel » d'Al-Qaïda. Une conclusion s'impose à la lumière des événements de 2001 : la communauté internationale doit se soucier grandement des États faibles (par exemple la Somalie, le Soudan, la Colombie, le Pakistan...), qui offrent un terrain fertile à l'implantation et à l'expansion du terrorisme.

« Gouvernements de tous les pays, unissez-vous »... L'un des objectifs centraux de la lutte antiterroriste est la reprise en main par les États d'un certain contrôle sur leurs territoires. Sans illusions excessives, le but doit être de « dé-sanctuariser » le terrorisme par des opérations de police et par une guerre d'usure sur plusieurs années dans le cadre d'une coopération multilatérale et onusienne (Posen, 2002 ; Howard, 2002). Ces opérations doivent à la fois renforcer la sécurité publique et respecter les droits fondamentaux. Si les martyrs gagnés à la cause d'Al-Qaida doivent être traités comme des criminels, la lutte antiterroriste doit également s'accompagner d'un projet politique. Il faut « conquérir les cœurs et les esprits » du monde musulman, encourager la progression de l'État de droit et, par là, saper les fondements mêmes de la djihad de Ben Laden. En outre, la force armée doit être employée seulement dans les cas où les terroristes sont clairement identifiés à Al-Qaida et sont tolérés par des États déliquescents – deux conditions qui excluent *a fortiori* certaines manifestations belliqueuses tous azimuts de l'administration Bush. La guerre sale contre la guerre sainte ne doit pas donner libre cours à une croisade dont Al-Qaida ne saurait que trop tirer parti.



### **La contestation d'un monde unipolaire**

Al-Qaida participe d'une contestation de l'ordre stratégique issu d'un monde unipolaire dominé entièrement par les

États-Unis. Ben Laden vise deux objectifs : forcer le retrait des troupes américaines (jugées infidèles) stationnées sur le sol saoudien et provoquer la chute du régime monarchiste de Riyad. Il faut comprendre ce « plan Ben Laden » pour saisir les raisons pour lesquelles est survenu le 11 septembre : ce n'est ni un acte de folie ni le fruit du hasard qui a mené les terroristes d'Al-Qaida à frapper le sol américain. Le but était (et est encore) d'affaiblir la position américaine au sein du monde musulman. Sans un projet politique, la lutte antiterroriste est vouée à l'échec. Le seul recours à la stratégie militaire est insuffisant pour contrecarrer, notamment au Moyen-Orient, l'effet et le message Ben Laden. Au-delà donc des ripostes armées, ce sont surtout des réformes politiques qu'il faut envisager afin de gagner la guerre d'usure contre le terrorisme.

- Quel est le « plan Ben Laden » ? Il peut se résumer à la poursuite d'une djihad, l'énoncé d'une guerre sainte, en vue de former un « gouvernement international de l'Islam » animé par des valeurs intégristes et extrémistes. Les pays faibles et sujets aux percées du mouvement islamiste extrémiste constituent, à l'instar de l'Afghanistan (du Pakistan ?), des proies de prédilection. Ainsi, l'assassinat le 9 septembre 2001 de l'ancien dirigeant de l'Alliance du Nord, le commandant Massoud, constituait le prélude à une opération d'envergure d'Al-Qaïda et des talibans, non seulement contre l'Alliance du Nord (ennemie jurée des talibans), mais aussi contre les gouvernements de l'Ouzbékistan, du Kirghizstan et du Tadjikistan, aux côtés des mouvements islamistes ouzbeks, kirghizs et tadjiks. Ce plan devait mettre l'Asie centrale à feu et à sang, et rendre les États-Unis incapables d'intervenir, même après les attentats contre New York et Washington. D'une part, le plan Ben Laden ne s'est pas déroulé comme prévu, puisque aucun ralliement islamiste n'a été observé en faveur des actions d'Al-Qaïda. D'autre part, ce plan a indubitablement sous-estimé la résolution des Américains à vouloir venger les morts du 11 septembre. Tout compte fait, le plan a échoué à court terme. Ses motivations profondes de déstabilisation n'en demeurent pas moins réelles. D'ailleurs, la série d'attentats menés par Al-Qaïda contre des cibles américaines, et qui se déroulent depuis dix ans, illustre l'implacable logique du plan Ben Laden (Somalie en 1993, New York une première fois en 1993, Arabie Saoudite en 1996, Kenya et Tanzanie en 1998, Yémen en 2000, puis New York une seconde fois et Washington en 2001...). La volonté d'affaiblir l'Amérique est d'autant plus cynique, chez Ben Laden, que celui-ci a été indirectement appuyé par les services secrets pakistanais, alliés à la CIA, pour chasser les Soviétiques d'Afghanistan entre 1979 et 1989. Mais la guerre du Golfe, en 1991, convainc Ben Laden que la lutte contre les infidèles russes – valable en Afghanistan – l'est tout autant contre les infidèles américains en Arabie Saoudite, son pays d'origine. D'autant qu'il rejette la culture libérale et matérialiste du modèle américain. Ayant créé Al-Qaïda en 1988 avec un groupe de Saoudiens et d'Égyptiens, il annonce en 1995 que le réel ennemi est les États-Unis et que son but est de chasser cette « armée impie » des lieux saints. « Notre pays, affirme-t-il, est devenu une colonie américaine » (Blanc, 2001, p. 134). Ce discours plaît largement aux jeunes intégristes.

- L'inertie, la corruption et la duplicité du régime saoudien sont, de l'avis des experts, responsables en partie des succès d'Al-Qaida (Brisard et Dasquié, 2001 ; Simon, 2002 ; Indyk, 2002). Comme le note Paul-Marie de La Gorce (2001, p. 21), « les dirigeants américains ne doutent plus que Riyad, au plus haut niveau, ait laissé fonctionner les réseaux financiers qui permirent aux groupes désormais baptisés "terroristes" d'agir en dehors : en Afghanistan, en Égypte, en Algérie, au Pakistan ». Quinze des dix-neuf pirates de l'air du 11 septembre étaient Saoudiens, huit d'entre eux venaient des provinces pauvres de Baha et Asir, éloignées et aliénées du pouvoir. L'Arabie Saoudite a contribué (au moins indirectement) à soutenir l'organisation terroriste de Ben Laden, en exportant le problème ailleurs, afin de s'épargner des actions dirigées contre elle et de marginaliser Al-Qaida, de même que ses sympathisants au sein du royaume. « Sous le regard glacé du Pentagone, accuse le spécialiste Michael Barry (2001, p. 106), Riyad et Islamabad avaient déjà mis en place, en Afghanistan, tous les rouages de la machine infernale qui anéantira le World Trade Center. » Cette « Riyalpolitik », ce double jeu de Riyad, n'a rien arrangé. D'une part, les progrès du radicalisme islamiste et du sentiment anti-américain sont exacerbés par une opinion des jeunes Saoudiens largement acquise au militantisme de Ben Laden (12 000 d'entre eux se sont d'ailleurs rendus dans les camps d'entraînement d'Al-Qaida en Afghanistan entre 1996 et 2000). « La contestation islamique, écrit Olivier Da Lage (2002, p. 107), trouve un terrain particulièrement fertile au sein d'une population très jeune, sans emploi ni perspective, paupérisée par la conjonction démographique et la baisse des revenus du pétrole. » D'autre part, le conservatisme et l'autocratie du régime wahhabite, méprisé par nombre de ses citoyens, empêchent la démocratisation et les réformes politiques qui à terme mineraient le message (et le plan sans doute) des sympathisants de Ben Laden. Pourtant, pas un mot n'est prononcé sur cette situation par la diplomatie américaine, le gouvernement de Riyad étant considéré comme un allié vital dans la lutte contre « l'axe du mal »...

L'alliance entre les États-Unis et l'Arabie Saoudite se retrouve au cœur des événements du 11 septembre. Il est probablement vrai que la présence militaire américaine dans le Golfe, croissante depuis 1991, aggrave les risques de terrorisme (et d'anti-américanisme)

dirigé contre elle, car des régimes comme celui de l'Arabie Saoudite sont perçus par l'opinion publique du monde arabe comme étant inféodés aux intérêts des États-Unis. Sans contredit, dans cette opinion, l'hyperpuissance est hyperdétestée ! Ce contexte requiert ainsi des stratégies diplomatiques pour contrer le défi de l'extrémisme islamiste qui vise à rompre l'alliance cruciale entre la pétromonarchie saoudienne et l'Amérique (Cohen, 2001 ; Dower, 2002). Il est nécessaire, notamment, d'encourager l'instauration graduelle de réformes politiques en Arabie Saoudite. Une résolution du conflit israélo-arabe permettrait aussi d'éviter que le conflit et la lutte intramusulmane ne s'entremêlent, en Égypte, au Pakistan, en Arabie Saoudite ou ailleurs, pour définir la place et l'avenir de l'islam – une interaction explosive que les petits Ben Laden, un jour, ne sauraient trop qu'exploiter.

## Bibliographie

- ARON, R. (1962). *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy.
- BARRY, M. (2001). « Le détonateur afghan », *Politique internationale*, n° 93, automne, p. 106.
- BISHARA, M. (2001). « L'ère des conflits asymétriques », *Manière de voir*, n° 60, novembre-décembre, p. 28-31.
- BLANC, F. (2001). *Ben Laden et l'Amérique*, Paris, Bayard.
- BREMER, P. (2001). « A new strategy for the new face of terrorism », *The National Interest*, n° 65S, automne, p. 23-30.
- BRISARD, J.-C. et G. DASQUIÉ (2001). *Ben Laden, la vérité interdite*, Paris, Denoël.
- COHEN, E. (2001). « A strange war », *The National Interest*, n° 65S, automne, p. 11-22.
- CONESA, P. (2002). « Al-Qaida, une secte millénariste », *Le Monde diplomatique*, janvier.
- DA LAGE, O. (2002). « Comment peut-on être Saoudien ? », *Politique internationale*, n° 94, hiver, p. 107.
- DAVID, D. (2002). *Sécurité. L'après-New York*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Bibliothèque du citoyen ».
- DE LA GORCE, P.-M. (2001). « Débats à Washington », *Manière de voir*, n° 60, novembre-décembre.
- DOWER, N. (2002). « Against war as a response to terrorism », *Philosophy & Geography*, vol. 5, hiver, p. 29-34.
- FLYNN, S. (2002). « America the Vulnerable », *Foreign Affairs*, vol. 81, janvier-février, p. 60-74.

- FREEDMAN, L. (2002). « The third World War ? », *Survival*, vol. 43, hiver, p. 64-67.
- GÉRÉ, F. (2000). *Dictionnaire de la pensée stratégique*, Paris, Larousse.
- HOFNUNG, T. et J.-C. THIABAUD (2002). « La guerre est un caméléon », Entretien avec Pierre Hassner, *Politique internationale*, n° 94, hiver, p. 69.
- HOMER-DIXON, T. (2002). « The rise of complex terrorism », *Foreign Policy*, n° 128, janvier-février, p. 52-62.
- HOWARD, M. (2002). « What's in a name ? How to fight terrorism », *Foreign Affairs*, vol. 81, janvier-février, p. 8-13.
- INDYK, M. (2002). « Back to the Bazar », *Foreign Affairs*, vol. 81, janvier-février, p. 75-88.
- JACQUARD, R. (2001). « The Guidebook of Jihad », *Time*, 29 octobre.
- KAPLAN, R. (2001). « The world of Achilles », *The National Interest*, n° 65S, automne, p. 37-46.
- LAQUEUR, W., B. JENKINS et P. WILKINSON (2001). « Left, right and beyond. The changing face of terror », dans J. HOGE et G. Rose (dir.), *How Did This Happen ? Terrorism and the New War*, New York, Public Affairs, p. 71-82.
- LÉGARÉ, F. (2002). *Terrorisme. Peurs et réalité*, Montréal, Éditions Athéna.
- NYE, J. (2002). « The dependent colossus », *Foreign Policy*, n° 129, mars-avril, p. 74-76.
- POSEN, B. (2002). « The struggle against terrorism : Grand strategy, strategy, and tactics », *International Security*, vol. 26, hiver, p. 42-45.
- SIMON, S. et D. BENJAMIN (2002). « The Terror », *Survival*, vol. 43, hiver, p. 10-11.
- SOMMIER, I. (2000). *Le terrorisme*, Paris, Flammarion, coll. « Dominos ».
- SPRINZAK, E. (2001). « The lone gunmen », *Foreign Policy*, n° 127, novembre-décembre, p. 72-73.
- STEVEN, S. (2002). « Washington et le monde arabe », *Politique internationale*, n° 94, hiver, p. 175-198.



C H A P I T R E

---

2

---

---

**LE BENLADENISME  
OU LA LUTTE  
CONTRE LA  
MODERNITÉ**

---

**SAMI AOUN**

Département d'histoire  
et des sciences politiques  
Université de Sherbrooke



Pour les Occidentaux, et en particulier pour le peuple américain, il demeure essentiel de chercher et de comprendre en profondeur les raisons pour lesquelles les États-Unis ont été la cible de gestes meurtriers sans précédent le 11 septembre 2001. En constante quête de sens, l'être humain, dans les moments les plus dramatiques, doit être à même d'éclairer sa raison pour lui permettre d'apaiser la révolte et le sentiment d'injustice qui le minent. Par cette démarche difficile, mais incontournable, il faut, dans ce cas-ci, tenter de mettre en perspective l'implication des mouvements dits islamistes.

Étant donné la multitude de facteurs et d'éléments qui le façonnent, il est difficile de comprendre le terrorisme sous tous ses angles. Et c'est particulièrement vrai de l'aspect psychologique de ses adeptes. Définir le terrorisme se révèle une tâche ardue et, jusqu'à présent, les différentes instances internationales ne s'entendent pas sur la définition de ce phénomène.

Notre réflexion propose donc, à partir des événements du 11 septembre, un regard sur les motivations et les raisons de ceux qui ont perpétré les gestes meurtriers comme de ceux qui en font l'éloge. En dépit du fait qu'aucune culture n'est à l'abri de ce comportement politique, il s'agit pour nous de porter un regard sur le terrorisme international, désormais largement associé au monde de l'Islam. Plus précisément, cette étude veut se pencher sur le *djihadisme*<sup>1</sup> islamiste associé à la mouvance d'Oussama ben Laden et que nous désignons sous le vocable de « benladenisme ». Cette pensée a sa propre vision de la rivalité entre la civilisation islamique et la civilisation occidentale. Elle a surtout sa propre vision des moyens pour contrecarrer ce qu'elle suppose comme une stratégie de domination occidentale et américaine qui défavorise les musulmans dans le monde et plus précisément ceux de l'Arabie Saoudite. Ses préceptes lui font interpréter la réalité hégémonique du système politique international sous un angle particulier où l'Islam devient promoteur d'une ère différente qui s'oppose à la modernité incarnée par l'Occident, et édicte un perpétuel confinement des idées face à l'autre civilisation.

---

1. Interprétation religieuse, le djihad est le sixième pilier de l'islam. On distingue le petit djihad du grand djihad. Le petit djihad du Prophète consiste en l'effort déployé pour la purification de l'âme, la correction et l'amélioration de soi par la spiritualité. Le grand djihad du Prophète est la guerre sainte légale. L'islam codifie la guerre et la légitime dans deux cas précis : le cas défensif lorsque l'Umma est attaquée et menacée et le cas expansionniste, quand les non-musulmans n'acceptent pas de s'islamiser. Il peut y avoir attaque après des consultations préalables à la Shoura.

Le mouvement benladeniste se manifeste à un moment de grand questionnement sur l'identité et la place de l'Islam dans le monde contemporain. La violence politique (ou le djihadisme) offre donc une réponse à une crise identitaire. Nous proposons, pour mieux comprendre le phénomène, de dresser le tableau des éléments essentiels qui composent la grille de lecture de la situation mondiale actuelle utilisée par les islamistes en général et Oussama ben Laden en particulier. La connaissance de ces éléments permettra également de jeter un coup d'œil sur les remèdes proposés au soulagement des maux qui, selon eux, frappent la planète.



### Un terrorisme contemporain

L'idéologie benladeniste offre un type de terrorisme original adapté aux nouvelles données du système politique interna-

tional. Les préceptes peu conventionnels que Ben Laden utilise pour mener le terrorisme islamiste sont la clé de son triste succès. Trois éléments sont centraux pour contrer le rouleau compresseur que représente l'ennemi occidental. Le premier moyen réside dans l'anonymat et le secret. Les tactiques du benladenisme consistent à frapper et à disparaître. Aucune revendication n'est faite par Ben Laden. Tout en honorant les actes terroristes qui lui sont imputés, il renie toute implication personnelle. Deuxièmement, le phénomène relativement nouveau des bombes humaines est une manière de remédier à la puissance militaire dominante de l'adversaire. Dans les sociétés occidentales actuelles, les pertes humaines au combat sont très mal tolérées et jouent un rôle central dans les choix tactiques des gouvernements en place. L'Occident est attaché à la philosophie de « zéro mort ». À l'opposé, les islamistes sont prêts à donner leur vie pour leurs croyances et leurs valeurs religieuses. Ce type de combat non conventionnel trouble l'adversaire et le déstabilise. À la suite du retrait des troupes américaines de la Somalie, Ben Laden a récupéré l'événement pour s'en attribuer le mérite, s'exprimant ainsi : « Nous croyons que notre guerre contre les États-Unis est bien plus simple que notre guerre contre l'Union soviétique, parce que certains de nos moudjahidines qui se sont battus ici, en Afghanistan, ont aussi participé aux opérations contre les Américains en Somalie – et qu'ils furent étonnés de l'effondrement moral des Américains. Cela nous a convaincus que l'Amérique est un tigre de papier<sup>2</sup> » (Bodansky, 1999,

2. Remarquer l'emprunt à la littérature maoïste.

p. 89). Troisièmement, par la structure et le financement de son organisation, Al-Qaida démontre à quel point son idéologie de combat s'adapte aux besoins de notre temps. À ce propos, un intellectuel de Londres affirme : « Il fut un temps où les gens pensaient que tout financement du terrorisme international ne pouvait qu'être essentiellement étatique [subventionné par un pays sympathisant]. Le phénomène Ben Laden est une illustration de la privatisation du financement du terrorisme » (MacLeod, 1996, p. 51).

L'amorce des antagonismes religieux opposant l'islam à l'Occident remonte à la Conférence religieuse islamique tenue au Soudan en avril 1993. Déjà, le gouvernement de Khartoum était sous la houlette de Hassan al-Tourabi. Une fatwa<sup>3</sup> proclamée lors de cette conférence met en branle cette nouvelle dynamique. Cette loi prescrit que tout musulman qui s'oppose à l'État islamique ou qui fait obstacle aux efforts de répandre l'islam en Afrique est considéré comme *Kafir* et doit être tué. Ceux qui contesteront la légitimité du djihad seront « condamnés au feu de l'enfer pour l'éternité » (Bodansky, 1999, p. 110). Cet élément favorise les plans de Ben Laden et offre une certaine légitimité à son idéologie.

Enfin, ce qui joue un grand rôle dans le terrorisme benladeniste est la personnalité même de son guide ; Ben Laden est un homme « extrêmement instruit et intelligent, aux compétences exceptionnelles en finances et en gestion, ce qui n'est pas le cas de plusieurs des combattants qui joignent ses rangs » (Landau, 2001, p. 99). Notons, par ailleurs, que Ben Laden est le cadet des 17 fils de la famille. Son père n'avait pas de considérations particulières à son égard. Il avait clairement un préféré, son fils aîné, Salim. En plus d'être intimidé par son grand frère, Ben Laden semble avoir souffert d'un certain complexe d'infériorité vis-à-vis de son aîné. En contrepartie, Ben Laden, le personnage charismatique, cherche à incarner le « sauveur de l'Umma », une sorte de prince de l'Islam.



### Les raisons historiques

D'entrée de jeu, la question qui se pose est celle-ci : quelle est la vision du monde selon Ben Laden ? Premièrement, Ben Laden

et ses disciples considèrent que l'unicité de la civilisation islamique ne doit pas être divisée par la compétition apportée par le modèle de

3. Loi islamique que le croyant doit respecter.

l'État-nation occidental, et ce, au détriment de tous les musulmans qui croient autrement. En ce sens, son idéologie est autoritaire et absolutiste. En outre, Ben Laden s'inscrit dans la vision idéologique panislamiste qui vise à réunir, au-delà des frontières, la communauté musulmane ou l'Umma<sup>4</sup>. Deuxièmement, selon cette mouvance, l'Islam a subi, par une pression concertée de l'Europe et de l'Occident en général, un déclassement de son rang civilisationnel à la fin de l'Empire ottoman. C'est-à-dire que la civilisation islamique a perdu son rang dominant ou, à tout le moins, son rôle de partenaire avec l'Occident à la suite de l'effondrement et du partage de l'Empire ottoman après la Première Guerre mondiale. La prise en charge par les puissances colonisatrices britannique et française des territoires musulmans au Proche-Orient et l'imposition par ces dernières d'États-nations découpés artificiellement ont permis l'endiguement des flux civilisationnels musulmans dans la culture occidentale, notamment par le contrôle absolu, par l'Occident, du bassin méditerranéen et de l'Europe central. En plus des accords Sykes-Picot<sup>5</sup>, l'outil de partage de l'ancien Empire ottoman, la Déclaration de Balfour<sup>6</sup> fut perçue régionalement comme une profonde injustice et comme une trahison face à des promesses non respectées<sup>7</sup>. Cette frustration qui continue à habiter l'inconscient de certaines populations du monde musulman devient un élément prépondérant dans la vision benladeniste actuelle. Le troisième élément susceptible d'éclairer la pensée de Ben Laden est l'abolition du califat par le général turc Kemal Atatürk en 1924. Symbole de l'unité politique

- 
4. Le mot Umma dérive du mot *oum*, qui veut dire source, principe, matrice. L'Umma signifiait la mère des tribus (qui se partageaient l'Arabie) au temps du prophète. Dans l'islam, l'Umma revêt le sens de communauté de tous les fidèles musulmans.
  5. Les accords Sykes-Picot, du nom des diplomates britannique et français à leurs origines, furent conclus secrètement en 1916 entre la France et la Grande-Bretagne puis ratifiés par la Russie, en vue du partage de l'Empire ottoman, allié de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie au cours de la Première Guerre mondiale.
  6. Également connue sous le nom de Promesse de Balfour, il s'agissait d'une lettre envoyée le 2 novembre 1917 par Lord Arthur James Balfour, ministre britannique des Affaires étrangères, à Lord Walter Rothschild, représentant des Juifs britanniques. Elle annonçait que le gouvernement britannique « envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif ». Cette déclaration mena en 1947 au vote de l'ONU sur le partage de la Palestine en deux États (l'un juif et l'autre arabe) et en 1948 à la proclamation de l'État d'Israël.
  7. Le Royaume arabe promis par la Grande-Bretagne au roi Fayçal, fils du Chérif Hussein le hachémite, ne vit jamais le jour.

impériale des musulmans, la mise à mort de l'institution califale au profit de l'instauration d'une Turquie laïque et « occidentalisée » a été une grande humiliation pour les fervents défenseurs de la grande civilisation islamique. Cette disparition a mis un terme à l'unification du monde de l'Islam sous l'égide d'une autorité centrale, source de structure et d'orientation. En plus, elle a marqué une perte de puissance et d'influence sur la scène politique internationale.

En résumé, d'après Ben Laden, la civilisation musulmane a perdu à la fois sa centralité et son rôle monopolistique de référent culturel pour les musulmans, et ce, par l'intrusion de l'Occident. De plus, considérant l'effondrement de l'unité politique califale, le dernier siècle a mené au recul de l'Islam sur l'échiquier politique mondial et à l'effritement de son statut d'interlocuteur valable dans une région appelée, à cette époque, à devenir un pôle géostratégique incontournable en raison de la présence d'importants gisements pétroliers et des passages maritimes ouvrant sur trois continents.



### **Les raisons culturelles et politiques : les méandres de la modernité**

Suivant toujours le schème de pensée de Ben Laden, nous trouvons dans son discours un rejet total de la modernité

européenne et occidentale. Cette mouvance islamiste benladeniste partage avec l'ensemble des mouvements de l'islam radical les effets de l'euro-péanisation ou de l'occidentalisation de l'espace musulman tout en lui niant fermement une légitimité quelconque. Dans la même veine, l'ayatollah Muhammad Baqir al-Sadr, un influent chiite irakien, affirmait : « Le monde tel qu'il est aujourd'hui est tel que d'autres [les non-musulmans] l'ont façonné. Deux choix s'offrent à nous : ou l'accepter avec résignation, ce qui signifierait laisser mourir l'islam ; ou le détruire pour pouvoir construire le monde tel que l'exige l'islam » (Bodansky, 1999, p. XIV).

Il est clair que la modernité occidentale vue comme autre ne peut prétendre s'imposer comme source d'inspiration ou comme source référentielle pour la gestion de l'espace social et politique musulman. Il n'est pas question pour l'idéologie militante et activiste de Ben Laden d'envisager même l'idée d'une cohabitation de la modernité européenne avec la tradition islamiste. Selon elle, ces deux cadres référentiels ne peuvent pas coexister. Il n'est tout simplement pas de l'intérêt de l'islam de les faire cohabiter. Ben Laden cherche

à rallier les musulmans sous l'Umma, qui, d'après lui, n'est possible que par une scission totale avec l'Occident. Tout en contestant la modernité, il se voit l'utiliser pour faire l'éloge d'un islam traditionnel avec lequel il est en rupture.

Le paradoxe réside dans le fait que Ben Laden a lui-même adopté la modernité occidentale à plusieurs égards. D'une part, il partage les revendications anti-impérialistes d'une idéologie de gauche tiers-mondiste occidentale. D'autre part, il est profondément influencé par le phénomène de la mondialisation, intimement lié à la modernité. L'organisation des attentats du 11 septembre est par ailleurs un bel exemple de l'utilisation de la modernité technologique et scientifique tant honnie. En effet, elle impliquait l'utilisation constante des technologies modernes de communication habilement maîtrisées par les acolytes de Ben Laden. Les personnes choisies pour perpétrer les attentats du 11 septembre ont épousé la modernité non seulement en s'installant définitivement en Occident, mais en adoptant plusieurs traits du mode de vie occidental<sup>8</sup>. La mondialisation inspire Ben Laden autant pour la gestion et la planification de ses projets terroristes que dans l'édification de la structure de son organisation. Un exemple notoire est l'établissement d'un réseau financier<sup>9</sup> qui s'inscrit de manière impressionnante dans l'économie de marché actuelle. Plus globalement, on peut dire que « *most fundamentally, the Middle East finds itself mired in the «modernization process»* » (Richards, 2001, p. 5).

C'est ainsi que la pensée de Ben Laden visant à rejeter la modernité occidentale se traduit pour plusieurs, dont Olivier Roy (2002a), par des actions qui démontrent un rejet de l'islam traditionnel. Rappelons ici le fait que le benladenisme partage avec tous les mouvements islamistes la sacralisation de la mort ayant pour but de procurer le bien à l'Umma islamique. Cette sacralisation a d'abord été dirigée vers l'ennemi de l'Occident, le communisme soviétique. Maintenant que la victoire est acquise contre la puissance athée, on instrumentalise la mort pour freiner, et à la limite détruire, le mode de vie américain jugé décadent par rapport au monde musulman. C'est dans cet ordre d'idées que George W. Bush affirmait que les « forces du mal » cherchent à attaquer le « monde libre », incarné

---

8. Certains des pilotes fréquentaient des bars de *strip-tease*, fumaient, se rasaient et étaient abonnés à des centres sportifs.

9. Pour plus d'information sur le réseau financier d'Al-Qaida, voir Brisard et Dasquié (2001).

par le « *way of life* » américain<sup>10</sup>. Cependant, l'écart des benladenistes avec l'islam traditionnel se manifeste dans la distorsion qui existe entre leur légitimation de la mort par le martyr et celle qui relève de la Tradition. Selon les préceptes de l'islam, le croyant qui donne sa vie au combat pour la cause de Dieu est un martyr et il en est glorifié. Cependant, il n'est pas mentionné que celui qui se donne délibérément la mort par le suicide (une pratique interdite par l'islam) en tuant des civils peut accéder à la même gloire.

C'est en ce sens que l'on peut déceler certaines incohérences qui découlent de l'idéologie benladeniste. Cette dernière, marginale face à l'islam traditionnel et rebelle à toute idée de modernité, demeure néanmoins protectrice d'un islam qui ne la reconnaît pas. À ce titre, Olivier Roy affirme que les recrues d'Al-Qaida des années 1990 ont rompu avec le monde musulman et que les réactions des familles<sup>11</sup> qu'ils ont quittées montrent bien leur mise à l'écart. Ces islamistes incarnent un islamisme nouveau qu'il appelle l'islam contemporain. Il ajoute que « loin de représenter une communauté religieuse, dont ils se sont mis à la marge, ou une culture traditionnelle, dont ils ne connaissent rien et qu'ils récusent, ils s'inscrivent presque tous dans un parcours d'une rupture suivie d'une réislamisation individuelle, où l'on se fabrique son islam » (Roy, 2002a).

La lecture du monde que fait Ben Laden tient essentiellement à ses convictions wahhabites. Le wahhabisme<sup>12</sup> est une approche fondamentaliste, puritaine et moraliste, dominante en Arabie Saoudite et mue par une idéologie de pouvoir. Ben Laden s'accroche à ce vecteur connu pour sa lecture littérale des préceptes coraniques et de l'ensemble de la charia. Toutefois, il juge que son application par les Saoudiens, particulièrement la famille royale, n'est pas honnête. Il reproche tout particulièrement à la cour

---

10. Discours du président Bush en date du 20 septembre 2001. À lire sur le site de la Maison-Blanche : <<http://www.whitehouse.gov/news/releases/20010920-9.html>>.

11. Olivier Roy compare la fierté des parents des kamikazes palestiniens à la suite d'attentats-suicides avec l'incompréhension et le choc vécus par les familles des auteurs des attentats du 11 septembre.

12. Doctrine politico-religieuse, le wahhabisme fut fondé grâce à une alliance entre les descendants d'Ibn Abd el Wahhab et ceux d'Ibn Saoud, fondateur du premier royaume saoudien. Il fut originellement inspiré par le prédicateur Mohammed ibn Abd el Wahhab, mort en 1792 en Arabie, duquel il tire son nom. Cette doctrine, qui domine en Arabie Saoudite et prône un retour à la pureté originelle de l'islam, est surveillée par les instances étatiques.

saoudienne d'afficher une hypocrisie sans nom dans l'application du wahhabisme. Il l'accuse de transgresser un enseignement essentiel en laissant « les mécréants », « les koufars », les Occidentaux, se déployer sur ce qu'il appelle Jasirat Mohammed ou l'île de Mahomet<sup>13</sup>. À cet effet, la présence des navires de guerre américains sur les côtes de l'Arabie Saoudite dans le golfe Persique depuis la fin de la guerre menée contre l'Irak au début des années 1990 représente l'affront suprême. Plusieurs Saoudiens jugent leur régime corrompu et déviant des valeurs de l'islam. En conséquence, ils voient dans les États-Unis un allié sûr du régime local, sans lequel celui-ci se serait effondré (Al-Rasheed, 2001). Les attentats terroristes de Riyad en novembre 1995, celui des Khobar Towers en juin 1996 et celui contre le USS Cole<sup>14</sup> au Yémen en 2000 témoignent de l'impatience des islamistes à l'égard de la présence américaine sur le sol saoudien. De plus, en perpétrant des actes terroristes occasionnels, Al-Qaida empêche l'instauration d'une « paix d'usure » qui s'installerait faute d'affrontements et qui, avec le temps, ferait disparaître les antagonismes que Ben Laden cherche à alimenter.

En somme, à la lecture générale de la civilisation islamique, Ben Laden superpose une lecture spécifique et rigoriste des textes de l'islam attribuable à son expérience saoudienne. Oussama ben Laden passe ainsi à l'activisme islamiste qui justifie le recours à la violence dans le but de rectifier la situation de sa religion, de sa civilisation et de celle de son pays. Cette violence se dirige premièrement contre ce qu'il considère comme étant le parrain, ou le protecteur, du régime saoudien irrespectueux des fondements du wahhabisme : les États-Unis. Paradoxalement, la mouvance benladeniste reproche au régime saoudien son échec dans ses tentatives de réclamer un appui suffisant et nécessaire des Américains pour redonner au monde islamique le rôle de puissance stratégique et de partenaire obligé sur l'échiquier mondial. Voilà qui explique que Ben Laden, après sa contribution plus ou moins substantielle dans le recrutement des combattants musulmans arabes contre l'invasion soviétique de l'Afghanistan en 1979, et après cette victoire islamiste contre l'athéisme soviétique, mène son propre djihad contre les États-Unis d'Amérique. Les alliés du passé sont devenus les ennemis du présent.

---

13. Selon la vision benladeniste, le territoire entier de l'Arabie Saoudite dans la péninsule arabique est un lieu saint.

14. Le 12 octobre 2000, un canot pneumatique rempli d'explosifs a été dirigé contre le USS Cole, un destroyer américain amarré dans le port d'Aden. Cet attentat, dont la responsabilité fut attribuée à Ben Laden, fit 17 morts.

Ironiquement, la CIA, qui comptait sur Ben Laden pour combattre les Soviétiques durant la guerre soviéto-afghane (Davies, 1998), dira que nous assistons au « retour de flamme ».

Il est injuste d'associer l'islamisme à l'ensemble de la communauté musulmane. Toutefois, un fait demeure. Le processus de laïcisation des sociétés occidentales industrialisées est fortement associé à leur modernité. Pour l'ensemble des musulmans, ce couple, laïcité et modernisation, s'inscrit dans une dialectique menant tout droit à un cul-de-sac. C'est pourquoi « l'islamisme, loin d'être le "produit naturel" d'un islam intemporel, constitue bien plutôt une réaction, parfois pathologique, à une inexorable laïcisation<sup>15</sup> ».



### Une guerre juste ou la justification de la violence

Le mouvement d'Al-Qaida est animé par une pensée qui incite à la violence telle qu'elle a été codifiée ou légitimée dans

la tradition islamique. Dans l'idéologie benladeniste, cette violence se justifie par le fait qu'elle se prétend défensive, dans le sens du petit djihad. Puisque les États-Unis sont définis comme l'agresseur et puisque l'Occident est responsable de l'effondrement du rôle dominant de l'islam, il s'avère donc justifié de contre-attaquer l'« envahisseur ». On accole régulièrement aux islamistes, souvent qualifiés de fanatiques, l'étiquette de paranoïaques : « *Like all fanatics, they [followers of Al-Qaeda] believe that they enjoy a monopoly on truth and that those who disagree with them are not merely mistaken, but wicked or mad* » (Richards, 2001, p. 5). Comme le souligne Olivier Roy, il faut bien comprendre que « [l'] islam des talibans comme le wahhabisme saoudien ou le radicalisme de Ben Laden sont hostiles à tout ce qui est de l'ordre de la culture, même musulmane : de la destruction du tombeau du Prophète par les wahhabites à celle des bouddhas de Bamyane ou des tours de New York, on trouve le refus de toute notion de civilisation et de culture, un peu vite qualifié de " nihilisme ". Ils ne sont pas nihilistes : ils sont fondamentalistes, ils veulent revenir à la pureté d'un islam premier occulté par toutes les constructions humaines » (Roy, 2002b). Il ajoute que, vu leur « construction abstraite » de l'islam, ils fonctionnent par exclusion. Un exemple probant est celui de la destruction des deux

15. Opinion de Sadik Jalal al-Azam, citée dans Dieckhoff (2001).

bouddhas géants qui avaient jusque-là trôné en paix durant douze siècles de suprématie de l'islam en Afghanistan. Ajoutons que cette radicalisation peut s'expliquer par un continuel éloignement entre les islamistes et l'Occident. La résultante mène au confinement d'idées réductrices de la compréhension de l'autre. Il en découle un imaginaire nourri d'hostilité et de ressentiment à l'égard de celui qu'on ne connaît pas à fond.

Pour sa part, l'activisme de groupes comme Al-Qaida est justifié par la violence extérieure exercée contre la terre d'islam, « *Dar el islam*<sup>16</sup> », que les musulmans sont dans l'obligation religieuse et morale de défendre contre toute agression<sup>17</sup>. Ben Laden justifie d'autant plus le recours à la violence et au djihad que les musulmans et Dar el islam sont, selon lui, directement menacés par le domaine de la mécréance, « *Dar el Koufr* », associé sans détour aux Occidentaux chrétiens et juifs. Toutefois, la légitimité de l'utilisation de la cause palestinienne n'est pas fondée. La Palestine n'a jamais été la préoccupation de Ben Laden et aucune de ses actions passées n'est reliée à sa libération. Cette cause a d'ailleurs été utilisée à répétition par diverses dynasties et divers dirigeants arabes afin de gagner l'opinion arabe et musulmane pendant de graves moments de tension aux fins de légitimer leurs actes. Ainsi que le disait la journaliste Sahar Baasiri sur Saddam Hussein et Oussama ben Laden, ils ont « assassiné deux fois la cause palestinienne, la première fois en l'ignorant au profit de leurs projets personnels et la seconde en essayant de faire le lien avec elle pour justifier des actes totalement inacceptables. Comme si la matraque américaine et israélienne ne suffisait pas, voilà que la Palestine doit subir l'enclume arabe et musulmane » (Baasiri, 2001). Cet exemple témoigne du fait que le djihad mal utilisé renferme de graves dangers menant à la « Fitna<sup>18</sup> ». En ce sens, nous sommes à même d'observer la « situation de crise » vécue actuellement par le monde musulman (Roy, 2002a) à la suite de la riposte américaine en Afghanistan.

Sur le plan interne, Ben Laden partage avec l'ensemble du discours islamiste un trait qui justifie aussi un recours à la violence au sein de la société musulmane. En effet, lorsqu'un État musulman

---

16. Domaine de l'islam.

17. Dans ce sens, tout musulman qui ne peut combattre doit contribuer financièrement ou, le cas échéant, par la prière. Le djihad étant une situation critique, toutes les obligations canoniques tombent lorsqu'il est proclamé.

18. Discorde entre musulmans.

n'agit pas conformément aux préceptes de l'islam et à l'enseignement de la charia, il est taxé de «*Jahiliya*<sup>19</sup>». La problématique se complexifie par l'absence de mécanismes d'alternance du pouvoir dans la théorie politique islamique traditionnelle où les textes de la tradition religieuse et politique prévoient l'alternance du pouvoir par le souverain ou le gouverneur selon des règles bien précises. Pour justifier le renversement d'un pouvoir ou de son détenteur, il faut donc, dans une logique fondamentaliste, prouver qu'il a trahi l'islam. En prouvant qu'il est devenu mécréant, on justifie en dernier lieu son assassinat<sup>20</sup>. Dès lors, le bon musulman est dans l'obligation de «*commander le bien et d'interdire le mal*», c'est le «*takfir*». Cette idéologie, dont le précurseur fut Sayyid Qoutb, rejette tout compromis avec le gouvernement impie et juge qu'une seule solution est possible : l'excommunication (Conrad, 1997, p. 23). Sur le plan idéologique, Ben Laden fait d'une pierre deux coups. Par la justification de la violence contre les mécréants occidentaux chrétiens et non musulmans, il se trouve, au même moment, à justifier la violence contre les musulmans qui ne respectent pas leur religion. Il peut ainsi s'attirer des adeptes et expliquer le rejet de son idéologie par ses pairs par le «*koufr*<sup>21</sup>».

Il faut cependant ajouter que, sur le plan sociopolitique, les sociétés arabes et musulmanes, surtout l'Arabie Saoudite, sont reconnues pour l'espace très limité qu'elles accordent aux libertés individuelles, à la liberté d'expression et au droit à la différence. Ben Laden représente un exemple probant de l'impossibilité d'exprimer ses opinions dans l'espace public saoudien. Étant donné l'absence de diverses tribunes politiques, on observe que les frustrations associées à l'incapacité de faire valoir son point de vue engendrent un climat d'autoritarisme et de violence étatique. Il y a absence dans ces sociétés de véritables forums politiques. C'est ainsi que Ben Laden, dans son appel à combattre brutalement l'ennemi de l'islam, permet de perpétuer l'instrumentalisation de la violence par les pouvoirs en place comme moyen de contrer leurs opposants. Le cycle sans fin de la violence entraîne ensuite les exclus à utiliser la violence pour s'opposer à l'État (Marret, 1999, p. 90).

---

19. Le terme *Jahiliya* désigne l'état d'ignorance dans lequel se trouve une société (ou un État) dans son orientation divine. Voir Hussain (1988, p. 81-83).

20. Voir là-dessus Hourani (1991).

21. *Koufr* signifie péché.

En bref, le déficit diplomatique, le recul des mouvements libéraux, le non-respect intégral ou le respect limité des droits de la personne, des individus et des communautés ainsi que la répression de la liberté d'expression favorisent certainement l'appel de ces « exclus » du régime à la violence. De même, cette violence islamiste a pris avantage de certains des échecs politiques des élites en place. On ne peut dissocier l'émergence d'une logique d'affrontement de l'incapacité pour les gouvernements arabo-musulmans de relever les défis nationaux et les défis de développement, comme c'est le cas actuellement en Arabie Saoudite. Les nombreuses confrontations interethniques et les problèmes de redistribution de la richesse sont toujours caractéristiques du Proche-Orient. Dans la même veine, plusieurs diront, comme Couland (1994, p. 14), que « [l]a remontée des intégrismes depuis deux décennies est imputée à l'échec des nationalismes arabes ».



## Conclusion

L'idéologie de la terreur prônée par Ben Laden montre de nombreux points de convergence avec la culture politique de son

pays d'origine, l'Arabie Saoudite. Ce régime est connu pour son absolutisme et son rigorisme, et, en ce sens, Ben Laden s'inspire de la même éthique religieuse et politique pour justifier la violence. Ironiquement, il l'utilise contre le régime saoudien qu'il appelle à être plus conservateur et à rompre ses relations avec les États-Unis.

Ce qui fascine est la facilité avec laquelle le benladenisme traduit dans la réalité contemporaine une éthique religieuse millénaire. L'idéologie islamiste se trouve donc désincarnée de tout processus de réflexion critique et raisonné. Son discours semble fonction des enjeux d'hier. Pourtant, comme le dit Couland (1994, p. 18), « c'est bien dans les enjeux du présent qu'il se situe, en tirant la lecture des causes dans un préconstruit éthico-religieux largement partagé, sans que cela exige, bien souvent, d'asserter d'autre mot d'ordre pour le présent que la destruction de tout ce qui participe à un retour à la Jahiliya ».

Donc, l'idéologie de Ben Laden, dont nous avons tracé le portrait, se dresse contre la royauté saoudienne qui, après avoir pactisé avec les Américains pour lutter contre les Soviétiques, a négligé de

couper les relations politiques avec eux. En définitive, cet activisme détourne la vision conservatrice wahhabite vers un militantisme anti-occidental et anti-américain contre ses alliés d'hier.

Le benladenisme est dans une impasse idéologique tout simplement parce que ses fondements issus du wahhabisme ne sont pas applicables dans les différentes sociétés musulmanes. Ils sont plutôt spécifiques et limités à la culture traditionnelle (tribale) de l'Arabie Saoudite, berceau de l'islam. La situation est d'autant plus difficile pour l'islamisme benladeniste qu'il lui est impossible de faire avancer le modèle wahhabite, lui-même pris dans un cul-de-sac. Le wahhabisme est, en effet, au cœur de ce que nous pourrions appeler le « dilemme saoudien ». La société saoudienne est tourmentée entre l'appel de l'application littérale islamique sous le prétexte d'un retour, d'ailleurs de plus en plus impossible, à l'âge d'or de l'islam, et une application mécanique ou automatique, tout aussi irréalisable, de la modernité occidentale. Sous le poids de l'instabilité, le mouvement benladeniste, dans une rhétorique dénuée d'autocritique, rejette la faute sur l'autre. En conséquence, il essaie de résoudre le dilemme par un appel à la violence qu'il justifie par le recours à la guerre sainte, à la fois contre les ennemis de l'extérieur et ceux de l'intérieur.

## Bibliographie

- AL-AZAM, S.J. (2001). Opinion citée dans A. Dieckhoff, « Ondes de choc », *Le Monde diplomatique*, décembre.
- AL-RASHEED, M. (2001). « Un islam, des islams », *Le Monde, L'Arabie Saoudite, prisonnière de sa géographie*, 10 octobre.
- BAASIRI, S. (2001). « Ben Laden ne s'est jamais préoccupé de la Palestine », *An-Nahar* (Beyrouth), octobre.
- BODANSKY, Y. (1999). *Bin Laden : The Man Who Declared War on America*, Rocklin (CA), Prima Publishing.
- BRISARD, J.-C. et G. DASQUIÉ (2001). *Ben Laden, la vérité interdite*, Paris, Denoël, 332 p.
- CONRAD, J.-P. (1997). « Origines et réalités de l'islamisme activiste », *revue Stratégique*, n<sup>os</sup> 66-67, *Les terrorismes contemporains*, Institut de stratégie comparée.
- COULAND, J. (1994). « Islam et politique au regard des formes historiques d'identification, une esquisse », *Pensée*, n<sup>o</sup> 299, juillet-août-septembre, p. 14 et 18.

- DAVIES, H. (1998). « International : "Informers" point the finger at bin Laden ; Washington on alert for suicide bombers », *The Daily Telegraph* (Londres), 24 août.
- HOURANI, A. (1991). *A History of the Arab Peoples*, New York, Warner Books.
- HUSSAIN, A. (1988). *Political Terrorism and the State in the Middle East*, Londres et New York, Mansell Publishing Ltd.
- LANDAU, É. (2001). *Oussama ben Laden, en guerre contre l'Occident*, Québec, Libre expression, 200 p.
- MACLEOD, S. (1996). « The paladin of Jihad », *Time*, 6 mai, p. 51.
- MARRET, J.-L. (1999). *Violence transnationale et sécurité intérieure*, Paris, Panthéon-Assas.
- REEVE, S. (1999). *The New Jackals : Ramzi Youssef, Osama Bin Laden and The Future of Terrorism*, Boston, Northeastern University Press.
- RICHARDS, A. (2001). « At War with Utopian Fanatics », *Middle East Policy*, vol. VIII, n° 4, décembre, p. 5.
- ROY, O. (2002a). « L'islam de Ben Laden », *Le Nouvel Observateur*, Hors-série, *La guerre des dieux*, janvier.
- ROY, O. (2002b). « L'islam au pied de la lettre », *Le Monde diplomatique*, avril.

### Sites Internet

- La Maison-Blanche : <<http://www.whitehouse.gov>>.
- Département d'État : <HREF= »<http://www.usinfo.state.gov> » >.
- Proche-Orient.info : <<http://www.proche-orient.info/>>.

C H A P I T R E

---

# 3

---

---

## **VISÉES PSYCHOLOGIQUES DU TERRORISTE**

---

**LOUIS BRUNET**

Département de psychologie  
Université du Québec à Montréal  
Psychologue, psychanalyste  
(Société canadienne de psychanalyse)

**DIANNE CASONI**

École de criminologie  
Université de Montréal  
Psychologue, psychanalyste  
(Société canadienne de psychanalyse)



Les attentats terroristes n'ont pas débuté le 11 septembre 2001. Bien que l'attaque du 11 septembre ait été la plus dévastatrice connue du point de vue des mortalités causées, de nombreux attentats précédents non seulement ont causé des milliers de morts, mais ont aussi blessé psychologiquement des individus qui assistent par millions aux scènes de dévastation et de destruction terroristes, en raison d'une couverture médiatique sans précédent.

Depuis les années 1980, les médias du monde nous retransmettent des images d'horreur associées au terrorisme. Ainsi, en 1988, les télévisions ont diffusé quotidiennement les images de l'attentat de l'aéroport de Rome. On pouvait alors voir les corps des 15 morts, la caméra s'attardant sur le corps d'une fillette de 11 ans. La même année a eu lieu l'attentat de l'aéroport de Vienne, la veille de Noël. La télévision nous a ensuite inondés de reportages concernant les 36 morts et les 60 blessés du vol d'Égypte-Air. Trente-cinq attaques terroristes fatales ont été commises en une seule année, en 1985. À Paris, on se rappelle qu'une bombe a été placée dans un Prisunic, là où, en pleine journée ne se trouvaient que des mères de familles modestes faisant des achats avec leurs enfants. On se souviendra aussi de plusieurs bombes terroristes placées dans des marchés publics en Italie. Aujourd'hui encore, en Israël, à Bali, au Pays basque ou à Oklahoma City, parmi les lieux choisis pour perpétrer un acte terroriste, les lieux publics fréquentés par une population hétérogène de gens bien ordinaires sont en tête de liste.

Ce constat entraîne une question de fond : le choix des victimes des actes terroristes n'est-il qu'une frivolité du destin ? Ces victimes ne sont-elles que des personnes se trouvant au mauvais endroit, au mauvais moment ? L'essai que nous proposons aux lecteurs au cours de ce chapitre soutient le contraire. Nous sommes d'avis que, loin d'être un effet du hasard ou de la commodité, le fait que plus souvent qu'autrement les victimes des actes terroristes sont des gens ordinaires, souvent même des parents avec leurs enfants, est significatif. Nous tenterons, en effet, de démontrer qu'il y a un choix délibéré, sans être forcément conscient, qui s'y exprime et que ce choix répond à une visée de nature psychologique chez le terroriste.



## Le discours du terroriste

Il est intéressant, à ce propos, d'étudier le discours public de terroristes et celui des hommes politiques aux prises avec les

actes terroristes (voir Casoni et Brunet, 2002 pour une analyse plus complète). Nous pourrions ainsi appréhender les mécanismes psychologiques à l'œuvre tant chez les terroristes que chez les victimes directes de leurs actes, ainsi que chez les victimes indirectes constituées par les millions de téléspectateurs que nous sommes.

Ainsi Abou Nidal, terroriste palestinien largement connu dans les années 1980, déclarait il y a quelques années à un journaliste allemand : « [...] Le groupe est déterminé à employer la violence afin de *détruire n'importe quel effort diplomatique visant une réconciliation*<sup>1</sup> entre Israël et les États arabes. » D'une façon semblable, G. Ibrahim Abdallah affirmait à la session d'ouverture de son procès à Paris : « Ou bien il y aura la paix pour tous les gens arabes sur le territoire entier arabe, ou bien il n'y aura aucune paix n'importe où pour personne » (*La Presse*, le 25 février 1987). Ce type de discours est en tous points identique à ceux entendus aujourd'hui, comme en font foi ces propos plus contemporains de Ben Laden qui affirmait dans une entrevue télévisée : « Je jure devant Allah que l'Amérique ne connaîtra plus jamais la sécurité avant que la Palestine ne la connaisse et avant que toutes les armées occidentales athées ne quittent les terres saintes. » Sans minimiser le fait que des conditions économiques, politiques, sociales, géostratégiques et même religieuses puissent soutenir et même motiver des individus dans leur recours à l'action terroriste, ce que les discours cités précédemment permettent de dégager, c'est un fonctionnement psychologique particulier. Non pas dans le sens réducteur d'y repérer des signes de psychopathologie, mais en ce que ce type de discours exprime des visées psychologiques et un type de fonctionnement psychique spécifique que nous tenterons de mieux cerner dans les pages qui suivent.

Ainsi, le discours de leaders terroristes souligne invariablement bien moins l'importance ou même le souhait de régler un conflit ou d'y trouver une solution que de détruire et tout particulièrement de détruire des efforts de paix et des tentatives de conciliation. Cette destruction ne vise certes pas un représentant politique ou les membres d'une armée en guerre, mais bien, indistinctement, « monsieur et madame Tout-le-monde ».

1. Les italiques sont de nous.

Ben Laden l'a souvent répété, mais bien avant lui, d'autres terroristes ont tenu le même discours :

- Le monde est divisé en deux camps, le camp des fidèles et celui des infidèles.
- Il faut purifier le monde en faisant disparaître les impurs.
- « *We do not differentiate between those dressed in military uniforms and civilians ; they are all targets in this Fatwa.* » (Ben Laden à John Miller, ABC Television, 26 mai 1998.)

On pourrait argumenter que c'est le fanatisme religieux qui explique ce genre de discours ; il serait cependant réducteur d'en conclure aussi simplement. D'abord, rappelons que les Brigades rouges tenaient un discours similaire, donc essentiellement politique, sans aucune référence à teneur religieuse. Le discours terroriste, qu'il soit de nature religieuse ou politique, répond, en effet, à une logique d'exclusion hostile.

Ainsi, en dépit du fait que l'allure du terrorisme ait changé – d'un terrorisme politique il est devenu un terrorisme à composante religieuse extrémiste –, considérées sous un angle psychologique, et particulièrement métapsychologique, les similitudes entre ces deux formes sont nombreuses. Le terrorisme d'allure politique et le terrorisme d'allure religieux partagent en réalité des qualités psychologiques essentielles liées au fonctionnement sectaire. Parmi ces mécanismes, Casoni (2000) dégage les caractéristiques suivantes :

- le recours important au clivage ;
- l'idéalisation du groupe d'appartenance, d'une idéologie ou d'un dogme ;
- la projection sur l'autre d'une partie inavouée de soi, permettant de conserver et d'accentuer l'auto-idéalisation et l'illusion de pureté ou de vérité absolue ;
- le désir de se protéger de ce qui a été projeté sur l'autre, soit en s'en isolant, soit en l'attaquant.

Mais cette analyse du discours terroriste ne doit pas occulter le fait qu'outre les leaders terroristes bien des chefs d'État, comme le public en général, recourent souvent, après un attentat, à un discours qui pourrait être confondu avec celui des terroristes eux-mêmes. Qui, en effet, de Ben Laden ou George W. Bush, a parlé d'une guerre des forces du bien contre les forces du mal ? On doit aussi à

G.W. Bush les expressions « *good against evil* », « l'axe du mal » et « une guerre qui oppose les manières de Dieu aux manières des terroristes », répondant en écho aux propos de Ben Laden disant que les musulmans sont les victimes du Grand Satan, soit de l'Amérique.

On a aussi pu entendre, dans les mois qui ont suivi les attaques du 11 septembre, des gens ordinaires, d'habitude nuancés, réclamer le recours à des bombes atomiques contre des pays musulmans ou devenir soudainement haineux et racistes de façon indiscriminée envers tous les Arabes.

Sur un plan psychologique, ces propos, plus proches de réactions émotives que d'un discours réfléchi, sont riches d'enseignements. D'abord, sur un type de fonctionnement psychologique qui, en temps de crise, est partagé tant par les terroristes que par les témoins de leurs actes ; puis sur certains des effets psychologiques du terrorisme sur ceux qui en sont témoins. Enfin, ces propos nous permettent de formuler des hypothèses importantes sur les véritables visées psychologiques des terroristes.

Bien entendu, nous laissons sciemment de côté les visées terroristes qui se comprennent sous les angles historiques, sociaux, politiques et stratégiques, pour nous concentrer uniquement sur leurs composantes psychologiques. Plus précisément, nous tenterons de comprendre les mécanismes psychologiques qui nourrissent le recours à l'acte terroriste ainsi que les effets psychologiques du terrorisme chez les victimes de ces actes, même lorsqu'elles ne sont que des témoins indirects en suivant la couverture médiatique des événements. En ce sens, aux fins de ce chapitre, en plus des victimes directes des attentats terroristes, nous considérerons les millions de témoins de ces attaques comme des victimes, certes indirectes, mais néanmoins comme des victimes visées par le recours à l'acte terroriste. Ce qui introduit le dernier objectif de cet essai qui consiste à tenter de comprendre quelles peuvent être les visées psychologiques inconscientes des terroristes.

Deux propositions hypothétiques seront donc discutées dans les pages suivantes. La première est que les réactions psychologiques provoquées chez les témoins directs et indirects d'actes terroristes sont justement celles qu'ont souhaitées leurs auteurs. La seconde est que les réactions psychologiques provoquées nous renseignent en retour sur les motivations inconscientes de nature psychologique des terroristes.



## **Discours et choix des victimes**

L'examen du type de victimes des actes de terrorisme dans les pays occidentaux montre que, sauf quelques exceptions,

la majorité des victimes sont des gens ordinaires, des femmes, des enfants et des familles. En fait, le choix typique des cibles des terroristes est probablement l'aspect le plus terrifiant de ces actes et fait partie intégrante de ce qui provoque la terreur. Les personnes ciblées sont, le plus souvent, des individus étrangers au conflit. Des gens dont la vie, puisqu'elle n'est pas exceptionnelle, ressemble à celle de tout le monde et donc à qui chacun peut s'identifier. En effet, voilà bien ce qui se passe spontanément, automatiquement et inconsciemment ; la réaction première de chacun est de s'identifier à ces victimes directes qui, d'autant plus qu'elles comptent parmi elles des jeunes et des enfants, symbolisent l'innocence, la naïveté et la bonté. Le choix des cibles des terroristes les différencie d'ailleurs d'autres meurtriers qui, la plupart du temps, tueront ou bien un autre criminel ou bien un proche avec qui ils sont en conflit ou encore quelqu'un dont ils veulent tirer un profit immédiat. En ce sens, la rationalisation inhérente au discours des terroristes selon laquelle ces derniers s'attaquent aux forces du mal, aux oppresseurs ou à Satan ne doit pas nous tromper sur le fait que les personnes réelles qui sont choisies comme victimes incarnent tout le contraire.

En fait, si quelqu'un veut véritablement semer la terreur, il y parviendra bien mieux en visant indistinctement des individus fréquentant un café, un marché public ou des modes de transport en commun qu'en s'en prenant à un chef d'État ou à des représentants de l'armée. Pour provoquer la terreur, il faut plutôt s'en prendre à des enfants, à des mères de famille, à des travailleurs modestes ou à toute personne qui peut symboliser ce qui est innocent, naïf ou bon. De cette façon, le terrorisme se sert d'un levier extrêmement puissant qui existe chez tout être humain, c'est-à-dire la tendance spontanée à s'identifier aux autres et, en particulier à tout ce qui symbolise la bonté humaine.

Dans une étude psychanalytique récente (Casoni et Brunet, 2002), nous présentions une étude exhaustive du double mouvement identificatoire qui se produit chez tout témoin d'acte de violence et d'acte de terrorisme, soit une identification aux victimes, certes plus aisée à imaginer, mais aussi une identification aux agresseurs. Sans reprendre les arguments de cette étude, il est utile pour notre propos d'en rappeler les grandes lignes.

L'identification aux victimes est un fait largement démontré. Nul besoin d'être sur les lieux d'un drame pour s'identifier aux victimes de ce drame. Le simple fait de voir à la télévision les images d'une attaque terroriste, de voir les tours du World Trade Center s'effondrer, de voir des corps blessés ou sans vie stimule le mouvement psychologique normal d'identification. Nous nous identifions, au moins inconsciemment, aux victimes et à leurs familles. Nous souffrons, nous sommes angoissés, meurtris, blessés psychologiquement, même si nous sommes loin des lieux de la tragédie. Le bouleversement émotionnel provoqué en nous par ces identifications aux victimes peut durer des heures, des jours, des semaines entières. L'analyse clinique nous montre qu'en nous identifiant à ces victimes, c'est un peu comme si nous étions les victimes. Non seulement celles-ci font désormais partie de nous, mais de surcroît, pendant quelque temps, elles sont une partie de nous. Que les victimes directes se trouvent à des milliers de kilomètres, qu'elles soient d'un autre pays, d'une autre couleur, d'une autre religion, nous ressentons d'abord une profonde similitude à leur égard.

La clinique nous montre toutefois qu'il n'est pas rare qu'une seconde identification, celle-là plus insidieuse, plus inconsciente et beaucoup plus conflictuelle, se produise également avec les auteurs des actes terroristes. De ce double mouvement identificatoire, des effets dynamiques importants se manifestent dans l'équilibre psychique des témoins des actes de terrorisme, qu'ils aient été physiquement présents ou simples témoins indirects par la couverture télévisuelle. Le drame qui s'est joué dans la réalité concrète entre agresseur et victime est dorénavant transposé sur la scène interne, provoquant toute une série d'émotions conflictuelles conscientes et inconscientes.

Ainsi, une partie du psychisme, identifiée aux victimes, ressent des affects comme la peur, la terreur, l'impuissance et une tristesse intense. Mais une autre partie, dans une identification inconsciente aux terroristes, est assaillie par des sentiments de haine, de colère, de fureur. Ainsi, l'horreur de la scène objective est déplacée sur la scène interne où une bataille oppose une partie destructive du soi à une autre qui est ressentie comme bonne, mais blessée. De ce combat interne, intensément conflictuel, des sentiments souffrants de désespoir émergent.

La clinique nous montre que deux principales avenues de solution s'imposent au moi assailli et bouleversé, céder soit à l'identification aux victimes, soit à l'identification à l'agresseur ou

à l'agression. Malheureusement, psychiquement, c'est cette dernière solution qui semble la plus facile, car elle permet de se libérer rapidement de la souffrance des affects de tristesse et de l'affliction. Il n'est donc pas étonnant que l'identification inconsciente aux agresseurs se rencontre si fréquemment, du moins dans un premier temps, chez une bonne part des témoins d'actes de violence terroriste. Pour ne pas trop souffrir, pour échapper au désespoir ou à la dépression, pour ne pas se sentir sidéré, impuissant et passif – comme cela se présente dans les états de stress post-traumatique – le psychisme choisit de réagir activement en utilisant les ressources de son agressivité. En cela, le moi ne peut que difficilement échapper au spectre de l'identification inconsciente avec les terroristes.

Bien que la première réaction, celle de l'identification aux victimes, soit celle qui offre le plus grand potentiel d'une solution saine et évoluée, elle constitue aussi une avenue beaucoup plus exigeante et difficile à maintenir que la seconde. En effet, l'identification aux victimes implique qu'il faille tolérer des affects dépressifs importants et un sentiment d'impuissance très grand. Bien que cette voie soit la seule qui permette de sortir d'un cercle vicieux de haine et de soif de vengeance, elle est le plus souvent impossible à réaliser dans l'immédiat d'un attentat terroriste, puisque le moi est écrasé par la violence des émotions, le caractère contradictoire des sentiments ressentis et inhibé par la présence d'angoisses paralysantes. Devant une charge affective aussi déséquilibrante, le moi suit plutôt le mouvement naturel premier de la régression grâce auquel il recourra à l'identification inconsciente au terroriste pour aller puiser en lui-même son agressivité, à comprendre comme un principe d'activité, qui lui permettra d'éviter de sombrer dans un état de dépression. Afin d'éviter que le psychisme risque la dépression, qui est une sorte de mort psychologique, c'est donc le courant agressif et l'identification à l'agresseur qui seront sollicités.

L'activation de ce mode régressé de fonctionnement psychique amène l'individu à recourir au clivage et à la projection, ainsi qu'à se servir de son agressivité et d'un désir de vengeance comme façons de se protéger du désespoir (Abraham, 1924 ; Horney, 1948 ; Searles, 1977). Il est établi depuis déjà longtemps que l'agressivité peut servir à éviter l'affect dépressif, tout comme il est connu que le désir de vengeance permet de projeter sur autrui ce qui est ressenti en soi comme étant mauvais ou trop hostile ; une façon de dire en quelque sorte que le « mal », que Satan n'est pas en moi, qu'il est en l'autre. Ce qui sous-tend ces désirs de vengeance est alors le fantasme qu'en détruisant cet autre sur lequel le mal est projeté le Moi se débarrassera

de ce mal, du Satan qu'il craint secrètement en lui. Lorsque Ben Laden ou G.W. Bush proclament chacun de leur côté que le mal absolu habite l'autre, il est tentant de penser qu'ils ont recours à des mécanismes psychologiques : de clivage, en dichotomisant le monde en bon et mauvais ; de projection, en identifiant le mauvais à l'autre ; et d'auto-idéalisation, en se déclarant chacun comme étant le seul qui agit pour le bien. Lorsqu'un fonctionnement psychique régressé domine la vie psychique d'un témoin d'actes terroristes, il en résulte une exacerbation de la violence, puisque ce témoin, qui agit désormais selon ces défenses contre-dépressives de clivage et de projection, se sent en droit de réclamer l'extermination non seulement des terroristes, mais de tout groupe qui peut leur être associé. Paradoxalement en apparence, mais en toute logique sur le plan psychologique, le témoin utilise dorénavant un discours qui est justement celui des terroristes de toutes mouvances, soit celui d'une guerre juste et justifiée contre les forces du mal ; le mal étant devenu confondu absolument et complètement avec l'autre sur lequel tout ce qu'il y a en soi de répréhensible, d'hostile ou de destructif a été projeté massivement.

Il s'agit en quelque sorte d'une tactique psychologique qui permet de calmer l'angoisse par le recours à la vengeance. L'observation courante montre bien que la plupart des témoins d'actes terroristes sont d'abord tentés par la vengeance dans de telles situations extrêmes car, sur le plan psychologique, il s'agit de la voie la plus rapide et la plus efficace à court terme. En effet, l'illusion qui consiste à croire qu'en tuant un persécuteur externe on pourrait être libéré de ses propres démons constitue une motivation puissante chez tout individu angoissé, en crise ou en deuil. Cette illusion semble partagée ouvertement tant par les Ben Laden et Abou Nidal que par les Bush et autres chefs d'État qui épousent le discours de la vengeance. Dans les cas où l'angoisse suscitée est très intense et où la projection est utilisée de façon massive, le désir de destruction en vient à englober non seulement des individus terroristes reconnus, mais aussi des groupes entiers qui deviennent assimilés à ces objets persécuteurs.

Ce fonctionnement psychologique décrit bien les réactions de plusieurs gouvernements dans les temps de crise à travers les époques. Tristement, l'histoire de l'humanité est remplie des illustrations du pouvoir destructeur des stratégies psychologiques basées sur le clivage et la projection quand elles sont partagées par des groupes entiers. Pensons aux innombrables guerres religieuses, à l'extermination juive par les nazis, à la guerre entre les Tutsis et les Hutus, pour ne mentionner que quelques-uns des génocides qui ont

marqué l'histoire de l'humanité. Une telle projection clivée du « diabolique » sur un « ennemi » extérieur est à la fois un fonctionnement psychique, décrit en termes de clivage et de projection, et un stratagème reconnu auquel des leaders de sectes, des leaders de groupes terroristes autant que des politiciens ou des gouvernements ont recours afin de concentrer l'attention des masses sur une cible extérieure plutôt que sur des questions intérieures. Bien des stratégies politiques reprennent de façon systématique un tel fonctionnement psychologique.

L'analyse de l'effet de miroir entre le discours et les actes des terroristes, d'une part, et le discours et les réactions des individus et des groupes agressés qui réagissent publiquement, d'autre part, amène à proposer que les réactions psychologiques provoquées chez les témoins directs et indirects d'actes de terrorisme ne sont pas seulement les réactions souhaitées par les auteurs des actes terroristes. Elles nous renseignent également sur les motivations de nature psychologique des terroristes.

En effet, les déclarations faites par les terroristes reconnus, indépendamment de leur argumentation politique ou de leurs croyances religieuses ou idéologiques, indiquent que la destruction est le vrai but du drame terroriste. Et cette destruction qui vise la mort d'hommes, de femmes et d'enfants comporte un deuxième niveau où l'on tend à détruire les efforts de paix et de réconciliation (Abou Nidal). Enfin, il est permis de poser l'hypothèse qu'en suscitant le désespoir profond par l'identification naturelle d'un peuple à des victimes innocentes ou en favorisant le recours à un fonctionnement régressé où domine la vengeance, c'est la destruction du sentiment de sécurité des individus et des nations qui est visée à un troisième niveau.

En somme, l'analyse de plusieurs aspects caractéristiques du terrorisme actuel, comme les déclarations des terroristes, le choix des victimes et les réactions des témoins, nous amène à croire qu'un des buts principaux du terroriste est de chercher la destruction des sentiments de bonté, de sécurité psychologique, d'équilibre émotif, en obligeant des millions de spectateurs impuissants à vivre un désespoir qui provoque une régression à une vision du monde qui ressemble à la sienne.

Ce constat peut certes mener à de nouvelles hypothèses, notamment sur le rôle joué par l'envie, hypothèse que nous avons déjà étudiée ailleurs (Casoni et Brunet, 2002). Mais au-delà des motivations envieuses, c'est-à-dire du désir inconscient de détruire

ce qui peut être idéalisé et ce à quoi on pense ne pas avoir accès, que ces motivations envieuses soient présentes ou non, le choix des cibles terroristes n'est pas un caprice du destin et ne s'explique pas uniquement par la rhétorique habituelle des terroristes. L'écart entre les motivations ouvertement déclarées par ceux-ci et les conséquences de leurs actes est trop grand pour justifier cette rhétorique.

Il faut prendre le terroriste au mot quand il dit que plus personne ne se sentira en paix, que plus personne ne se sentira en sécurité. Mais il faut appliquer ce discours officiel non seulement au sentiment de paix renvoyant à l'absence de guerre, non seulement à l'absence de paix et de sécurité liée à la possibilité de recevoir une bombe sur la tête à tout moment. Il faut aussi appliquer cette volonté de détruire la paix à la notion de paix intérieure des individus. En d'autres mots, le terroriste vise à détruire l'équilibre psychologique individuel de millions d'individus et il y réussit, en obligeant des millions d'individus à s'identifier aux victimes, les médias lui étant sur ce point d'une aide inestimable. Par l'identification, le témoin peut ainsi se retrouver dans une forme d'insécurité psychique qu'on peut qualifier cliniquement de désespoir ou de dépression. Ou, encore, le terroriste détruit la paix psychique en obligeant les témoins à régresser à un fonctionnement où dominent la haine, le clivage et la projection.

Mais quel gain les terroristes peuvent-ils obtenir en provoquant la haine et le désir de vengeance, surtout s'ils s'attaquent à des pays militairement aussi puissants que les États-Unis ? En fait, dès lors qu'un groupe d'individus ou qu'un pays réagit au terrorisme en s'engageant sur la voie de la vengeance, et particulièrement lorsque ce groupe en vient à adopter une rhétorique en tous points semblable à celle des terroristes (clivage, auto-idéalisation, projection sur l'autre du diabolique, volonté de destruction du diabolique), un gain réel est enregistré par les terroristes, qui peuvent dorénavant encore mieux légitimer leur action, à leurs propres yeux comme aux yeux du peuple qu'ils prétendent défendre. Mais surtout, quand l'ennemi adopte une rhétorique de vengeance, les terroristes peuvent légitimer leur propre vision clivée du conflit et banaliser les conséquences de leurs actions. Ils peuvent dire en quelque sorte : « Voyez comme il est vrai que les États-Unis sont le diable, voyez comme ils bombardent et tuent des innocents, voyez comme ils nous démontent. » Ainsi, la boucle est bouclée et les terroristes sont convaincus que leur vision clivée de l'ennemi est juste. Le cercle de la violence peut se perpétuer indéfiniment.

Le psychanalyste américain Harold Searles, dans un article intitulé « The effort to drive the other person crazy » (1959), peut être cité à ce propos. Sans vouloir trahir sa pensée qui est issue de son travail de psychothérapie auprès de grands psychotiques, nous suggérons que les visées psychologiques inconscientes chez le terroriste constituent des efforts pour rendre les autres fous ; les rendre fous de désespoir ou fous de rage. L'acte de tuer des innocents auxquels des millions de gens peuvent s'identifier a le pouvoir de rendre fou, au sens psychanalytique du terme, en déstabilisant le psychisme au point d'obliger la régression soit vers le désespoir, soit vers le fonctionnement clivé et projectif qui conduit à la vengeance.

Les effets tragiques du terrorisme ne sont pas limités à ceux qui meurent, car le terrorisme réussit, par la destruction de gens à qui nous nous identifions, à détruire l'espoir en l'humanité, en la bonté de l'homme. Certes, cette bonté n'est peut-être qu'une illusion, mais elle constitue une illusion nécessaire à la capacité d'aimer, d'être aimé et de pouvoir établir des relations interpersonnelles saines. En ce sens, le terrorisme est pernicieux, parce que ses témoins, du fait de leur impuissance, sont souvent obligés de se défendre, par la régression, de la menace dépressive.

Le président italien Sandro Pertini déclarait, il y a quelques années, alors qu'il devait faire face à une augmentation du terrorisme dans son pays : « Celui qui cède à la peur devra subir la violence. » Il est possible d'interpréter de plusieurs façons cette affirmation. À la suite de notre analyse, nous proposons l'idée que « céder à la peur » voudrait dire se laisser séduire par les sirènes de la vengeance et se réfugier dans la sécurité illusoire du clivage et de la projection.

## Bibliographie

- ABRAHAM, K. (1924 ; 1966). « Esquisse d'une histoire du développement de la libido basée sur la psychanalyse des troubles mentaux », dans *Développement de la libido : Œuvres complètes*, Tome II, Paris, Payot, p. 255-313.
- CASONI, D. (2000). « The relation of group philosophy to different types of dangerous conduct in cultic groups », *Cultic Studies Journal*, 17, p. 143-167.
- CASONI, D. et L. BRUNET (2002). « The psychodynamics of terrorism », *Psychoanalysis*, vol. 10, n° 1, p. 5-24.

- HORNEY, K. (1948). «The value of vindictiveness», *American Journal of Psychoanalysis*, 8, p. 3-12.
- SEARLES, H. (1977). *La psychodynamique du désir de vengeance. L'effort pour rendre l'autre fou*, Paris, Gallimard.

C H A P I T R E

---

# 4

---

## **LE RECOURS AU TERRORISME PAR LES SECTES RELIGIEUSES**

---

**MARIE-ANDRÉE PELLAND**

Doctorante  
École de criminologie  
Université de Montréal

**DIANNE CASONI**

École de criminologie  
Université de Montréal  
Psychologue, psychanalyste  
(Société canadienne de psychanalyse)



**D**epuis le 20 mars 1995, jour où cinq membres du groupe d'Aum Shinrikyo ont répandu du gaz sarin dans le métro de Tokyo, l'étude des liens entre sectes religieuses et groupes terroristes s'est imposée pour la communauté scientifique. Bien que religion et terrorisme soient régulièrement associés lorsqu'il est question d'attentats commis au Moyen-Orient ou en Irlande, par exemple, la violence habituellement observée au sein des sectes religieuses vise surtout leurs propres membres. Les exemples fournis par : les suicides commandés par Jim Jones de ses 913 disciples, en majorité des femmes et des enfants en 1978 ; la mort par asphyxie de nombreux adeptes, hommes, femmes et enfants, à la suite des incendies et des explosions délibérément déclenchés par David Koresh à Waco en 1993 ; les actes de mutilation et d'infanticide commis par Roch « Moïse » Thériault au sein de son groupe de fidèles au cours des années 1980 ; les meurtres, incendies criminels et suicides commandés perpétrés au sein de l'Ordre du Temple solaire en 1994, 1995 et 1997 en sont tous des illustrations dramatiques.

Le fait que certaines sectes religieuses recourent au terrorisme n'est certes pas un phénomène nouveau, comme le rappellent Hoffman (1993), Juergensmeyer (2000), Mayer (2001) et Wessinger (2000). Hoffman (1998) rapporte, à cet effet, qu'au premier siècle les membres d'une secte juive, les Zélotes, ont lutté contre l'occupation romaine en empoisonnant ainsi qu'en assassinant des soldats de l'armée romaine. De plus, il observe, depuis la fin des années 1980, une augmentation du nombre de groupes qui justifient leurs actions violentes contre la société par leurs croyances religieuses. Selon Hoffman (1998), la justification de la violence comme étant un devoir divin ou un acte sacré est présente chez plus d'un quart des groupes terroristes actifs qui ont sévi au cours des années 1980 et 1990. De plus, il observe qu'outre l'augmentation du nombre de sectes religieuses qui ont recours au terrorisme, les attentats terroristes les plus meurtriers ont été perpétrés par des membres de sectes religieuses. À cet égard, l'attaque commise par le groupe d'Aum Shinrikyo au Japon, qui a fait 12 morts et plus de 5 000 blessés et les attentats commis par Al-Qaida, qui ont fait plus de 2 000 morts, en sont des exemples tragiques.

La violence commise par des membres de sectes religieuses vise deux cibles : les membres mêmes du groupe ou des personnes étrangères au groupe. Lorsque la violence est orientée vers des membres, elle vise habituellement à corriger un adepte qui dévie de la norme groupale ou encore à réprimer la dissidence au sein du groupe (Mayer, 2001 ; Rochford et Heinlein, 1999). Cependant, comme

le souligne Mayer (2001), on observe que les sectes religieuses qui commettent des attentats terroristes ont d'abord utilisé la violence contre leurs propres membres, créant souvent un climat de terreur au sein de leur groupe avant même de recourir à la violence à l'extérieur du groupe.

Les travaux de nombreux spécialistes permettent désormais de dresser le tableau descriptif de sectes au sein desquelles la violence règne. Cependant, plutôt que de recenser ces travaux, le présent chapitre explorera les écrits qui jettent un éclairage sur le fonctionnement interne de groupes sectaires afin d'y isoler les éléments de nature à amener un groupe sectaire religieux à recourir au terrorisme. Ainsi, quatre éléments associés au fonctionnement interne d'une secte seront présentés et discutés au cours de ce chapitre. Ces éléments ont été choisis parce qu'ils apparaissent susceptibles de favoriser l'émergence et la justification du recours à la violence intragroupale et extragroupale lorsque certaines circonstances sont présentes. Ces éléments sont : les aléas de la relation entre le leader et les adeptes ; la spécificité de l'identité et de la cohésion groupales ; les réactions groupales aux conflits intragroupes et le type de philosophie groupale partagé.

Mais avant d'aborder ces éléments, une section sera consacrée aux définitions utilisées dans cette étude ainsi qu'aux motifs qui sous-tendent ces choix terminologiques. Après la présentation d'une recension des écrits sur ces éléments du fonctionnement interne groupal, quelques pistes de réflexion en vue de recherches futures seront offertes en guise de conclusion.



### Les choix terminologiques

#### Secte

Avant d'aller plus avant, il importe de préciser le sens attribué au mot *secte*. La signification donnée à ce mot a ten-

dance à être diamétralement opposée selon la position théorique des auteurs consultés. Pour bon nombre d'auteurs (dont Langone, 1993 ; Lifton, 1997 ; Singer, 1995 ; Tobias et Lalich, 1994), la secte regroupe des personnes dominées par un leader qui se caractérise par son autoritarisme. Le potentiel de victimisation des adeptes au sein d'une secte serait grand, puisque, selon ces auteurs, les membres d'une secte sont sous l'emprise psychologique du leader qui agit, plus

souvent qu'autrement, de façon tyrannique. D'autres auteurs cependant, dont Campiche (1995) et Wilson (1992), sont représentatifs d'une tendance opposée. Pour eux, le mot *secte* est un terme qui, en raison de sa connotation culturelle péjorative, stigmatise les groupes auxquels on l'accole. Campiche (1995) et Wilson (1992) précisent, en outre, que l'utilisation du mot *secte* pour qualifier un groupe a un effet pervers puisque, ayant perdu sa signification originelle, ce terme désigne dorénavant les groupes qui semblent bizarres ou étranges aux yeux de l'opinion publique. Le recours au terme *secte* a donc, selon ces auteurs, valeur d'étiquette pour désigner indistinctement tous les groupes qui s'écartent de la norme sociale.

Le mot *secte* tire en fait son origine des termes latins « *secare* » et « *sequi* » qui signifient respectivement *couper* ou *séparer* et *suivre*. Étymologiquement, le mot a été utilisé d'abord pour désigner le fait pour des individus de se *séparer* d'une église ou d'un clergé dominant pour *suivre* l'enseignement d'un de ceux qui ont provoqué cette coupure. Ces individus marquaient donc une *coupure* d'avec un groupe de référence, de façon que ce nouvel ensemble de personnes se déclare désormais libre des attaches qui le reliaient à l'église d'origine et à son clergé. À cette signification étymologique Troeltsch (1931) et Weber (1927) ajoutent que la secte est une organisation religieuse, rassemblant des personnes qui choisissent de se consacrer presque exclusivement à leurs pratiques religieuses. Ainsi, en s'associant, les membres d'une secte religieuse cherchent à se couper du monde profane afin de maximiser leur dévotion et préserver un mode de vie ascétique. Par voie de conséquence, ils rejettent les valeurs de la culture environnante, comme le soulignent Mayer (1999 ; 2001) et Wilson (1992).

Aux fins de ce chapitre, la signification de l'expression *secte religieuse* se conformera au sens étymologique du mot *secte* et plus particulièrement aux définitions données par Mayer (1999), Troeltsch (1931), Weber (1927) et Wilson (1992). Il est important cependant de noter que l'emploi du mot *secte*, puisqu'il s'inspire de travaux qui ont fait école (Weber, 1927 ; Troeltsch, 1931), ne comporte aucune connotation péjorative, ni ne constitue une étiquette à valeur négative pour les auteurs de ce chapitre. Il y a lieu de préciser enfin que les sectes dont il sera question constituent des groupes marginaux, en ce que la grande majorité des sectes ne peuvent être caractérisées par leur recours à la violence, que ce soit auprès de leurs membres ou à l'égard de la société. Le recours à la violence en contexte sectaire demeure en effet, malgré la couverture médiatique qui en est faite, un phénomène rarissime eu égard au nombre de groupes qui peuvent être définis comme des sectes.

## Violence

Trois autres notions doivent également être définies sous peine d'introduire de la confusion. Ces termes sont ceux de *violence*, de *violence intragroupale* et de *violence extragroupale*. Le mot *violence* tire ses racines du mot latin « *violentia* » qui signifie abus de force. Bien que de nombreux comportements puissent être considérés comme étant violents selon un sens étymologique, pour ce travail nous réduirons considérablement la portée du mot. Nous limiterons ainsi la violence aux conduites qui seraient susceptibles d'être vues comme des actes criminalisables selon les codes criminels des pays nord-américains et européens. En ce sens, au nombre des *violences criminelles*, pour reprendre l'expression proposée par Cusson et Proulx (1999), nous retenons l'homicide, l'agression sexuelle et les voies de fait.

Les expressions *violence intragroupale* et *violence extragroupale* serviront à désigner qui sont les victimes et qui sont les agresseurs par rapport à leur appartenance à la secte religieuse. Lorsque la violence est dite intragroupale, les deux protagonistes, soit la victime et l'agresseur, sont membres de la secte religieuse. Lorsque la violence est dite extragroupale, les agresseurs sont membres de la secte et ils agissent au nom de celle-ci, alors que les victimes sont des personnes qui n'appartiennent pas à la secte.

## Terrorisme

Enfin, précisons ce que nous entendons par terrorisme. Bien que le sens attribué au mot *terrorisme* varie, un certain nombre de constantes se dégagent des définitions fournies par Crenshaw (1989 ; 1992), Crelinsten *et al.* (1987), Juergensmeyer (2000), Laqueur (1999), Hall (1995) et White (1998). Le terrorisme, tel qu'il se manifeste à travers un acte dit terroriste, décrit d'abord un moyen utilisé par une personne ou par un groupe pour communiquer un message jugé comme étant incompris par d'autres moyens. Également, le terrorisme est défini comme une tentative d'instiller un état de terreur auprès d'un groupe cible (Cooper, 2001 ; Crenshaw, 1995 ; Juergensmeyer, 2000 ; Servier, 1996 ; White, 2001). Toutefois, que le message terroriste concerne une réalité sociale, politique, économique ou religieuse, dans le contexte moderne ce message non seulement s'adresse aux communautés environnantes, à l'État concerné ou aux pouvoirs politiques proximaux, mais aussi, en raison de sa diffusion par les médias télévisés, il vise à provoquer le plus de terreur possible auprès du plus grand nombre de personnes possible (Casoni et Brunet, 2002).

Néanmoins, il est difficile de délimiter strictement les comportements qui peuvent être définis comme étant de nature terroriste. Alors que certains comportements sont indubitablement qualifiés de terroristes par les uns, Cooper (2001) rappelle que ces mêmes comportements ne le seront pas s'ils sont commis par d'autres. En effet, dès lors que les actions destructrices sont vues comme légitimes, elles sont peu susceptibles d'être qualifiées de terroristes, comme le souligne Couture (chapitre 6). Bien qu'il soit juste de dire que la qualification d'un acte comme étant de nature terroriste dépend toujours en partie de la personne qui attribue cette qualité, l'acte terroriste doit être délimité pour les besoins de la discussion. Le terrorisme sera donc défini comme le fait de recourir à des actes violents qui visent à communiquer un message *et* à instiller la terreur chez un groupe de personnes qui sont vues comme indifférentes, réfractaires ou même hostiles à ce message. Plus précisément, l'acte terroriste sera associé à une secte religieuse quand le discours explicite des membres de ce groupe associera la motivation religieuse aux actes violents commis.



### Les éléments clés

Dans cette section qui suit, nous présentons et discutons une recension des écrits concernant quatre éléments associés

au fonctionnement groupal, vus comme facilitant le recours à la violence dans un contexte sectaire.

#### La relation leader-adepte

Quiconque se convertit à une doctrine religieuse adopte aussi le mode de vie qui y est associé et y noue de nouvelles relations interpersonnelles. Selon Bird et Reimer (1976) ainsi que Beckford (1985), l'intensité de l'engagement du converti varie néanmoins grandement : certains nouveaux adeptes se dévouant complètement à la secte, alors que d'autres ne feront qu'y passer ; d'autres encore, quoique sympathiques à la secte, ne s'y engageront jamais pleinement ni ne partageront la vie quotidienne des membres du groupe. En ce sens, l'expérience d'engagement dans une secte varie donc considérablement.

De plus, la relation leader-adepte prend parfois une importance très grande au détriment de l'engagement de l'adepte envers lui-même (Casoni, 1996 ; 2000 ; 2001 ; Roy, 1998). Casoni (1996 ;

2001) et Roy (1998) discutent des conditions psychologiques qui sous-tendent l'influence exercée par la relation au leader sur les choix, les décisions et les comportements des membres. Pour ces auteurs, la force du lien entre le leader et l'adepte naît de la complémentarité de leurs besoins narcissiques respectifs. Roy (1998) souligne, à cet effet, que le leader recherche des personnes qui vont s'unir à sa cause, puisqu'il se sent investi d'une mission, celle de guider ses adeptes dans une recherche d'absolu. De son côté, l'adepte ressent le besoin de s'associer à quelqu'un qu'il voit comme puissant et qui le désigne, lui, comme se distinguant de la masse. Roy (1998) propose donc l'idée que les adeptes ressentent le besoin d'être élus comme membres d'un groupe prestigieux par un être à qui ils vouent une adoration quasi divine. Casoni (2001) précise, pour sa part, qu'au-delà de sa fonction de mentor ou de modèle le leader représente et incarne un idéal absolu pour chacun des membres du groupe. Les adeptes se sentent donc agrandis narcissiquement par leur idéalisation du leader. Le leader, quant à lui, s'identifie à l'idéalisation dont il est l'objet et, de ce fait, se sent également agrandi (Casoni, 1996 ; 2001).

#### Un premier pas vers l'acceptation de la violence

Les désirs narcissiques des leaders et des adeptes sont donc comblés par leur association les uns aux autres. Cette complémentarité des besoins et des désirs respectifs unit avec force le leader et ses adeptes. Du côté des adeptes, Roy (1998) soutient qu'une dépendance dogmatique au leader s'installe. Au fil du temps, l'adepte éprouve une dépendance de plus en plus marquée à l'égard des dogmes transmis par le leader et il s'y référera pour fixer ses choix, ses décisions et ses conduites. Alors que Roy (1998) décrit une notion de dépendance qui concerne spécifiquement le dogme sectaire, Casoni (1996), pour sa part, approfondit surtout l'idée d'une dépendance émotive que le lien d'idéalisation entre le leader et l'adepte nourrit et entretient.

Dans des situations d'interdépendance affective extrêmes, le besoin du leader d'être rassuré sur sa toute-puissance croît. Il peut en venir à exiger des preuves de plus en plus grandes de loyauté, de dévouement et même d'adoration de la part de ses adeptes. La commission d'agressions contre des membres peut survenir dans un contexte où les besoins narcissiques de loyauté et de vénération du leader sont frustrés de façon insoutenable pour celui-ci. La réprimande physique, parfois brutale et sévère, pour ces manquements sert alors d'exemple aux autres. Dans un même ordre d'idées, il arrive que des actes de violence soient commis par des membres de

la secte contre des personnes étrangères au groupe, vues comme des ennemis, pour prouver la loyauté et la dévotion au leader. Dans certains contextes groupaux, comme le démontrent Casoni et Brunet (chapitre 5), le processus d'idéalisation dans lequel sont engagés leader et adepte peut même mener à la commission d'actes terroristes. Dans ces cas, l'adepte peut perpétrer un attentat qu'il n'aurait jamais commis en dehors du contexte groupal, et ce, afin de préserver le lien d'idéalisation qui l'unit au leader du groupe.

Pour Lifton (1999), la dépendance leader-adepte a constitué un élément important dans le recours au terrorisme par la secte religieuse d'Aum Shinrikyo. En effet, le leader de la secte s'est servi, selon Lifton (1999), de la dévotion de ses adeptes et de leur dépendance à ses enseignements pour progressivement les amener à croire qu'il était l'unique source d'énergie et de pouvoir divin. Cette croyance a d'abord permis au leader de favoriser l'acceptation, par l'ensemble du groupe, de la violence comme méthode de punition et de purification de ceux parmi les membres qui avaient choisi de quitter le groupe. Puis le leader a su convaincre bon nombre de ses fidèles que l'utilisation du gaz sarin contre la population civile du Japon était légitime, puisqu'il s'agissait, selon lui, de l'unique moyen de préserver l'unité de la secte et de purifier la société japonaise.

### **L'identité et la cohésion groupales**

Outre l'importance de la relation entre le leader et les adeptes dans l'acceptation et l'utilisation de la violence comme mode relationnel légitimé, la force du sentiment d'identité et de cohésion groupales qui se développe au fur et à mesure que des liens se tissent entre les membres du groupe peut également concourir à la légitimation du recours à la violence chez certaines sectes.

Bien entendu, lorsqu'une personne devient membre d'une secte, elle s'identifie à l'ensemble des croyances et des pratiques partagées par le groupe (Hogg, 2001). Cependant, l'une des particularités du sentiment d'identité groupale qui se développe dans une secte religieuse repose sur l'idéalisation du leader (Casoni, 2001). Puisque chaque membre partage un objet commun d'idéalisation, le leader, la dévotion des membres à ce dernier les rend solidaires et unis. L'idéalisation concourt aussi à instiller un sentiment de supériorité parmi les membres. En effet, puisque ceux-ci se voient comme étant les membres d'un groupe unique, dirigé par un être quasi divin, ils auront tendance à se considérer comme étant moralement supérieurs au reste de la population. En outre, lorsque l'identité groupale des membres est soudée par un projet commun, comme l'accès

imminent au paradis, les adeptes se sentent voués à un destin exceptionnel qui les distingue de la masse (Pelland, 2000). Le fait de participer à la création du paradis sur terre ou de se préparer à être les seuls à pouvoir y accéder amène aussi les membres à se représenter comme étant supérieurs aux autres. Il arrive alors que les membres d'une secte ne se perçoivent plus comme de simples humains, mais plutôt comme des êtres privilégiés qui, du fait de leur élection, ont des droits que les non-élus n'ont pas.

Dans ce contexte, l'identité individuelle, le sentiment de valeur personnelle ainsi que l'estime de soi deviennent indissociables de la participation active de l'individu à l'identité groupale. Toute menace à l'identité groupale ou toute entrave au projet commun de la secte sont ressenties comme menaçant le sentiment personnel d'identité des membres qui, à ce point du développement de l'identité groupale, est confondu avec le destin du groupe. Le recours à la violence peut alors servir à maintenir le sentiment d'identité et de cohésion groupales (Casoni, 2001 ; Mayer, 2001 ; Ranstorp, 1996).

Pour assurer la survie du groupe auquel ils sont massivement identifiés, les membres tentent de préserver la cohésion groupale interne. Celle-ci s'exprime notamment par la recherche active d'harmonie dans les rapports entre les membres. Le partage de rites et de rituels communs est essentiel au maintien de cette cohésion, car ces activités favorisent la consolidation des liens harmonieux entre les membres. Le maintien de la cohésion interne n'est cependant pas toujours facile à réaliser en raison des frustrations, des restrictions et des conflits qui risquent de naître dans tout groupe. Il arrive que la désignation d'un bouc émissaire parmi les membres serve à canaliser les angoisses de ces derniers par projection sur autrui, une façon de mieux s'en défendre, comme le décrit Freud (1921) dans son essai anthropologique *Totem et tabou*. De surcroît, la désignation d'un bouc émissaire au sein du groupe sert à maintenir la cohésion groupale. En fait, pour l'ensemble des membres, la désignation d'un ennemi commun, qu'il soit interne ou étranger au groupe, favorise le transfert massif des tensions collectives sur une ou des personnes bien identifiées, ce qui permet de conserver l'harmonie au sein du groupe (Casoni, 1996 ; Galanter, 1999 ; Girard, 1996 ; Moscovici, 1986).

Lorsqu'un bouc émissaire interne est désigné, il risque d'être l'objet de mauvais traitements de la part des autres membres de la secte. Bien que la violence à son égard soit justifiée aux yeux des

autres membres par le besoin impérieux de punir et de réhabiliter un membre déviant, cette justification occulte cependant la fonction groupale primordiale, qui consiste à préserver la cohésion du groupe.

### **Les réactions groupales aux conflits intragroupes**

Le recours à un bouc émissaire pour centraliser les tensions internes et favoriser la cohésion du groupe peut mener à des excès qui dépassent de loin la correction physique. Ainsi, les leaders du groupe d'Aum Shinrikyo, tout comme ceux de l'Ordre du Temple solaire, de la secte Restauration of the Ten Commandments, de même que ceux de la secte Church of the Lamb of God, n'ont apparemment pas hésité à ordonner le meurtre de certains de leurs membres dont ils craignaient l'influence négative sur l'ensemble de la secte.

Cependant, pour Reader (2001), ce sont les tensions internes entre les membres de la secte d'Aum ainsi qu'une faible contestation de son autorité qui ont conduit le leader à emprunter une trajectoire de violence extragroupale. Reader (2001) explique, à ce propos, que pour maintenir un mode de vie ascétique les membres devaient se soumettre à des séances où ils étaient physiquement violentés. Or, au cours d'une de ces séances, en 1988, un adepte est mort. Par suite de la menace d'un des membres de la secte de dénoncer ces pratiques abusives, Aum a modifié la doctrine du groupe, décrétant que le meurtre d'un individu, lorsqu'il l'exige, était bénéfique pour le karma du défunt. Selon Reader (2001), à la suite de ce décret la vision dichotomisée du groupe s'est intensifiée ; la société japonaise, dans son ensemble, a été perçue comme l'incarnation des forces du mal menaçant la spiritualité des membres. Aum, qui disait vouloir réduire au minimum les contacts des membres de sa secte avec le monde extérieur afin de préserver leur âme, réussissait cependant du coup à minimiser les risques de dénonciation venant de l'interne.

À cet effet, Reader (2000) rappelle donc qu'au cours des années 1990 plusieurs opposants du groupe ont été assassinés. La peur que les membres échouent dans l'atteinte de l'idéal groupal d'ascétisme était à ce moment si élevée que tout ce qui pouvait protéger le groupe de la contamination spirituelle était légitimé. Ceux qui s'opposaient à la secte confirmaient donc Aum dans sa vision clivée du monde ; en outre, sa croyance en l'imminence de la fin du monde a joué un rôle important dans la justification des attentats contre la population civile japonaise par des membres de la secte. En ce sens, on peut dire que, paradoxalement, l'apocalypse prédite par Aum a été partiellement réalisée à travers son recours aux attentats terroristes.

Mais comment comprendre que des gens ordinaires, sans passé criminel, tuent leurs semblables ? Selon Mayer (2001) et Reader (2001), lorsque les membres de certaines sectes sentent la menace d'une attaque imminente par un ennemi mystérieux qu'ils arrivent difficilement à cibler, ils se sentent en droit de recourir à la violence comme solution pour se protéger de cette attaque. L'exemple fourni par The Church of the Lamb of God est éloquent à cet égard. Le leader du groupe, Ervil LeBaron, aurait, selon le témoignage d'anciens membres, ordonné l'assassinat des ex-membres et de personnes extérieures au groupe qu'il jugeait dangereux pour la secte. Il justifiait ces meurtres en affirmant que les victimes menaçaient sa sécurité personnelle et celle du groupe.

### La légitimation des attentats extragroupaux

Les conflits avec les forces policières ou encore avec les institutions de contrôle social peuvent aussi donner lieu à des actes violents dirigés contre des personnes étrangères au groupe. Ainsi, nombre d'auteurs dont Casoni (1996), Wilson (1992) et Mayer (2001) observent que de simples vérifications fiscales, inspections scolaires ou d'autres investigations administratives de routine peuvent être interprétées comme des attaques contre la secte. Lorsque des enquêtes par la police ou par les services de protection de la jeunesse sont entreprises, le sentiment de menace est à son paroxysme. C'est ce qui semble s'être produit de façon tragique, tant pour les membres du Temple du Peuple en Guyane que pour la délégation menée par le sénateur Ryan, venue conduire une investigation officieuse à la suite de rapports inquiétants. Des parents qui avaient quitté la secte affirmaient en effet ne pouvoir exercer leur droit de garde, car le pasteur Jones n'autorisait pas leurs enfants à quitter Jonestown. La visite de la délégation a résulté en une fusillade contre ses membres alors qu'ils s'apprêtaient à quitter Jonestown. Dans les heures qui ont suivi ces assassinats, les quelque 900 adeptes vivant au campement ont été contraints au suicide par Jones.

Mayer (2001) et Reader (1999) soulignent le fait que nombre de sectes religieuses se croient l'objet de perpétuelles menaces. Cette crainte semble cependant aussi servir de rationalisation secondaire au recours à la violence par les membres de la secte. Selon Parachini (2001), le recours à l'acte terroriste peut même être précipité par un sentiment d'aliénation sociale. Par exemple, à la suite de l'établissement du groupe Rajneeshees au cours des années 1970 dans l'Oregon, de nombreux conflits avec les autorités municipales se sont produits en raison du souhait de la secte d'agrandir son complexe

immobilier. Se croyant en droit de se « défendre » contre ces tracasseries administratives, des membres de ce groupe ont contaminé avec de la salmonelle plus de quinze restaurants et de nombreux réservoirs d'eau potable de la municipalité. Plus de 715 personnes ont souffert d'un empoisonnement alimentaire à la suite de cet attentat. L'intention des membres de la secte était, en fait, de provoquer un empoisonnement alimentaire tout juste suffisant pour empêcher le plus grand nombre de citoyens possible de se rendre aux urnes lors des élections municipales. Les membres désiraient ainsi monopoliser le vote afin de gagner une majorité de sièges au conseil municipal afin de réaliser leurs projets d'expansion sans encombre.

Comme le note Mayer (2001), les désaccords internes comme les conflits avec la communauté peuvent avoir des conséquences dramatiques lorsque le groupe perçoit ces conflits comme menaçant sa survie. Cependant, devant un même état de menace tous les groupes ne réagissent pas pareillement. En effet, tant les membres du groupe d'Aum Shinrikyo que ceux de l'Ordre du Temple solaire croyaient être l'objet d'une conspiration internationale qui avait pour objectif de détruire leurs organisations. De plus, les deux groupes devaient composer avec des conflits internes importants. Leurs réactions ont cependant été très différentes. Alors que le groupe d'Aum a choisi la voie des attentats terroristes, les dirigeants de l'OTS ont eu recours au meurtre de quelques membres et au suicide commandé des autres. Une question de recherche pertinente, en ce sens, est de tenter de comprendre quels sont les éléments susceptibles d'influencer une secte à opter soit pour le suicide collectif, soit pour l'attaque terroriste.

### **L'influence de la philosophie groupale**

L'un des éléments qui peuvent contribuer à éclaircir cette question a été abordé par quelques auteurs, dont Casoni (2000), Juergensmeyer (2000), Mayer (2001), Wessinger (2001), et White (2001), qui voient le risque pour une secte religieuse de recourir à la violence comme étant subordonné à la philosophie groupale explicitement ou implicitement partagée par le leader et les membres de la secte. La philosophie d'un groupe, c'est-à-dire le système de référence qui détermine les représentations de soi et du monde des membres du groupe, exerce une influence importante sur le devenir d'une secte, selon Casoni (2000). Symbolisé à travers les fables et les mythes qui sont transmis au sein de la secte, le système philosophique de référence donne sens – tout en les guidant – aux choix, aux attitudes et aux conduites des membres.

Casoni (2000) affirme que la dangerosité potentielle d'une secte religieuse est directement influencée par la philosophie explicitement et implicitement partagée par l'ensemble des membres du groupe. L'auteure précise que, dans certaines conditions de réalité, des philosophies groupales particulières soutiendront différentes formes de passage à l'acte violent. Casoni (2000) propose, en outre, un modèle basé sur quatre types distincts de philosophies groupales, décrivant comment chacune d'elles peut influencer le type de leadership, le type de *membership*, la doctrine, la place et le traitement faits aux enfants, la forme d'organisation sociale et, enfin, le type d'organisation spatiale du groupe. Puis elle discute des types de passages à l'acte criminel qui sont en accord avec chacune de ces philosophies.

Par exemple, Casoni (2000) suggère que le groupe partageant une philosophie dite de survie risque particulièrement les dérives violentes qui peuvent cibler autant les membres eux-mêmes que des personnes étrangères au groupe. Chez les sectes qui partagent une philosophie de survie, la tendance à considérer tous ceux qui ne sont pas des membres du groupe comme des ennemis occupe une place prédominante. De ce fait, la secte se sent constamment menacée par tout ce qui lui est étranger. Ainsi, nombre d'interactions de la part de la société civile ou de la communauté environnante sont interprétées comme autant de menaces pour le groupe, voire pour la survie du leader et des membres. Cependant, les risques de passage à l'acte violent surviennent habituellement seulement au terme d'un long processus au cours duquel le groupe s'enferme de plus en plus dans les rets d'une philosophie de survie. À terme, à moins d'accepter l'implosion du groupe, la lutte armée contre les ennemis extérieurs ou encore le suicide collectif apparaissent comme les seules façons d'échapper au sentiment croissant de menace. Quoique Casoni (2000) ne discute pas spécifiquement de la transition de la secte religieuse au groupe terroriste, il est clair, quand on suit sa discussion, que ce devenir n'est pas exclu. D'autres auteurs soutiennent également que la philosophie groupale peut, dans des circonstances particulières, déclencher un passage à l'acte violent chez certaines sectes religieuses. Par exemple, pour Wessinger (2000), Juergensmeyer (2000), Hall (1995) et Mayer (2001), une philosophie millénariste peut pousser certains groupes à commander un suicide collectif ou une attaque terroriste.

#### Une vision manichéenne

De son côté, Krauss (1997) soutient qu'une vision manichéenne caractérise tous les groupes, particulièrement au début de leur formation. Ainsi, lorsque les membres ressentent de l'insatisfaction

au sein de la secte, la source de cette insatisfaction est projetée à l'extérieur du groupe. De nombreux chercheurs qui ont étudié des groupes fondamentalistes chrétiens associent d'ailleurs la propension à adopter une vision manichéenne du monde avec le développement d'un comportement de plus en plus ethnocentrique, voire raciste et violent (Blee, 2002 ; Smith, 1996 ; Wilson, 1996). Juergensmeyer (2000) précise qu'une telle vision du monde peut fournir une justification suffisante pour commettre des voies de faits graves contre ceux qui sont vus comme étrangers à la secte.

En outre, il appert que plus les ennemis du groupe sont représentés comme des êtres inférieurs, plus il est facile pour les membres de la secte de justifier le recours à des actes qui visent l'élimination d'êtres qui, puisqu'ils sont jugés inférieurs, sont assimilés à des « sous-humains ». Un tel processus de déshumanisation de l'autre permet ainsi de rationaliser aisément la violence étant donné que les victimes ne seraient pas de « vrais » humains (Cooper, 1978 ; Wessinger, 2001). Lorsque des membres de sectes sont fanatiques, suggèrent Taylor et Ryan (1988), ils adoptent une vision extrêmement réductrice du monde qui influence directement leurs conduites. Le fanatisme correspond pour ces auteurs à la détermination de la secte à respecter de façon absolue ses dogmes et ses croyances, de même qu'au zèle aveugle avec lequel les membres combattent tout ce qui leur est étranger. Cette combinaison porte la personne fanatique à réagir de façon extrême envers ceux qui sont identifiés comme hérétiques ou infidèles. Taylor et Ryan (1988) soulignent à cet effet que, puisque ces terroristes religieux se croient d'une supériorité morale indubitable, il est facile pour eux de légitimer leur recours aux actes terroristes sans ressentir de culpabilité. Selon Ranstorp (1996), la justification de la violence terroriste est facilitée chez ceux qui se perçoivent comme les élus de Dieu par le fait qu'ils croient agir en son nom. Toutefois, à moins que la secte ne soit en état de crise et qu'une menace à son identité groupale ou à sa survie ne soit perçue, le recours aux actes terroristes est peu susceptible d'être envisagé.

#### L'influence du millénarisme

Dans la foulée du passage du millénaire et à la suite de nombreuses dérives sectaires au cours de la dernière décennie (notamment : la fusillade contre les autorités fédérales et la mort de nombreux adeptes de la secte des Davidiens dirigés par David Koresh ; les attentats au gaz sarin commis dans le métro de Tokyo par le groupe d'Aum Shinrikyo ; et les suicides des membres de Heaven's Gate en Californie), plusieurs auteurs dont Wessinger (2000), Juergensmeyer

(2000) et Hall (1995), pour n'en nommer que quelques-uns, se sont penchés sur le danger posé par les croyances millénaristes dans la précipitation vers un passage à l'acte violent comme le suicide collectif ou l'attentat terroriste.

Pour qui entretient une croyance millénariste, les souffrances de l'homme sur terre cesseront avec la fin du monde et l'accès au paradis. Bien que des milliers de sectes religieuses et d'églises d'ores et déjà établies partagent des croyances millénaristes, peu d'entre elles sont violentes ou dangereuses. Pour Wessinger (1997), cela s'explique par l'orientation différente que peuvent prendre les croyances millénaristes. Ainsi, elle distingue les croyances qu'elle nomme *progressistes* de celles qu'elle dit *catastrophiques*. Pour les groupes dits progressistes, l'autre, le non-membre, est perçu comme une âme à sauver, une personne à convertir aux croyances de la secte. Les groupes millénaristes dits progressistes ne s'isolent donc pas de la communauté ; au contraire, ils recherchent la coexistence harmonieuse avec la communauté environnante, ne serait-ce que pour y convertir plus de gens à leurs croyances. L'objectif prosélytique des groupes dits progressistes consiste donc à *sauver* le plus grand nombre de personnes afin qu'au moment de l'apocalypse elles aussi aient accès au paradis. L'autre n'est donc pas vu comme un ennemi, ni comme un être inférieur à mépriser, mais comme une victime de son ignorance.

Pour les groupes millénaristes dits catastrophiques, comme leur nom l'indique, l'apocalypse fera suite à une catastrophe de grande envergure. Wessinger (1997) ajoute, en outre, que ces sectes entretiennent habituellement des relations tendues avec la communauté, puisqu'elles se sentent souvent persécutées et menacées, ce qui les amène à s'isoler géographiquement. Le risque d'un passage à l'acte violent est influencé, d'après Wessinger, par la forme appréhendée de la catastrophe qui créera le nouveau monde et par le rôle que jouent les fidèles dans l'avènement de ce monde. Selon les mythes invoqués, les fidèles peuvent se convaincre, en effet, qu'ils ont la tâche de purifier le monde des non-croyants ou de déclencher eux-mêmes une catastrophe pour hâter la fin du monde.

En effet, l'accès au paradis est, pour plusieurs sectes religieuses, le but ultime vers lequel leur dévotion tend. L'endroit où se trouve ce paradis peut se révéler très important dans le destin du groupe. Ainsi, lorsque la secte croit que le paradis se situe dans les cieux ou sur une autre planète, comme c'était le cas pour les membres de l'Ordre du Temple solaire, de Heaven's Gate ou du Temple du Peuple, le suicide collectif comme mode de passage vers l'autre

monde se justifie en toute logique. Dans ces circonstances, le suicide n'est pas perçu comme la finalité de la vie, mais plutôt comme le passage à un autre monde rempli de promesses. La décision quant au moment où ce passage s'accomplira semble influencée, cependant, par des éléments non doctrinaux, comme les conflits à l'intérieur du groupe ou avec la communauté.

Il peut arriver, dans de tels cas de figure, que l'acte terroriste soit envisagé pour précipiter la fin du monde. Par exemple, bien qu'Aum Shinrikyo eût prédit l'apocalypse pour l'année 1999, les conflits internes ainsi que les menaces externes qui pesaient sur le groupe l'amènèrent à devancer cette date. Décrétant l'apocalypse comme imminente, il lui fut aisé de susciter un plus grand engagement de la part de ses fidèles dans la lutte qu'il voulait leur faire mener, notamment contre les dissidents au sein de la secte. Nombre de facteurs peuvent donc amener le leader à modifier soit la date, soit la forme que prend le projet apocalyptique, soit encore le rôle des membres dans son avènement. La survenue imprévue de catastrophes naturelles, d'événements politiques, tout comme des menaces à l'autorité du leader, le fait que l'apocalypse prévue ne se soit pas matérialisée ou encore la présence de conflits internes majeurs sont au nombre de ces facteurs. Toutefois, même la présence de l'ensemble de ces facteurs ne résultera pas nécessairement en des dérives violentes. Par exemple, à la suite de prédictions qui se sont révélées erronées en de nombreuses occasions, les Témoins de Jéhovah ont invoqué l'état de péché du monde comme justification au report de l'apocalypse sans l'utiliser comme justification à la violence.

Pour nombre de sectes millénaristes dites catastrophiques, l'accès au paradis est tributaire d'une préparation pacifique qui est, avant tout, spirituelle, alors que dans d'autres sectes l'accès au paradis est vu comme nécessitant une préparation agressive de la part des adeptes. Dans ces cas de figure, les membres croient que l'accès au paradis doit être défendu jalousement, ce qui les amène à s'armer et à se préparer avec une logique de guerre. Le groupe de David Koresh à Waco semble avoir agi de cette façon. Un groupuscule québécois croit, pour sa part, qu'un lieu géographique précis a d'ores et déjà été choisi par Dieu pour le Jugement Dernier. Ils se considèrent autorisés, par conséquent, à en protéger l'accès afin que Dieu puisse les y accueillir exclusivement au moment de l'apocalypse. D'autres sectes, encore, croient qu'il faut purifier la terre de l'esprit du mal et, comme la secte d'Aum l'a fait, jugent qu'ils doivent avoir recours à des gestes terroristes de purification pour détruire l'esprit du mal.

Hoffman (1993) affirme, à ce propos, que les prophéties millénaristes augmentent le risque d'actes terroristes dans le contexte où le groupe s'attribue un rôle actif dans l'avènement du paradis. De telles croyances ont pour conséquence, comme le souligne White (2001), d'annuler l'effet dissuasif de sanctions pénales potentielles. De même, la perspective de l'imminence de la fin du monde soulève les inhibitions à l'égard du suicide ou vis-à-vis de la contrainte au suicide. Également, dans un contexte apocalyptique, le fait de participer à un combat qui opposerait les forces du bien aux forces du mal l'emporte souvent sur la morale civique et sur le respect des lois criminelles (Juergensmeyer, 2000).



## Conclusion

Cette brève discussion des écrits sur le fonctionnement interne des sectes religieuses a, volontairement, été centrée sur les

éléments qui sont susceptibles de favoriser l'acceptation et la légitimation du recours à la violence comme mode de relation au monde. Outre ces éléments, il appert, considérant l'histoire de différentes sectes religieuses étudiées, que l'éventuel recours au terrorisme par une secte religieuse suit un long processus d'évolution. Plusieurs éléments concourent à la légitimation du recours à la violence, dont la prédominance accordée à la cohésion interne par le maintien d'une identité groupale, l'influence de la philosophie du groupe et l'importance du lien d'idéalisation au leader. De plus, il semble que, lorsque le sentiment de menace croît, l'exacerbation d'un état de terreur intragroupe – basé sur la coercition, la menace et l'intimidation des membres ou la désignation d'un bouc émissaire au sein de la secte – ne suffit plus à calmer l'angoisse des membres. La tentation est alors grande de voir à l'extérieur du groupe la source des problèmes internes. Le recours au terrorisme par une secte religieuse s'inscrit probablement dans cette trajectoire. Cependant ce passage, même s'il peut être inscrit implicitement au sein même de la philosophie groupale, ne s'exprimera que si des conditions de réalité bien précises s'y additionnent et précipitent une escalade de violence intragroupale et extragroupale.

Le processus qui entraîne une secte religieuse à adopter une conduite terroriste n'a été qu'hypothétiquement ébauché dans ses grandes lignes et reste à être étudié de façon plus approfondie.

Plusieurs avenues de recherche s'ouvrent pour mieux comprendre le cheminement de certains groupes religieux qui choisissent la voie de la violence extragroupale. Notamment, il serait important de mieux cerner le processus de radicalisation du clivage et de la projection ainsi que son impact sur la perception de danger externe qui en découle. Il serait également utile de comprendre, à l'aide de témoignages de membres de sectes religieuses qui recourent aux actes terroristes, le processus d'intensification de l'idéalisation liée à la cause ou au leader qui semble avoir cours dans les groupes violents (Casoni et Brunet, 2002). De même, les menaces à l'identité et à la cohésion groupale peuvent être étudiées dans leurs rapports à la légitimation secondaire de la violence intra et extragroupale. Enfin, comme les conflits avec les représentants des institutions civiles et policières ainsi qu'avec la communauté influencent la perception de danger et, ultimement, la légitimation du recours à la violence, il serait important de cerner les représentations tant des membres de sectes religieuses que des acteurs sociaux associés à ces institutions. La mise en relief des convergences et des divergences dans ces représentations pourrait, en effet, permettre de mieux comprendre l'émergence des conflits violents entre ces groupes.

L'esquisse présentée dans ce chapitre peut en amener certains à penser qu'il faut ou bien contrôler radicalement les sectes afin d'éviter tout potentiel d'évolution vers le terrorisme, ou bien limiter tout aussi radicalement l'intervention de l'État, de la police ou des institutions sociales afin d'éviter de renforcer un sentiment potentiel de persécution. Ces deux réactions sont toutefois aussi insatisfaisantes l'une que l'autre, car elles ouvrent la porte tant à l'abus de pouvoir qu'à la victimisation d'innocents. S'il est nécessaire de mieux comprendre les contextes d'émergence de la violence au sein des sectes pour y réagir d'une façon adéquate et respectueuse des droits des personnes, il importe d'abord de comprendre la place et la fonction qu'occupe la secte religieuse violente dans la vie quotidienne de ses membres.

## Bibliographie

- BECKFORD, J.A. (1985). *Cult Controversies*, Londres, Tavistock.
- BIRD, F. et W. REIMER (1976). «A sociological analysis of new religious movement and para-religious movement in the Montreal area», dans S. CRYSDALE et L. WHEATCRAFT (dir.), *Religion in Canadian Society*, Toronto, Macmillan, p. 55-78.

- BLEE, K.M. (1996). « Becoming a racist: Women in contemporary Ku Klux Klan and neo-nazi groups », *Gender & Society*, vol. 10, n° 6, p. 680-702.
- BLEE, K.M. (2002). *Inside Organized Racism, Women in the Hate Movement*, Berkeley, University of California Press.
- CAMPICHE, R. (1995). *Quand les sectes s'affolent. Ordre du Temple solaire, média et fin de millénaire*. Entretien avec Cyril Depras, Genève-Lausanne, Labor et Fides-Institut d'éthique sociale.
- CASONI, D. (1996). *Les sectes : de la promesse du paradis à l'expérience de l'enfer*, Suisse, Interlaken.
- CASONI, D. (2000). « When does a cult become dangerous? Four philosophies associated with different types of dangerousness », *Cultic Studies Journal*, vol. 17, p. 1-25.
- CASONI, D. (2001). « Du paradis à l'enfer : étude des mécanismes psychologiques associés aux dérives sectaires », dans J. DUHAIME et G.-R. St-ARNAUD, *La peur des sectes*, Montréal, Éditions Fides.
- CASONI, D. et L. BRUNET (2002). « The psychodynamics of terrorism », *Canadian Journal of Psychoanalysis*, vol. 10, n° 1, p. 5-24.
- COOPER, H.H.A. (1978). « Terrorism: The problem of the problem of definition », *Chitty's Law Journal*, vol. 26, n° 3, p. 105-108.
- COOPER, H.H.A. (2001). « Terrorism. The problem of definition revisited », *American Behavioral Scientist*, vol. 44, n° 6, février, p. 881-893.
- COUTURE, L. (2003). « Les mains sales », dans D. CASONI et L. BRUNET (dir.), *Comprendre l'acte terroriste*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- CRELINSTEN, D.R., D. Laberge-Altmejd et D. Szabo (1978). *Terrorism and Criminal Justice: An International Perspective*, Lexington, MA, Lexington Books.
- CRENSHAW, M. (1989). *Terrorism and International Cooperation*, New York, Institute for East-West Security Studies.
- CRENSHAW, M. (1992). « How terrorists think: Psychological contributions to understanding terrorism », dans L. HOWARD (dir.), *Terrorism: Roots, Impact, Response*, New York, Praeger.
- CRENSHAW, M. (1995). *Terrorism in Context*, University Park, PA, The Pennsylvania State University Press.
- CUSSON, M. et J. PROULX (1999). « L'histoire des violences criminelles », dans J. PROULX, M. CUSSON et M. OUMET, *Les violences criminelles*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- DEES, M. et S. FIFFER (1993). *Hate on Trial*, New York, Villard Books.
- FREUD, S. (1912). *Totem et tabou*, Paris, Petite bibliothèque Payot.
- FREUD, S. (1921). *Psychologie collective et analyse du moi*, Paris, Payot.

- GALANTER, M. (1999). *Cults : Faith, Healing, and Coercion*, 2<sup>e</sup> édition, New York, Oxford University Press.
- GEMMILL, G. et G. KRAUSS (1988). « Dynamics of covert role analysis : Small group », *Small Group Behavior*, vol. 19, p. 299-311.
- HALL, J.R. (1995). « Public narratives and the apocalyptic sect: From Jonestown to Mt. Carmel », dans S.A. WRIGHT (dir.), *Armageddon at Waco : Critical Perspectives on the Branch Davidian Conflict*, Chicago, University of Chicago Press, p. 205-235.
- HOFFMAN, B. (1993). « *Holy Terror* » : *The Implications of Terrorism Motivated by a Religious Imperative*, Santa Monica, CA, Rand Corporation.
- HOFFMAN, B. (1998). *La mécanique terroriste*, Londres, Calmann-Lévy.
- HOGG, M.A. (2001). « A social identity theory of leadership », *Personality and Social Psychology*, vol. 5, n<sup>o</sup> 3, p. 184-200.
- JUERGENSMEYER, M. (2000). *Terror in the Mind of God. The Global Rise of Religious Violence (Comparative Studies in Religion and Society)*, Berkeley, University of Berkeley Press.
- KRAUSS, G. (1997). « The psychodynamics of constructive aggression in small group », *Small Group Research*, vol. 28, n<sup>o</sup> 1, p. 122-145.
- LALICH, J. (1997). « Dominance and submission : The psychosexual exploitation of women in cults », *The Sexualities*, vol. 19, n<sup>o</sup> 4, p. 37-52.
- LANGONE, M. (1993). *Recovery from Cults : Help for Victims of Psychological and Spiritual Abuse*, New York, Norton.
- LANGONE, M. (1995). « Secular and religious critics of cults : Complementary vision, not irresolvable conflicts », *Cultic Studies Journal*, vol. 2, n<sup>o</sup> 2, p. 166-181.
- LAQUEUR, W. (1999). *The New Terrorism : Fanaticism and the Arms of Mass Destruction*, New York, Oxford University Press.
- LIFTON, R. (1961). *Thought Reform and the Psychology of Totalism*, New England, University of North Carolina Press.
- LIFTON, R. (1997). « Beyond Armageddon: New patterns of ultimate violence », *Modern Psychoanalysis*, vol. 22, n<sup>o</sup> 1, p. 17-29.
- LIFTON, R.J. (1999). *Destroying the World to Save it. Aum Shinrikyo, Apocalyptic Violence, and the New Global Terrorism*, New York, Henry Holt Co.
- MAYER, J.-F. (1999). « Our terrestrial journey is coming to an end : The last voyage of the Solar Temple », *Nova Religio*, vol. 2, n<sup>o</sup> 2, p. 172-196.
- MAYER, J.-F. (2001). « Cults, violence and religious terrorism : An international perspective », *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 24, p. 361-376.
- MELTON, G. (1999). *The Rise of the Study of New Religions*. Communication présentée à la conférence Cesnur99, Bryn Athyn, PA.

- MOSCOVICI, S. (1986). « L'ère des représentations sociales », dans W. DOISE et A. PAMONARI (dir.), *L'étude des représentations sociales*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, p. 2-12.
- PARACHINI, J.V. (2001). « Comparing motives and outcomes of mass casualty terrorism involving conventional and unconventional weapons », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 24, p. 389-406.
- PELLAND, M.-A. (2000). *Récits de vie de membres actifs et d'anciens membres de groupes sectaires*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures, Université de Montréal, p. 156.
- RANSTORP, M. (1996). « Terrorism in the name of religion », *Journal of International Affairs*, vol. 50, n° 1, p. 41-62.
- READER, I. (2001). « Imagined persecution : Aum Shinrikyo, millennialism, and the Justification of Violence », dans C. WESSINGER, *Millennialism, Persecution and Violence*, p. 158-182.
- ROBBINS, T. et S.J. PALMER (1997). *Millennium, Messiahs, and Mayhem : Contemporary Apocalyptic Movements*, New York, Routledge.
- ROCHFORD, E.B. et J. HEINLEIN (1999). « Child abuse in the Hare Krishna movement : 1971-1986 », *ISKCON Communications Journal*, vol. 6, n° 1.
- ROY, J.-Y. (1998). *Le Syndrome du berger. Essai sur les dogmatismes contemporains*, Montréal, Boréal.
- SERVIER, J. (1997). *Le terrorisme*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».
- SINGER, M. (1995). *Cults in Our Midst : The Hidden Menace in Our Everyday Life*, San Francisco, Jossey-Bass Publication.
- SMITH, D.M. (1996). « The social construction of enemies : Jews and the representation of evil », *Sociological Theory*, vol. 14, p. 211-245.
- TAJFEL, H. (1978). *Differentiation between Social Groups : Studies in the Social Psychology of Intergroup Relations*, Londres, Academic Press .
- TAYLOR, M. et H. RYAN (1988). « Fanatism, political suicide and terrorism », *Terrorism*, vol. 11, p. 91-111.
- TOBIAS, L. et J. LALICH (1994). *Captive Hearts, Captive Minds : Freedom and Recovery from Cults and Abusive Relationships*, Alameda, CA, Hunter House.
- TROELTSCH, E. (1931). *The Social Teaching of Christian Church*, 2 vol., New York, Macmillan.
- TURNER, J.C. (1981). « The experimental social psychology of intergroup behavior », dans J.C. TURNER et H. GILES (dir.), *Intergroup Behavior*, Chicago, University of Chicago Press, p. 66-101.
- WEBER, M. (1927 ; 1950). *General Economic History*, Glencoe, The Free Press.

- WESSINGER, C. (1997). « Millennialism with and without the mayhem », dans T. ROBBINS et S.J. PALMER (dir.), *Millennium, Messiahs, and Mayhem*, New York, Routledge, p. 47-59.
- WESSINGER, C. (2000). *Millennialism, Persecution, and Violence*, New York, Routledge.
- WHITE, J.R. (1998). *Terrorism: An Introduction*, Belmont, CA, Wadsworth.
- WHITE, J. (2001). « Political eschatology. A theory of antigovernment extremism », *American Behavioral Scientist*, vol. 44, p. 937-956.
- WILSON, B.R. (1992). *The Social Dimensions of Sectarianism*, Oxford, Clarendon Press.
- WILSON, T.C. (1996). « Compliments will get you nowhere : Benign stereotype, prejudice, and anti-semitism », *Sociological Quarterly*, vol. 7, p. 465-479.



C H A P I T R E

# 5

---

---

## **PHILOSOPHIE GROUPE ET ACTION TERRORISTE**

---

**DIANNE CASONI**

École de criminologie  
Université de Montréal  
Psychologue, psychanalyste  
(Société canadienne de psychanalyse)

**LOUIS BRUNET**

Département de psychologie  
Université du Québec à Montréal  
Psychologue, psychanalyste  
(Société canadienne de psychanalyse)



**A**u cours d'une émission radiophonique diffusée le premier août 1923, Adolf Hitler proclame : « Il n'y a que deux choses qui puissent unir les hommes : des idéaux communs et des crimes communs. » Cette affirmation pour le moins saisissante apparaît après coup comme une prévision hallucinante de lucidité et une description horrifiante de vérité du programme qu'une multitude d'Allemands, d'Italiens, d'Espagnols et bien d'autres ont partagé avec Hitler. Après coup, on peut, en effet, sans risque de se tromper affirmer qu'Hitler a su déclencher, entretenir et gérer un vaste et monstrueux mouvement de groupe dans lequel la notion d'idéal a joué un rôle prépondérant. Il a su mettre sur pied un programme politique soutenu par un idéal à atteindre, coûte que coûte, tout en étant moralement indéfendable et il a ainsi amené des hommes et des femmes « ordinaires » à commettre des centaines et des milliers de crimes allant de l'appropriation « justifiée » des biens de leurs voisins juifs à la mise en esclavage d'enfants et d'adultes, à l'agression, à la mutilation et au meurtre. Tant de crimes commis par tant de gens ordinaires au nom d'un idéal commun !

Cette référence à l'Allemagne nazie vise à faire ressortir comment la poursuite d'un idéal commun, au-delà de toute technique d'endocrinement, constitue ce qui nous apparaît non seulement comme l'un des facteurs déterminants qui donnent naissance à certaines formes de violence extrême, mais aussi ce qui unit de façon spécifique les leaders et les membres d'un groupe terroriste. Ainsi, tout comme pour l'horreur des actes de barbarie commis sous la gouverne de Hitler, les crimes, les attentats violents et les meurtres perpétrés par des membres de groupes sectaires ou terroristes sont généralement le fait de « gens ordinaires » participant à une dynamique groupale dans laquelle l'idéal constitue une force irrésistible. Il arrive qu'à ces « gens ordinaires » s'ajoutent un nombre variable d'individus qui auraient été violents ou délinquants même en dehors d'un contexte groupal. Ceux-ci ne constituent toutefois jamais la majorité de ceux qui, comme les terroristes actuels, se laissent emporter à choisir l'idéal plutôt que la morale.

Dans ce chapitre, nous allons tracer les grandes lignes qui soutiennent la proposition selon laquelle un contexte groupal dont la cohésion de base se fonde sur l'idéalisation est ce qui amène des individus ordinaires à perpétrer des actes de violence qu'ils n'auraient autrement jamais commis en dehors de cette dynamique psychologique groupale. Afin d'atteindre cet objectif, nous puiserons dans un modèle proposé dans un article récent intitulé « The relation of group philosophy to different types of dangerous conduct in cultic groups » (Casoni, 2000).

Ce modèle associe quatre philosophies groupales à des types différents de conduites dangereuses. Par philosophie, nous entendons son sens le plus large, c'est-à-dire l'ensemble des idées qui constituent la façon pour un individu de concevoir et de comprendre le monde et les problèmes qui s'y posent. Essentiellement, ces quatre philosophies constituent autant de visions du monde qui, bien qu'elles soient unifiées et cohérentes, ne comportent qu'une part qui soit explicite. Leur part implicite, non ouvertement exprimée, est souvent fondamentalement déterminante dans les attitudes, les croyances et les comportements des individus ou des groupes d'individus qui les partagent.

Après avoir décrit très succinctement ces quatre philosophies groupales, nous présenterons de façon plus exhaustive l'une d'entre elles, soit la philosophie dite de survie. Puis nous exposerons notre conception du *processus d'idéalisation* qui a cours dans certains groupes sectaires afin de proposer, dans la troisième partie de ce chapitre, un essai qui discute de l'effet d'un processus d'idéalisation sur un groupe animé par une philosophie de survie. À travers la discussion de ces idées principales, nous proposerons une tentative de compréhension psychocriminogène du recours à l'acte terroriste.



### Quatre philosophies groupales

Le phénomène terroriste des dernières années a certes vu fondre graduellement les frontières habituellement établies

entre idéologies politiques et idéologies religieuses en tant que justification au recours à la violence de façon générale, et à l'action terroriste de façon particulière (Casoni et Brunet, 2002). Cependant, au moment de sa conception, le modèle des quatre philosophies groupales a pris appui sur l'étude de cas de certains groupes sectaires religieux, soit dans un contexte de dérive de leur groupe, soit comme pratique habituelle au sein de leurs groupes. Les actes ciblés étaient, spécifiquement, soit des actes de violence interpersonnelle commis à l'encontre de membres individuels du groupe, allant de sévices physiques et sexuels envers des enfants, des femmes ou des hommes au suicide commandé et aux meurtres de membres, soit des actes de violence commis contre des personnes extérieures à ces groupes, comme dans le cas d'attentats perpétrés contre des personnes considérées comme hostiles au groupe. À chacune des quatre philosophies

décrites est associé un certain type de violence dont la gravité hypothétique va en croissant, des groupes partageant une philosophie d'indulgence aux groupes partageant une philosophie de survie.

### Philosophie d'indulgence

La philosophie d'indulgence se caractérise par un esprit de tolérance et d'ouverture à l'égard d'autrui. Souvent, sous la gouverne d'un leader charismatique, le pouvoir politique dans ces groupes tend à être exercé par un groupe d'aînés qui respectent habituellement une hiérarchisation très marquée de leurs pouvoirs. Le prestige social et le respect de la part de la communauté environnante sont parmi les valeurs recherchées par ces groupes, ce qui tend à occulter les problèmes vécus au sein du groupe. En raison de leur prosélytisme actif, et du besoin de préserver l'estime et le respect de la société, ces groupes ont tendance à provoquer une victimisation secondaire significative des membres plus vulnérables de leurs groupes advenant des problèmes, même gravissimes, de sévices sexuels ou physiques envers les enfants ou encore de violence conjugale. En protégeant systématiquement les membres les plus influents ou qui jouissent du plus grand prestige, mais aussi en choisissant d'abord et avant tout de protéger le groupe de tout scandale public, les groupes qui partagent une philosophie d'indulgence ont tendance à blâmer les victimes, enfants comme adultes, des violences dont elles sont victimes au sein du groupe et à les contraindre au silence sur leur victimisation répétée, d'où leur victimisation secondaire.

### Philosophie de séparation

La vision du monde nourrie par les membres de groupes qui partagent une philosophie de séparation peut être décrite en ces trois mots : « *nous et eux* ». La dynamique groupale est organisée autour de cette dichotomie et du besoin constant de différenciation et de séparation entre le « nous » et le « eux ». La cohésion du groupe dépend, en effet, impérieusement de la démarcation nette entre ceux qui sont à l'intérieur du groupe et ceux qui sont à l'extérieur. Il n'est pas rare que l'opposition eux/nous s'exerce aussi à l'intérieur du groupe ; un ou des individus ou sous-groupes sont alors stigmatisés en raison de la non-conformité de leurs attitudes, comportements, discours ou habillement. Une telle étiquette remplit une fonction importante de contrôle social, mais elle sert aussi de sanction et est abondamment utilisée dans l'éducation des enfants. Il arrive qu'un tel étiquetage serve à identifier un individu comme le bouc émissaire du groupe. Dans ces cas, les sanctions peuvent alors aller de la simple

disgrâce, source d'une grande humiliation publique, à l'exclusion, au bannissement et à l'interdiction de contacts avec les membres du groupe.

Ainsi, dans les groupes qui partagent une philosophie de séparation, l'obéissance non seulement au dogme, mais aussi aux pratiques ainsi qu'à tous les détails de langue et de conduite permettant de bien distinguer le *nous* du *eux* est de toute première importance. Le leadership, dans ce type de groupe, est souvent assumé par une seule personne ou par un groupe restreint d'individus qui exercent habituellement un pouvoir d'autorité très grand sur les membres. La doctrine du groupe a tendance à être érigée en dogme, et l'adoption d'une attitude traditionaliste et conservatrice vise à solidifier la cohésion groupale.

### Philosophie de la pureté

La philosophie de pureté est une exacerbation de la philosophie de séparation. Nombre de groupes sectaires religieux adoptent une philosophie de pureté dont la maxime pourrait être : « Notre seul but est d'atteindre la pureté. » Leur vision du monde, en reprenant le clivage propre à une philosophie de séparation, s'effectue selon la dichotomie « purs-impurs ». La pression groupale exercée sur les membres vise l'atteinte de la pureté qui, très souvent, cible des traits humains fondamentaux, comme l'expression d'émotions, la satisfaction de désirs sexuels ou de besoins corporels et matériels. Le cheminement qui mène vers la pureté est, de toute évidence, extrêmement exigeant et demande des sacrifices et des renoncements constants. Les enfants sont particulièrement vulnérables dans de tels groupes en raison même de leurs besoins d'enfants et de leur immaturité de fait.

Contrairement aux groupes qui partagent une philosophie de séparation dans lesquels les comportements déviants sont surtout l'objet d'une surveillance et, le cas échéant, sont couverts d'opprobre, les groupes qui partagent une philosophie de pureté non seulement exigent une hypervigilance de la part des individus, mais ils imposent aussi des confessions publiques particulièrement humiliantes. Fréquemment, seul le leader du groupe est considéré comme ayant acquis l'idéal de pureté recherché. Ce statut lui confère de grands pouvoirs d'autorité sur les membres du groupe qui le voient comme l'incarnation de toute loi, de toute vérité. Il n'est pas rare que ces groupes exigent de leurs membres qu'ils fassent des gestes concrets, quelquefois sous la forme de rites de passage, afin de prouver leur pureté. De tels groupes tendent à s'isoler de la société afin de se protéger des non-membres, considérés comme impurs et qui, de ce

fait, risquent de les contaminer. Cet isolement contribue à consolider l'emprise du leader sur les membres du groupe et accentue grandement le sentiment que le monde extérieur est dangereux, ce qui mène parfois à une attitude de méfiance qui peut paver la voie à une philosophie de survie.

### Philosophie de survie

Bien que ce dernier modèle ait été construit à la suite de l'étude de groupes sectaires religieux, les similitudes avec les groupes sectaires à visée terroriste sont nombreuses. Il n'est d'ailleurs pas étonnant d'y voir tant de ressemblances, puisque plusieurs groupes terroristes actuels sont le fruit d'une évolution qui conduit un groupe sectaire religieux à ajouter une visée terroriste à sa mission.

La philosophie de survie constitue une exacerbation de ce qui a été désigné comme étant des philosophies de séparation et de pureté. Ces trois philosophies se caractérisent d'abord par un clivage, une opposition active et continue entre les membres du groupe : **nous** et les non-membres, **eux**, soit tous ceux qui ne font pas partie du groupe.

En ce qui concerne plus particulièrement la philosophie de survie, elle peut être résumée par l'aphorisme suivant : *Si vous n'êtes pas avec nous, vous êtes contre nous*. Le clivage eux/nous y est donc exacerbé au point où le monde extérieur est perçu comme dangereux, en raison d'une projection massive sur celui-ci de tout ce qui est vu comme méchant, comme mauvais. La source de toute angoisse, de toute injustice, de toute souffrance est ainsi systématiquement située en dehors du groupe de référence, au point où le monde extérieur, les non-membres, les mécréants, les non-initiés sont indistinctement vus comme des ennemis, potentiels ou avérés. Les leaders et les membres de tels groupes craignent donc constamment d'être agressés de l'extérieur. Selon le contexte social, les ennemis reconnus seront des leaders politiques, des institutions publiques, la police, l'armée ou quiconque détient une autorité institutionnelle sur le groupe. Cependant, quand la philosophie atteint un point de développement extrême, tous ceux qui sont en dehors du groupe sont désignés comme des ennemis, par association. Puisque les membres de ces groupes se sentent continuellement menacés, ils trouvent légitimes de se protéger, voire de se défendre activement et donc, dans une certaine mesure, d'attaquer avant d'être attaqués. Quelques caractéristiques des groupes qui partagent une philosophie de survie seront décrites au cours des prochaines pages puisque ce sont ces types de groupes sectaires religieux qui sont les plus sujets aux dérives terroristes.

### Le leadership

Habituellement, le leader d'un groupe où domine une philosophie de survie règne comme un maître absolu qui exerce son pouvoir de façon solitaire, quoiqu'il puisse être secondé par quelques personnes privilégiées dont il s'est assuré la loyauté. Dans les cas extrêmes, le leader contrôle entièrement le groupe, ayant un pouvoir de vie et de mort sur chaque individu. Mais, même dans des situations moins excessives, l'autorité du leader ne sera pas contestée, puisque les membres voient souvent celui-ci comme un demi-dieu. En raison des attributs de sagesse quasi divine qui lui sont conférés et de son pouvoir total sur le groupe, le leader est habituellement le centre focal de la vie de groupe.

Le leader prend habituellement toutes les décisions, des plus vitales aux plus insignifiantes. Quand ce n'est plus possible en raison de la taille du groupe, des décisions sont prises par ses lieutenants mais elles sont considérées comme étant provisoires, puisque le leader peut les changer pour quelque raison que ce soit et à n'importe quel moment. Comme il exerce son pouvoir d'une façon totalitaire, le leader veut habituellement être informé de tout ce qui se passe dans le groupe et parmi les membres. En outre, il peut avoir tendance à établir un mode coercitif de relation avec ses adeptes. Il peut être tyrannique et même avoir recours à la brutalité comme mode de sanction.

### Les membres du groupe

Une soumission totale à l'autorité du leader est attendue de la part des membres. En ce sens, ceux-ci acceptent de confier au leader et à ses représentants leur devenir immédiat et futur, abandonnant ainsi leur volonté propre au bon vouloir du leader. Puisque le leader est vu comme un demi-dieu, les membres se sentent privilégiés de le servir et de s'abandonner à lui. Si la loyauté au leader est la vertu la plus importante pour chaque membre individuel, elle constitue aussi une valeur groupale essentielle.

Le statut social, la richesse ou le prestige personnel peuvent se révéler déterminants dans certains de ces groupes, en ce qu'ils influent sur l'ascendant du leader. Il arrive, toutefois, que le nombre total de membres soit plus significatif que le prestige ou le talent de membres individuels. Comme la taille du groupe est souvent considérée comme un symbole de la valeur du leader, les recruteurs de talent bénéficient d'un statut élevé.

### La doctrine

Le plus souvent, un groupe qui adhère à une philosophie de survie est plus influencé par la personnalité du leader que par la doctrine elle-même. Les forces du leader, ses habiletés, son charisme, son prestige et sa valeur en tant que sauveur de son peuple l'emportent sur la doctrine. En ce sens, l'interprétation que donne le leader des textes sacrés compte beaucoup plus que les textes eux-mêmes. Le groupe acceptera habituellement toutes les modifications doctrinales, interprétations et introductions de nouveaux préceptes, pratiques ou rituels instaurées par le leader avec le dévouement qui caractérise leur loyauté à ce dernier.

### L'organisation spatiale

Le fait que le monde extérieur soit vu comme mauvais tend à encourager ces groupes à chercher des lieux isolés pour s'établir. On vit le plus possible en autarcie, de façon à mieux protéger la communauté de l'hostilité attribuée au monde extérieur. Plus le monde extérieur est vu comme hostile, plus la philosophie de survie gagne en importance au sein du groupe et plus les membres sentent le besoin de protéger le leader et de se protéger en prenant des mesures actives d'autoprotection. Dans ces cas, l'architecture des édifices, l'aménagement du terrain, le choix d'un lieu stratégique pour s'établir deviennent les impératifs qui guident la façon de vivre du groupe. Au fur et à mesure qu'une philosophie de survie se développe, des principes militaires de défense passive et active sont mis en place. Le siège social du groupe ressemble désormais plus à un camp militaire ou à une forteresse qu'à un lieu de culte. La visée religieuse du groupe tombe alors au second plan, même si le discours conserve le style et le vocabulaire religieux.

### L'organisation politique

Une organisation fortement hiérarchisée est typique des communautés qui partagent une philosophie de survie. Le leader étant à la tête de cette hiérarchie, c'est lui qui exerce le pouvoir et qui a autorité sur les membres à qui des responsabilités peuvent être déléguées en fonction de leur loyauté au leader. Cette situation se traduit par une structure de pouvoir dans laquelle aucun membre n'est assuré de sa propre autorité ni de son statut. Le leader utilisera de surcroît les promotions et les déclassements pour s'assurer que ses lieutenants ne sont jamais en compétition avec lui en raison du prestige ou du pouvoir qu'ils auraient pu gagner auprès des autres membres.

Cependant, cette structure de pouvoir stimule la compétition entre les lieutenants. Ainsi, les luttes de pouvoir entre les lieutenants sont fréquentes et peuvent être féroces. Le prestige et le pouvoir qui sont associés au fait d'être proche du leader amènent à leur suite des rivalités latentes et des conflits ouverts de courte durée. Puisque la loyauté au leader est la vertu la plus importante, des manifestations de loyauté sont utilisées dans le but d'acquérir davantage de pouvoir. Parallèlement, des dénonciations de déloyauté sont utilisées pour exclure des rivaux et favoriser des alliances politiques.

Comme le nombre total des membres importe plus que leur qualité, le leader considère souvent les individus comme étant remplaçables, sans égard pour le rôle qu'ils jouent ou pour leur contribution réelle au groupe. La désignation de boucs émissaires et l'exclusion de membres sont ainsi utilisées abondamment, sans que l'on se préoccupe d'un affaiblissement éventuel du groupe. En effet, l'incertitude quant au sort de n'importe quel membre, qu'il s'agisse de son déclassement hiérarchique, de son exclusion ou de son élimination pure et simple, est utilisée pour contrôler les rivalités potentielles et accroître la loyauté au leader. En ce sens, la servitude et la soumission totale au leader sont exigées de la part de tous les membres.

Paradoxalement, plus un individu a un statut élevé, plus sa loyauté au leader risque d'être remise en question par celui-ci et plus il sera exposé aux rétrogradations, à l'expulsion ou à l'élimination. La tension sociale et l'appréhension d'une destitution ou d'une expulsion, tout comme la présence de tant de rivalités parmi les lieutenants du groupe, créent une atmosphère de perpétuel conflit entre les membres.

La distribution inégale et éphémère du pouvoir donne aussi naissance à de forts sentiments d'injustice et d'envie parmi les membres. Elle peut alors causer beaucoup de détresse individuelle, de déception, d'épuisement psychologique et parfois de désespoir. Quand une telle atmosphère d'insatisfaction s'amplifie, le leader et ses proches lieutenants peuvent désigner un nouvel ennemi à l'extérieur du groupe, entreprendre des manœuvres « guerrières » ou encore commander une attaque. Le processus qui consiste à réorienter les membres vers une source extérieure de danger a pour fonction de diminuer les tensions internes en canalisant les énergies hostiles vers un ennemi externe. Cette façon de faire constitue une tactique connue et éprouvée de tout stratège militaire.

Cette brève description permet de dresser un portrait du climat à l'intérieur d'un groupe qui partage une philosophie de survie. Ce climat de fond, en s'exacerbant, crée une atmosphère de terreur interne. Ce n'est plus seulement la cohésion du groupe qui dépend de l'identification d'un ennemi externe dont il faut se défendre ; la survie même du groupe en vient à être associée à l'idée que l'ennemi externe désigné doit être combattu et éliminé.



### **Terreur interne et idéal groupal**

Mais devant une dynamique groupale si effrayante, faite de contraintes impérieuses, remplies de tension, de menaces, de

risques d'expulsion et d'obligations de soumission, une question s'impose à l'observateur extérieur : pourquoi les membres choisissent-ils de maintenir leur adhésion à une telle organisation ? Outre le fait que l'isolement géographique constitue une barrière considérable à toute défection, il est utile de rappeler que, dans un groupe sectaire qui a évolué vers une philosophie de survie, toute velléité de liberté individuelle est sévèrement réprimée. Mais, alors, pourquoi des individus aussi sévèrement réprimés ne se révoltent-ils pas contre une telle organisation totalitaire ? Nous allons tenter dans cette seconde partie du chapitre de donner un aperçu de ce qui peut convaincre les membres de demeurer profondément engagés et solidaires de ces groupes, malgré les difficultés éprouvées, et en dépit des conditions extrêmement difficiles dans lesquelles ils vivent, en discutant de l'importance que revêt le processus groupal d'idéalisation.

Une part de la réponse à la question de l'engagement indéfectible des membres semble résider dans le mécanisme de clivage décrit précédemment. Non seulement le clivage eux/nous semble absolu dans un groupe sectaire qui partage une philosophie de survie, mais ce clivage s'accompagne de la projection sur « eux » de toutes les composantes psychologiques qui sont vécues comme indésirables selon l'idéologie du groupe. Ainsi, le clivage et la projection se joignent pour donner aux membres du groupe l'illusion de ne plus avoir en eux ces caractéristiques qu'ils jugent indésirables. Ils se convainquent d'en être purifiés, alors que celles-ci sont, en fait, projetées à l'extérieur du groupe, ce qui procure aux membres un gain narcissique considérable qui compense quelque peu les sacrifices imposés.

Toutefois, la conséquence inévitable d'une utilisation massive de ce clivage-projection est la tendance à *l'idéalisation* dans les représentations de soi et du groupe. L'utilisation massive et soutenue du couple clivage-projection, tel qu'on le rencontre dans les groupes qui partagent une philosophie de survie, a comme effet non seulement de restreindre considérablement la capacité de jugement critique et de jugement de la réalité des individus, mais aussi de favoriser la naissance d'un *processus d'idéalisation* qui semble jouer un rôle primordial dans le devenir de plus en plus violent de certains groupes sectaires terroristes.



### Processus d'idéalisation

Nous désignons par l'expression « processus d'idéalisation » un processus psychique groupal, évolutif, par lequel

les membres en viennent à concentrer l'essentiel de leurs investissements libidinaux et narcissiques sur un leader, une doctrine ou encore un mouvement social ou politique. Ce leader, cette doctrine ou ce mouvement s'en voient surestimés, exaltés. Grâce à cette surestimation, l'objet idéalisé devient pour le membre du groupe le dépositaire de l'essentiel de ses projets, désirs, aspirations ainsi que de ses idéaux les plus puissants, bien qu'inconscients.

L'idéalisation est un phénomène psychique bien connu, qui apparaît de façon normale dans la relation amoureuse, qui est typique de l'adolescence et souvent associé à la passion. Cependant, le processus d'idéalisation que nous décrivons en référence à la philosophie de survie est un phénomène qualitativement différent de l'idéalisation normale. En effet, chacun peut secrètement entretenir des rêves plus ou moins réalisables ; chacun possède en soi une série d'idéaux qui lui servent de guide tout au long de sa vie. Mais, pour la plupart d'entre nous, nous tendons vers des idéaux, des projets qui non seulement sont inscrits dans les limites de nos possibilités en tant qu'humains, mais qui sont suffisamment en lien avec les limites sociales, politiques et culturelles déterminant notre conduite pour ne pas nous mettre nous-mêmes ni mettre les autres en danger. C'est d'ailleurs le rapport à ces limites qui distingue le processus d'idéalisation du groupe sectaire de la poursuite normale d'idéaux ou de projets de chacun. Ainsi, les idéaux et projets sont habituellement soumis aux contingences de la réalité que nous vivons comme

individus. Ce type d'idéaux correspond à ce qui, en psychanalyse, est associé à l'Idéal du Moi, par opposition aux idéaux appartenant au Moi idéal qui, eux, ne tiennent aucunement compte des limites imposées par la réalité ou par les contraintes sociales. Ces idéaux se caractérisent par leur nature grandiose inconsciente qui s'exprime dans la démesure et hors de toute contrainte de réalité (Lussier, 1975 ; Casoni et Brunet, 2003).

Le processus d'idéalisation est avant tout un phénomène groupal et évolutif. Il s'agit d'un processus qui s'amplifie par l'effet de la multiplication des idéalisation partagées par les membres au sein du groupe, ce qui explique à la fois l'intensité du phénomène et ses manifestations spectaculaires marquées par la démesure. Comme Freud (1921) l'a déjà démontré, celui qui projette ses idéaux sur autrui se sent partager la grandeur qu'il attribue au leader ; il se sent agrandi narcissiquement grâce à ce lien d'idéalisation par identification au leader. L'idéalisation, en ce sens, s'accompagne d'un mouvement identificatoire qui permet une importante gratification narcissique. Ainsi, paradoxalement, si l'idéalisation, et la surestimation de l'autre qu'elle comporte, place l'individu dans un état de dépendance, sinon de soumission au leader, elle lui permet aussi, par identification, de se sentir plus grand, plus fort, en lui donnant le sentiment de ne faire qu'un avec l'objet idéalisé. Quand des phénomènes d'identification idéalisante sont ainsi partagés par un ensemble de personnes, et que certaines conditions sociales sont remplies, ces idéalisation isolées peuvent donner naissance à un phénomène groupal extrêmement puissant qui n'a de cesse de croître, d'évoluer vers toujours plus d'idéalisation : c'est ce que nous nommons un *processus d'idéalisation*.

Ce processus d'idéalisation est donc constitué de phénomènes complexes d'idéalisation et d'identification qui lient les membres du groupe les uns aux autres dans une dépendance réciproque toujours plus grande au leader et au groupe ; cela, de surcroît, tout en maintenant vivant un sentiment de survalorisation narcissique du leader, de soi et du groupe qui est, en soi, intimement associé au processus d'idéalisation. Dans ces conditions, la poursuite d'un projet, qu'il soit de l'ordre du développement spirituel, des revendications politiques ou encore du prosélytisme religieux, devient tellement infiltrée par le processus d'idéalisation que la poursuite de ce projet, au sens strict, devient d'importance secondaire par rapport au désir de maintenir vivant le processus d'idéalisation. Le groupe en vient, en effet, à se tourner vers la poursuite du projet surtout pour procurer aux membres l'occasion de retrouver, en eux et pour eux, une source

renouvelable d'élation narcissique. En fait, la visée du processus d'idéalisation devient vite contaminée par le désir impérieux de maintenir le processus d'idéalisation effectif et efficient.

Le processus d'idéalisation affirme en ce sens l'appartenance au groupe en soutenant le sentiment de faire partie d'une communauté d'initiés, d'élus. Chacun se sent ainsi confirmé dans un sentiment de grandeur, sinon de grandiosité inconsciente à travers un jeu de réflexion narcissique réciproque entre les membres, et entre les membres et le leader. Le sentiment de valeur narcissique de chacun se trouve donc agrandi non seulement par le fait d'avoir été choisi pour faire partie du groupe de privilégiés, mais aussi par son appartenance et sa participation au projet de ce groupe d'élus. Bien qu'il s'y crée ainsi un sentiment de solidarité extraordinaire, une relation d'interdépendance intense se développe également, ce qui fragilise le sentiment d'identité propre, comme l'a souligné Casoni (2001) dans une étude sur les dérives meurtrières au sein des sectes. En effet, non seulement le désir de faire perdurer cet état de grâce, cet état d'élation narcissique devient compulsif, mais on finit par le ressentir comme nécessaire afin d'éviter de sombrer dans le désespoir.

Le processus d'idéalisation, en permettant à chacun d'entretenir un sentiment de complétude narcissique, procure certes un sentiment de grandiosité. Toutefois, la force d'attraction de pareils sentiments est tellement grande que l'idée même d'y renoncer est ressentie comme une catastrophe psychique et suscite le désespoir. L'individu pris dans un tel rets en arrive à sacrifier les repères que lui offrent son identité individuelle, sa rationalité et son sens critique au profit du gain narcissique que lui fait vivre le processus d'idéalisation. Malgré le fait que les exigences inhérentes à un tel processus deviennent éventuellement impossibles à réaliser et qu'elles soient même sources de désespoir, la majorité des gens qui y sont engagés sont incapables de renoncer au projet qui concrétise le processus d'idéalisation, puisque ce projet englobe désormais leurs seules sources de valorisation narcissique. En ce sens, en critiquer le moindre aspect, pire encore y renoncer, laisse l'individu dans un état d'épuisement narcissique désespérant.

Voilà pourquoi, au-delà des techniques possibles de manipulation mentale et d'abus de pouvoir réel vécus par des membres de groupes terroristes qui partagent une philosophie de survie, il apparaît que les gestes criminels commis par ces individus ne peuvent s'expliquer uniquement par la thèse de l'endoctrinement. Nous proposons plutôt l'hypothèse que les adeptes d'une telle philosophie et

leurs leaders sont unis par des liens d'identification complexes et contraignants qui se tissent à la faveur d'un processus graduel d'idéalisation dont ils perdent éventuellement la maîtrise. Ce processus d'idéalisation soude leaders et adeptes et les fixe dans des rôles complémentaires dont ils deviennent réciproquement dépendants pour maintenir leur équilibre narcissique. La force d'attraction de ce processus d'idéalisation peut ultimement occuper une place tellement prédominante dans l'économie psychique des protagonistes que ses exigences supplantent toutes les valeurs de l'individu. Dans ces conditions, même la vie, celle du sujet comme celle d'autrui, ne constitue plus un contrepoids suffisant pour éviter les dérapages violents, meurtriers et suicidaires.

Dans les groupes sectaires auxquels nous nous référons, il apparaît que la fonction de l'idéal ne consiste plus à servir de phare pour guider la conduite et soutenir l'espoir à travers un projet qui soit subordonné à l'épreuve de réalité. Au contraire, l'idéal devient un impératif, un devoir à accomplir impérieusement, peu importe sa démesure ou les conséquences associées à sa réalisation. Il ne s'agit donc plus d'une fonction qui appartient au domaine de l'Idéal du Moi en ce qu'elle sert de soutien et aide l'individu dans son cheminement personnel ou dans le dépassement de ses difficultés. Plutôt, la fonction d'idéal, inscrite au sein du processus d'idéalisation, est subordonnée aux impératifs omnipotents du Moi idéal. Dans ces conditions, la fonction de l'idéal devient inextricablement imbriquée dans un processus mortifère, puisque l'investissement narcissique du projet est tel que la poursuite d'un idéal ne réfère plus à un rêve pour l'avenir, mais est une condition immédiate pour rendre l'actuel tolérable.

Lorsque l'atteinte de l'idéal devient un impératif qui doit s'actualiser dans l'immédiat, cet impératif enferme les individus et les groupes concernés dans une quête désespérée qui nourrit toujours plus avant le processus d'idéalisation. En effet, le risque de dérive violente apparaît grand quand le narcissisme investit à ce point l'idéal, quand le projet doit être absolument réalisé, vécu dans l'immédiat comme condition impérieuse à l'équilibre narcissique de chacun. Aussi, à ce point de l'histoire d'un processus d'idéalisation groupal, l'individuel et le collectif se chevauchent, et les lignes de démarcation entre l'un et l'autre deviennent poreuses et floues. Ce qui est pensé, dit, fait par chacun doit incarner l'idéal commun, au risque sinon de compromettre ce qui, dorénavant, est conçu comme assurant la survie narcissique de tous. Cet engrenage devient une véritable prison tant pour les membres et pour le leader que pour

le groupe. Cette prison est d'autant plus intolérable qu'à ce point-ci de l'engagement dans un processus d'idéalisation la temporalité est abolie.

Les terroristes kamikazes qui appartiennent à un groupe sectaire terroristo-religieux se recrutent d'ailleurs souvent parmi les membres qui sont particulièrement sensibles au désespoir. Pour ceux-ci, l'incapacité de rester en contact avec l'état de grâce associé au processus d'idéalisation suscite de forts sentiments d'envie qui donnent naissance à des sentiments intolérables de vide, d'angoisse et de faillite. Comme nous avons cherché à le démontrer dans un texte récent (Casoni et Brunet, 2002), l'envie profonde ressentie vis-à-vis de tous ceux qui leur apparaissent comme possédant ce qui leur manque, en l'occurrence cet état de grâce insaisissable, constitue un moteur puissant qui soutient leur geste homicide-suicidaire. En effet, ces kamikazes ressentent le besoin de recourir à des mesures extrêmes pour se préserver du désespoir suscité par leur envie. La tentative de conjurer leur désespoir s'exprime par le déplacement sur l'au-delà du lieu où, enfin, ils auront accès à l'état de grâce envié. En outre, en faisant le sacrifice de leur vie, ils espèrent être l'objet, ne serait-ce que momentanément, de l'idéalisation des autres membres du groupe.

Cet accès à la passion mégalomane de l'omnipotence (sans qu'on puisse y relever pour autant une psychopathologie au sens nosographique du terme) n'affecte certainement pas tous les leaders ni tous les lieutenants, ni tous les membres de groupes sectaires, même si au sein de certains groupes, vu de l'extérieur, tous y semblent engagés également. Plutôt, nous y reconnaissons l'aboutissement final de la logique inhérente au cœur même d'un processus commun d'idéalisation. Le leader n'est plus uniquement un guide pour les membres dans leur quête narcissique ; au point ultime, il est devenu Dieu pour lui-même et pour un bon nombre de ses membres. D'ailleurs, c'est aussi parce que les adeptes participent activement au processus d'idéalisation qu'ils ne quittent pas le groupe sectaire, même lorsque les signes de dérapage deviennent évidents. Si les adeptes se soumettent encore au leader, s'ils lui accordent explicitement un droit de vie et de mort sur leur corps physique, c'est qu'ils ont déjà abandonné leur âme au processus d'idéalisation. Leur psychisme entier, comme pour leur leader, est absorbé par le processus d'idéalisation dans lequel tout leur narcissisme a été investi.

En bref, adeptes et leaders participent activement à un processus d'idéalisation investi narcissiquement par chacun d'une façon massive. L'adepte, en projetant son idéal sur le leader, se sent agrandi et il en vient à dépendre de cette idéalisation du leader pour maintenir ce nouvel équilibre narcissique. D'une façon complémentaire, le leader a besoin d'être l'objet de l'idéalisation des adeptes afin de calmer ses propres angoisses et doutes, et maintenir ainsi son équilibre narcissique. À défaut de quoi il craint de sombrer dans le désespoir. Le processus d'idéalisation donne rapidement lieu à un clivage entre ce qui est vu comme « bon », c'est-à-dire ce qui concourt à maintenir le processus d'idéalisation actif, et ce qui est perçu comme « mauvais », donc tout ce qui éloigne ou menace le processus d'idéalisation. Le « mauvais » est d'abord projeté *extra muros*, sur ce qui est extérieur au groupe. Cette projection favorise l'isolement typique des groupes sectaires, ainsi que le recours à des actes d'agression envers des représentants de ce qui est étranger au groupe. Néanmoins, en raison des tensions intragroupes et du doute personnel qui inévitablement surgit chez les adeptes, le clivage en vient tôt ou tard à viser des membres à l'intérieur même du groupe sectaire. Dans les moments de grande tension ou devant l'éventualité de l'éclatement du groupe, un bouc émissaire peut être créé par une intensification du clivage afin de renforcer le processus d'idéalisation et préserver l'équilibre narcissique menacé des membres et du leader.

Il arrive aussi que le processus d'idéalisation prenne une telle ampleur et qu'il soit ressenti par les membres comme étant à ce point essentiel à leur équilibre narcissique que les dénouements violents deviennent quasi inévitables. Dans ces cas, la mort est idéalisée et devient paradoxalement synonyme d'immortalité. Dans les groupes sectaires terroristo-religieux, le recours à des actes terroristes commis par des kamikazes se fonde sur ce fantasme d'immortalité.

Bien que tout groupe sectaire semble se construire et se définir par rapport à une recherche d'idéal, seuls certains groupes s'enfoncent toujours plus avant dans un processus d'idéalisation qui, à terme, est inévitablement violent et destructeur. Cependant, tout groupe est susceptible d'être tenté par un processus d'idéalisation tellement les gains narcissiques semblent, à première vue, non seulement procurer une satisfaction extraordinaire, mais susciter aussi un sentiment unique de transcendance des limites habituelles d'existence humaine, et ce, tant pour les leaders que pour les adeptes.

## Bibliographie

- CASONI, D. (2000). « The relation of group philosophy to different types of dangerous conduct in cultic groups », *Cultic Studies Journal*, vol. 17, p. 1-25.
- CASONI, D. (2001). « Du paradis à l'enfer : étude des mécanismes psychologiques associés aux dérives sectaires », dans J. DUHAIME et G.-R. St-ARNAUD, *La peur des sectes*, Montréal, Éditions Fides.
- CASONI, D. et L. BRUNET (2002). « The psychodynamics of terrorism », *Canadian Journal of Psychoanalysis*, vol. 10, n° 1, p. 5-24.
- CASONI, D. et L. BRUNET (2003). *La psychocriminologie. Apports psychanalytiques et applications cliniques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 249 p.
- FREUD, S. (1921 ; 1991). « Psychologie des masses et analyse du moi », dans *Œuvres complètes* (vol. XVI), Paris, Presses universitaires de France, p. 1-83.
- LUSSIER, A. (1975). *Essai sur l'idéal du Moi*. Thèse de doctorat (Ph. D.) sous la direction de Noël Mailloux, Département de psychologie, Université de Montréal.

P A R T I E

---

2

---

---

IMPACTS

---

ET RÉPONSES

---



C H A P I T R E

---

6

---

**TERRORISME  
ET MORALITÉ**

**Le problème  
des mains sales**

---

**JOCELYNE COUTURE**

Département de philosophie  
Université du Québec à Montréal



**L**a grande question qui intéresse les philosophes au sujet du terrorisme est celle de savoir si le terrorisme peut, dans certaines circonstances, être moralement justifiable et, si oui, quelles sont ces circonstances. Cette question est un cas particulier d'un problème connu en philosophie sous l'appellation « problème des mains sales » : des actions, moralement répréhensibles en elles-mêmes, comme tuer, torturer ou infliger des souffrances à des personnes innocentes, peuvent-elles, en certaines circonstances, être moralement justifiées ? La question est généralement soulevée au sujet de la guerre – existe-t-il des guerres justes ? – et il est certainement pertinent de la soulever aussi au sujet d'actions terroristes. J'arguerai ici qu'elle se pose également au sujet des répliques apportées aux actes terroristes.

Les réponses que les philosophes ont données au problème des mains sales sont diverses. Elles ont cependant en commun de suggérer un rapport entre la légitimité possible des visées du terrorisme et la légitimité de la réplique à des actes terroristes. J'aborderai d'abord la catégorie de visée pour souligner les difficultés qu'elle pose, dans les cas concrets, lorsqu'on veut l'utiliser pour apprécier le caractère moral ou non d'une réplique à des actes terroristes. J'avancerai ensuite qu'il est possible de déterminer le caractère moral d'une réplique au terrorisme sans faire appel à la catégorie de visée et qu'il est sans doute souhaitable de procéder ainsi. Enfin, je présenterai quelques mots du discours sur le terrorisme et du rôle des intellectuels dans cet espace. Sur chacun de ces points je prendrai comme référence ou exemple les événements et les discours qui ont entouré les attentats terroristes du 11 septembre.



### **La catégorie de visée**

Dans les jours qui ont suivi les attaques terroristes de septembre 2001 le président des États-Unis a dit beaucoup de

choses, mais un message qu'il a martelé avec une insistance particulière est que les responsables de ces attaques s'en étaient pris aux valeurs de la démocratie, de la liberté et des droits humains. Il imputait alors à des personnes qu'il ne connaissait sans doute pas des mobiles, des visées spécifiques dont il ne pouvait pas savoir si elles correspondaient à leurs visées réelles.

Six mois plus tard, il continuait de répéter que les valeurs de la démocratie, de la liberté et des droits humains étaient mises en péril par ces attaques. Et nous savons maintenant qu'il avait raison. Nous le savons, non pas parce que nous en savons maintenant davantage au sujet des terroristes qui ont commandité ces attaques, ni au sujet de visées qu'ils poursuivaient en détruisant les tours du World Trade Centre (WTC), mais parce que nous pouvons observer que ces attaques ont été suivies de tout un train de mesures préjudiciables à la liberté et à la démocratie et cela, non seulement en territoire américain, mais partout dans le monde.

Entre temps, la guerre a été déclarée. Pourquoi la guerre ? Parce que, nous dit-on, c'est le seul moyen de préserver la liberté, la démocratie et les valeurs universelles. Retour, donc, à la case départ avec, cette fois, une preuve à l'appui ; nous devons éradiquer le terrorisme parce que les terroristes cherchent *et réussissent* à saper nos valeurs.

La manœuvre manque de subtilité, mais elle mérite d'être auscultée. Premièrement, assigner aux terroristes leurs mobiles permet de faire l'impasse sur d'autres mobiles plausibles et, par conséquent, sur ce qu'on pourrait éventuellement nous reprocher. C'est donc, à un premier niveau, une stratégie de disculpation : « nous sommes de bons démocrates, nous souscrivons à des valeurs universelles et c'est à ce titre qu'on nous attaque ». C'est aussi, pour ce qui est de la réplique aux actes terroristes, une stratégie d'autojustification. Attribuer aux terroristes leur visée, c'est leur attribuer l'intention de créer certains effets dont on pourra ensuite les tenir responsables même si ces effets allégués sont en réalité la réponse que l'on choisit de donner aux actes terroristes.

Dans la pratique, les visées précises poursuivies par les auteurs d'actes terroristes sont rarement limpides, en dépit de l'existence, dans plusieurs cas, de manifestes, de communiqués ou de déclarations publiques. Et la principale raison à cela est exemplifiée par la stratégie du président des États-Unis : les gouvernements et les élites ébranlés par des actes terroristes ont besoin d'affirmer, premièrement, qu'ils sont au-dessus de tout soupçon et, deuxièmement, que leur réplique – souvent très répressive – est la seule qui s'imposait dans les circonstances. La manière la plus commode de faire l'un et l'autre est d'assigner aux terroristes des mobiles déraisonnables. Dans le cas du terrorisme d'État, les visées sont habituellement plus claires, mais c'est sans compter le fait qu'il est dans la nature de ce type de terrorisme de ne pas s'afficher comme tel. Pour

cette raison, j'estime que la notion de visée, si intéressante soit-elle d'un point de vue philosophique, n'est pas une notion fiable lorsqu'il s'agit d'évaluer la légitimité d'une réplique à des actes terroristes.



### **Les balises morales d'une réplique au terrorisme**

Comment donc, lorsque nous ne connaissons pas les visées spécifiques d'un acte terroriste, pouvons-nous déterminer la

réponse qu'il convient de donner à cet acte ? Comment pouvons-nous savoir si cette réponse est adéquate, si elle n'est pas inutilement répressive, si elle ne fait pas elle-même des victimes innocentes ? La question est importante, car, contrairement à ce qu'on aimerait parfois nous faire croire, c'est nous, et non pas les terroristes, qui sommes moralement responsables de la manière dont nous répondons aux actes terroristes, et cela, quelle que soit par ailleurs la responsabilité morale que doivent porter les terroristes eux-mêmes pour leurs desseins et leurs actes criminels.

Je pense qu'un examen attentif des suites d'un attentat terroriste peut, dans un premier temps, nous permettre de distinguer les effets des actes terroristes attribuables à leurs auteurs de ceux que nous avons nous-mêmes créés en y répondant.

Parmi les suites des attaques du 11 septembre, je compte la censure dans les médias et la restriction concomitante de l'accès à l'information pour les citoyens. Je compte aussi la création impromptue d'infractions nouvelles, de peines nouvelles, les arrestations préventives motivées sur la base d'un « doute raisonnable », la levée de l'obligation de présenter certains éléments de preuve à l'accusé et à son avocat, qui, conjointement, équivalent à une véritable suspension de la règle de droit. Je compte enfin l'augmentation des budgets de la défense au détriment de ceux de la santé et de l'éducation, l'organisation de la surveillance des télécommunications et les intrusions que cela signifie dans la vie privée des citoyens, l'incitation explicite à la délation. Les effets de ces mesures sont prévisibles : elles créent un climat de méfiance généralisé qui ne peut que conduire à la rupture des liens de confiance entre les citoyens, à la stigmatisation de certains groupes de citoyens en raison de leur appartenance raciale, religieuse ou politique. Parmi les suites des attentats du 11 septembre, je compte également, sur le plan international, la

guerre contre l'Afghanistan, l'organisation de la répression des minorités dans plusieurs pays du monde, la création d'un tribunal militaire pour les prisonniers soupçonnés de terrorisme, le renforcement de la logique guerrière (notamment en Israël) sous la bannière de la lutte contre le terrorisme, le réarmement, l'intensification des tensions internationales, etc.

Supposons un instant que le président des États-Unis avait raison de dire que les terroristes du 11 septembre s'attaquaient à la démocratie, à la liberté et aux droits humains et demandons-nous lesquelles de ces mesures sont de nature à consolider les assises de ces valeurs. Aucune, bien au contraire. En les édictant ou en les autorisant, le président ne cherchait pas à contrer la menace qu'il avait lui-même identifiée. Ou, pour le dire autrement, il se chargeait lui-même de mettre à exécution partout dans le monde, y compris sur le territoire américain, la menace qu'il imputait aux terroristes. Mais ne devrions-nous pas reconnaître que les terroristes, en procédant aux attaques du 11 septembre, appelaient cette réplique ? Ne devons-nous pas admettre qu'ils sont, même indirectement, responsables des suites que le gouvernement américain a données à leurs actes ?

C'est bien ce qui est suggéré lorsqu'on dit que la réplique aux attentats du 11 septembre était la seule possible étant donné la nature de la menace que faisaient planer ces attentats. Là où la possibilité de choisir n'existe pas, il ne saurait y avoir de responsabilité morale. Mais quelle était donc la nature de la menace en question, si l'on fait abstraction des visées imputées aux terroristes ? Celle de voir se répéter les attaques terroristes en sol américain ? Tous les experts s'entendent pour dire que, pour contrer cette menace, il suffisait de faire preuve d'une plus grande rigueur dans l'application des lois existantes. Il n'était donc pas nécessaire de gonfler l'appareil coercitif, créant une entorse à la Constitution, et il n'était pas non plus pertinent, du point de vue de la sécurité en territoire américain, d'aller mettre à sac l'Afghanistan. La menace était-elle plutôt de voir se développer un terrorisme international susceptible de s'attaquer aux intérêts américains où que ce soit dans le monde ? Si telle était la menace, l'absurdité d'une guerre visant à l'éradication totale du terrorisme devrait nous sauter aux yeux. Une telle guerre est absurde, premièrement, dans la mesure où il est impossible qu'elle atteigne son but et, deuxièmement, dans la mesure où, telle qu'elle a été conçue par le gouvernement américain, c'est-à-dire par l'organisation à l'échelle internationale de la répression des minorités contestataires de tout acabit – minorités nationales,

religieuses, linguistiques –, elle ne peut qu'alimenter la tentation pour ces groupes de recourir à des méthodes terroristes à l'endroit des instigateurs de la répression. Et si la menace était de voir se développer un terrorisme international, quel besoin le gouvernement américain pouvait-il avoir de faire peser sur ses propres citoyens une telle chape de coercition, de suspicion et de censure ?

Force est donc de conclure que la réplique aux attentats du 11 septembre n'était ni requise ni rendue nécessaire par « les circonstances ». Ce qui frappe plutôt, c'est son inadéquation à peu près complète relativement à la menace terroriste, quelle que soit la façon dont on puisse se représenter cette menace à la suite des attentats du 11 septembre.

Lorsqu'on les considère dans leur ensemble, cependant, ces réponses aux attaques du 11 septembre convergent vers un résultat évident, à savoir le renforcement de l'autorité du gouvernement américain sur ses propres citoyens et au sein de la communauté internationale. Et il importe de souligner, ici encore, que ni la stabilité du gouvernement américain ni son rôle hégémonique au sein de l'ordre mondial n'étaient mis en péril par les attentats du 11 septembre, ni même par le terrorisme international.

Que doit-on en conclure pour ce qui est de la justification morale de la réaction des gouvernements occidentaux aux attentats du 11 septembre ? La réponse peut sembler évidente, mais j'aimerais revenir, en les clarifiant, sur les raisons pour lesquelles elle devrait justement nous sembler évidente.

Lorsqu'on cherche à déterminer le caractère moral d'une réplique à un acte aussi spectaculairement criminel que les attentats du 11 septembre, il faut, à mon avis, distinguer trois cas.

1. Il n'existe qu'une seule réponse possible et adéquate face à la menace terroriste. C'est le cas le plus simple, quoique d'un point de vue moral il ne soit pas simpliste. Car, que signifie l'adéquation en matière de moralité, sinon que : *a*) la réponse doit être, ou doit apparaître hors de tout doute raisonnable, comme étant une solution au problème du terrorisme (pertinence de la réponse) et *b*) la réplique n'est pas pire que le mal qu'elle vise à enrayer (proportionnalité de la réponse). Exiger cela ne signifie pas que la réplique soit exempte de tout inconvénient du point de vue moral ; cette réplique peut comporter de la violence, des pertes de vie, des torts divers causés à des personnes

innocentes, des restrictions des droits et libertés, etc. C'est ici que surgit le problème des mains sales. Peut-on, dans une certaine mesure et dans certaines circonstances, commettre, en vue d'un plus grand bien, des actes qui, autrement, nous apparaîtraient comme moralement et hautement répréhensibles? Certains répondent oui à cette question. D'autres non. Si la réponse aux attentats du 11 septembre avait correspondu à ce premier cas, ce qu'on nous laisse entendre lorsqu'on nous dit que c'était la seule réponse possible, alors on aurait pu au moins discuter de sa recevabilité morale et peut-être conclure par l'affirmative.

2. Il existe plusieurs réponses adéquates au terrorisme. Deux situations peuvent alors se présenter : *a)* Supposons que toutes les réponses sont également efficaces et proportionnées (au sens où elles n'impliquent pas un mal plus grand que le mal qu'elles visent à enrayer). Supposons, de plus, que certaines de ces réponses possibles ne soulèvent pas le problème des mains sales (solutions pacifiques, basées sur la négociation, la compréhension, des accords mutuellement avantageux) ; ce sont bien entendu celles que nous devrions moralement choisir. D'un point de vue moral, il ne serait pas justifié de leur préférer une solution qui serait plus coûteuse moralement parlant, sans être plus efficace ; *b)* Supposons maintenant que toutes les solutions adéquates soulèvent le problème des mains sales. Alors, nous devrions choisir la solution la moins dommageable dans l'ensemble. J'ai avancé plus tôt que la réponse aux attentats du 11 septembre ne peut pas être justifiée, même en tant que réponse très déplaisante au terrorisme, puisqu'elle n'est même pas adéquate. Une autre façon de le dire est qu'elle ne prend pas en considération un éventail de réponses possiblement adéquates et, en particulier, des réponses pacifiques. Le temps écoulé entre le 11 septembre et le 7 octobre, c'est bien connu, n'a pas été utilisé pour essayer de trouver des solutions, mais pour rallier les puissances étrangères autour du projet américain. La réplique américaine procède en fait d'une abdication d'une responsabilité morale : celle d'examiner et d'évaluer les options possibles et de choisir la moins dommageable. Ce qui nous conduit au cas suivant.
3. La réponse donnée n'est pas adéquate, c'est-à-dire qu'elle n'est pas une réponse au problème du terrorisme mais qu'elle y trouve un prétexte pour poursuivre des objectifs

qui, dans toute autre circonstance, auraient été plus difficiles sinon impossibles à réaliser. C'est exactement là que nous en sommes, il me semble, avec la réplique aux attentats du 11 septembre. Cette réplique, inadéquate relativement au problème du terroriste, est parfaitement adéquate relativement aux ambitions hégémoniques de la superpuissance états-unienne et elle a fourni à plusieurs gouvernements à la fois un prétexte leur permettant de donner libre cours à leurs penchants bellicistes, oppressifs, militaristes, voire totalitaires, et une justification d'un usage abusif de la force. Voilà donc, en somme, pourquoi cette réplique est moralement indéfendable : elle ne contribue en rien à résoudre un problème réel, mais plutôt, et au risque de l'amplifier encore, elle poursuit des fins moralement indéfendables par des moyens qui le sont également.

Je voudrais maintenant aborder les circonstances dans lesquelles la réplique a pu apparaître comme une réponse, voire la seule réponse appropriée aux attentats du 11 septembre.

Comment expliquer, d'abord, que des citoyens épris de liberté, fiers de leur constitution démocratique et libérale aient pu, sans trop maugréer, se laisser imposer des mesures qui limitent leur liberté de mouvement et d'expression, facilitent les intrusions dans leur vie privée, autorisent les arrestations préventives, accordent un pouvoir discrétionnaire à la police et à l'armée ou à certains membres du cabinet ? Comment expliquer que le peuple américain ait accepté sans broncher, par exemple, la création d'un ministère de la Sécurité (pour ne pas dire de la Défense) intérieure, ou l'autorisation donnée à l'armée de participer à des opérations policières sur le territoire américain et contre les citoyens américains ?

Il n'y a probablement pas de réponse unique à cette question. La rapidité avec laquelle ces divers changements ont été décrétés ou votés, le fait qu'ils aient été introduits à la pièce, ce qui rend particulièrement difficile d'avoir une perspective d'ensemble sur leur impact cumulatif, le manque d'information des citoyens, peut-être dans certains cas leur apathie font sans doute partie de la réponse. Plusieurs ont suggéré que le sentiment d'insécurité engendré par les attaques du 11 septembre a fait en sorte que les citoyens se sont résignés à mettre en veilleuse leurs droits et leurs libertés. Cela conforte, bien entendu, le discours officiel justifiant ces mesures par le fait qu'elles sont requises pour la sécurité. Mais il y a aussi l'inverse, qu'on s'est bien gardé de souligner, à savoir que la multiplication des mesures

sécuritaires au-delà d'un certain seuil, combinée avec le discours sur la sécurité, risque bien plus d'alimenter le sentiment d'insécurité que de le calmer et peut, par conséquent, contribuer à faire apparaître comme légitimes toujours plus de mesures sécuritaires.

Au lendemain des attentats du 11 septembre, le discours du maire de New York exhortant ses ouailles à ne pas céder à la panique contrastait singulièrement avec le discours du président des États-Unis, avec sa rhétorique guerrière, brandissant la menace du fanatisme religieux, du totalitarisme, de l'axe du mal, de complots ourdis par les ennemis de la nation, évoquant la possibilité de nouvelles attaques biologiques, voire nucléaires. Et toujours, dans l'urgence de se protéger de tous ces périls, tombaient les nouvelles mesures sécuritaires, les lois contraignantes qui ne faisaient qu'ajouter à l'insécurité.

Sur le plan mondial, on a pu observer, dans les semaines qui ont suivi les attentats terroristes, cette même ascension sécuritaire qui se nourrit d'elle-même et cautionne toujours plus de contrôle, toujours plus de présence américaine en territoires étrangers, toujours plus de démonstrations de force qui ont pour effet de rallier autour de la puissance américaine toute opposition potentielle, mais aussi de décourager quiconque voudrait se désolidariser du programme américain. C'est dans ce contexte aussi que le projet de bouclier antimissile a repris du poil de la bête, au point que les Européens acceptent maintenant d'en discuter et que le gouvernement américain a pu décider de répudier le traité de désarmement nucléaire (ATM). Toujours en prétextant les périls qui planent maintenant sur la planète.

Dans les manuels de philosophie ou de sciences politiques, au chapitre immanquablement consacré au terrorisme, on en donne souvent une caractérisation qui n'est guère controversée tant elle est générale. Selon cette caractérisation, le terrorisme consisterait à exploiter la peur en vue de déstabiliser l'ordre politique, social ou économique établi, et cela, dans le but d'amener un groupe ou un gouvernement à faire ce qu'il n'avait pas l'intention de faire. Si l'on en admet autant du terrorisme, on peut dire sans trop de risque de se tromper que le comportement des autorités états-uniennes depuis le 11 septembre procède d'une logique terroriste. En exploitant et en amplifiant la peur créée par les attentats du 11 septembre, le gouvernement a réussi à déstabiliser aussi bien l'ordre constitutionnel de son propre pays que l'ordre international fondé sur la souveraineté interne et externe des États. C'est ainsi qu'il a pu amener, aussi bien

ses propres citoyens que les États étrangers, à faire ce qu'ils n'avaient pas l'intention de faire, c'est-à-dire, pour les citoyens des États-Unis, aliéner leurs droits et leurs libertés et, pour les États étrangers, collaborer dans des entreprises guerrières décidées et conduites par les Américains. En exploitant la peur du terrorisme international, le gouvernement des États-Unis a réussi à anéantir la possibilité même de la dissidence intérieure et extérieure et à s'assurer un contrôle sans limite dans tous les domaines où les intérêts américains sont susceptibles d'entrer en jeu.

Il est bien connu que les États-Unis s'adonnent depuis longtemps au terrorisme d'État. Ils l'ont fait au Chili, en Indonésie, au Guatemala, en Colombie, au Nicaragua et, plus récemment, au Venezuela. Ce qui est nouveau, c'est qu'ils le font maintenant sur leur propre territoire en sabotant leur propre ordre constitutionnel. Cela est nouveau et n'a rien pour rassurer les citoyens d'un pays voisin bien connu depuis des années pour acquiescer à tout ce que décident les gouvernements états-uniens et qui, plus récemment, s'est fait complice et collaborateur actif du terrorisme d'État américain à l'étranger.

Résister à ce terrorisme-là, c'est d'abord le dénoncer pour ce qu'il est : un ahurissant montage de dangers, de périls, d'ennemis à abattre, de guerres à finir, d'extermination de la culture occidentale, d'apocalypse à nos portes. Résister, c'est aussi refuser de s'abandonner à la logique de la peur qui est une logique de manipulation, d'intimidation et de chantage. Résister, pour les universitaires que nous sommes, c'est chercher à dissiper le voile d'idéologie qui masque actuellement les vraies questions que nous devrions nous poser, voile d'idéologie tellement lourd de présupposés concernant le bien-fondé du plan d'action du gouvernement américain qu'il nous empêche présentement non seulement de nous attaquer à ces questions, mais même de les formuler. Ces vraies questions sont : comment expliquer les attentats terroristes du 11 septembre ? Comment expliquer le terrorisme en général ? Celui-ci peut-il, dans certains cas, être justifié ? Peut-on le prévoir ? le prévenir ? Les sociétés occidentales ont-elles une part de responsabilité dans l'avènement du terrorisme international ? Si oui, quelle est cette part ?

Certains d'entre vous se sont attaqués à ces questions, d'autres sûrement le feront. Ce que je voudrais indiquer pour conclure, c'est que sur ce terrain-là aussi, pour les universitaires, il y a et il y aura de plus en plus, je pense, une bataille à livrer contre l'idéologie et l'intimidation.



### **Les intellectuels dans la lutte contre le terrorisme**

Dans un article récent, un politologue de grande réputation, Michael Walzer (2002), s'en prend à ceux qui posent ce que

je viens d'appeler « les vraies questions ». Qu'a-t-il donc à leur reprocher ? Tout d'abord qu'ils parlent pour ne rien dire. Le terrorisme, selon Walzer, est un phénomène qui ne s'explique pas sinon, peut-être, par l'irrationalité ou la folie destructrice ; le terrorisme est un phénomène qui ne s'explique pas, dit-il, parce qu'il est moralement incompréhensible : c'est un mal absolu, ce qui le situe au-delà de notre entendement. Sur ce dernier point, Walzer est d'ailleurs rejoint, quoique par des voies différentes, par le philosophe André Glucksman, selon qui le terrorisme, mais aussi les révolutions et les luttes d'indépendance nationale, procéderait d'un pur nihilisme, d'une soif inextinguible de destruction pour la destruction.

Les intellectuels de gauche sont en particulier pris à partie par Walzer, car d'une façon caractéristique ils expliquent le terrorisme par des « conditions matérielles » telles que l'oppression, les écarts de richesse ou l'exclusion. Ce faisant, affirme Walzer, les intellectuels ne cherchent et ne réussissent qu'à excuser ce qui est, pour reprendre ses mots, « un mal absolu ». Or, excuser le terrorisme c'est l'encourager, c'est cultiver pour lui un terreau fertile, c'est, pour tout dire, s'en rendre complice. Ceux qui cherchent à comprendre le terrorisme, à l'expliquer, à en découvrir les causes sont donc invités, par Walzer, sans autre forme de procès, à se taire. Dans la même logique et pour les mêmes raisons, ils devraient aussi s'abstenir de critiquer la réponse américaine aux actes terroristes du 11 septembre. « Cette guerre (contre le terrorisme) est juste et nous devons la gagner », clame Walzer, cette fois en compagnie d'une soixantaine d'universitaires américains, dans une lettre adressée au journal *Le Monde* où elle a d'abord été publiée. « [Cette guerre] constitue, écrivent les cosignataires de cette lettre, l'unique moyen par lequel peuvent être protégées les valeurs universelles de la démocratie, de la liberté et des droits de la personne. »

Venant d'un intellectuel qui, de surcroît, se présente lui-même comme un intellectuel de gauche, le message a de quoi surprendre. Et je m'en surprends, non pas parce que Walzer avance des positions que je ne partage pas sur la moralité du terrorisme ou de la guerre contre le terrorisme, mais à cause de la manière dont il affirme ces positions.

Je passe sur l'amalgame entre expliquer et excuser, qui présume qu'il n'est pas possible de blâmer ce que par ailleurs on comprend ou, en tout cas, qui laisse entendre que les intellectuels qui sont en désaccord avec Walzer sur l'immoralité absolue du terrorisme sont affectés d'un tel biais idéologique qu'ils ne peuvent pas distinguer une explication et un jugement de valeur. Je passe aussi sur la thèse voulant qu'il n'y ait pas d'explication au terrorisme, alors que Walzer lui-même en fournit une : le mal absolu, la fureur destructrice. Ce qui laisse entendre, encore une fois, que toute explication différente de celle que retient Walzer ne peut pas être considérée comme une explication. Je passe aussi sur le fait qu'un intellectuel somme ses collègues de ne pas chercher à comprendre et de mettre en veilleuse leur esprit critique. Je passe, je passe, mais je voudrais quand même souligner que les standards de la discussion publique à l'œuvre dans l'adresse de Walzer à ses collègues sont plutôt bas ; arguments d'autorité, définitions *a priori* disqualifiantes, sous-entendus et injonctions, tout cela coiffé d'une accusation à peine voilée, à l'endroit de ceux qui ne seraient pas d'accord avec lui, d'être moralement dépravés, de se faire les complices du terrorisme, voire d'être des traîtres à la nation.

Vers la fin de son article, Walzer envoie aux intellectuels un message très clair : « Nous saurons que nous aurons gagné la guerre contre le terrorisme, dit-il, lorsque ces intellectuels auront été réduits au silence. » Qu'est-ce à dire ? C'est dire que la guerre contre le terrorisme, c'est aussi contre les intellectuels qu'elle doit se jouer. Walzer n'ajoute pas, mais il aurait pu le faire comme il le fait dans la lettre d'Amérique, « c'est une guerre juste et nous devons la gagner ».

Ainsi, après avoir semé la panique parmi la population pour mieux la contrôler et évacuer au maximum les risques de dissidence, après avoir fait de même au niveau international, on s'apprête à répéter l'opération au sein de l'université : sachez que des complices du terrorisme sont à l'œuvre dans nos salles de cours ; ils enseignent à nos enfants, ils publient des articles dans nos journaux, font paraître des ouvrages qui influencent les populations. Nous les avertissons qu'ils ne seront pas les bienvenus parmi nous, que nous mènerons contre eux une lutte sans merci, jusqu'à ce qu'ils soient réduits au silence... ou qu'ils disent comme nous. À bon entendeur salut ! Universitaires de tous les pays, vous êtes avec nous ou contre nous.

Appellerons-nous cela une déclaration de guerre ? ou encore du terrorisme intellectuel ? Je vous laisse le choix, mais c'est, très

certainement, une tentative d'intimidation. À laquelle il faut résister quoi que ce soit que nous pensions de l'immoralité du terrorisme et de la guerre contre le terrorisme.

Michael Walzer est un citoyen américain et on pourrait mettre sur le compte de l'idéologie ambiante son discours à la fois légitimant et militant. Je préciserai là-dessus deux choses pour terminer. La première est que Walzer est aussi un intellectuel et un intellectuel influent à l'échelle mondiale. Je pense qu'il faut prendre son discours au sérieux et préparer la riposte à ce type de discours. La deuxième chose est qu'il n'a pas manqué d'intellectuels non américains pour tenir sensiblement le même discours. J'ai parlé plus tôt du philosophe français André Glucksman. Lui aussi est célèbre et influent. Plus près de nous, les philosophes André Robitaille et Daniel Jacques (2001), dont l'un est aussi chroniqueur au journal *Le Devoir*, nous prévenaient dans ce journal du risque que « les explications des attentats ne se transforment en justification des politiques qui les inspirent », que ces explications ne transforment les victimes – à savoir les Américains – en bourreaux. Et ils concluaient en affirmant que le discours des intellectuels était dangereux, car il risquait « de semer la confusion au sein des amis de la démocratie à un moment où, plus que jamais, ils avaient besoin d'être solidaires ».

Donc, encore une fois, le message est clair : Intellectuels, cessez de chercher à expliquer. L'explication, nous la tenons : ces gens-là (les terroristes) sont des ennemis de la démocratie et de la liberté. Et si vous ne le voyez pas, ayez au moins la décence de vous taire.

Le message que je veux laisser en terminant est quelque peu différent. J'ai tenté de montrer, dans cet essai, qu'il est conceptuellement possible de déterminer les conditions auxquelles une réplique à des actes terroriste, doit satisfaire pour être moralement acceptable, et qu'il est possible de le faire, en particulier, pour la réplique orchestrée par le gouvernement américain à la suite des attentats du 11 septembre.

À propos de ces attentats et de la réplique américaine, il n'y a pas grand-chose que nous, universitaires, puissions faire. Tout ce que nous pouvons tenter, c'est de comprendre et d'expliquer. C'est ce que certains de nos collègues nous demandent de ne pas faire, et ce, au nom de la liberté et de la démocratie. Mais la liberté et la démocratie signifient aussi quelque chose dans le monde universitaire. Ce sont des valeurs qui se manifestent dans des discussions ouvertes, conformes à des standards de tolérance, de respect d'autrui, d'indépendance d'esprit et d'honnêteté intellectuelle. Ce sont ces

standards que nous défendons – et que nous devons défendre – si nous croyons que notre pratique est une pratique libre et démocratique. C'est là qu'en tant qu'universitaires commence notre lutte pour la démocratie et la liberté. Or, ce sont ces standards que, dans la foulée des attentats terroristes, on nous somme d'abdiquer. Et je pense que notre réponse à cette injonction doit être aussi claire que l'injonction elle-même.

### **Bibliographie**

- « Ce pourquoi nous luttons : une lettre d'Amérique », *Le Monde*, 2 mai 2002.
- GLUCKSMAN, A. (2002). *Dostoïevski à Manhattan*, Paris, Robert Laffont.
- JACQUES, D. et A. ROBITAILLE (2001). « Le sophisme de la culpabilité de la victime », *Le Devoir*, 27 septembre.
- WALZER, M. (2002). « Five questions about terrorism », *Dissent*, hiver, p. 5-10.



C H A P I T R E

---

7

---

---

**RATIONALITÉ  
PÉNALE ET  
TERRORISME**

**Peut-on contrôler  
le « méga-crime »  
à l'aide du  
système pénal ?**

---

**STÉPHANE LEMAN-LANGLOIS**

Chercheur  
Université de Montréal



Depuis le 11 septembre 2001 l'Amérique du Nord se trouve devant la difficulté de formuler une réponse adéquate au terrorisme. La solution intuitive, mis à part l'intervention militaire, est bien sûr de traduire en justice les personnes qui ont commis des actes de violence contre le public. Cette solution s'impose d'elle-même à partir du moment où ces actes sont qualifiés de « criminels » et, comme c'est le cas dans la pratique quotidienne, « ordinaire » du système pénal, elle peut servir plusieurs objectifs. Le présent texte vise à explorer l'un de ces objectifs, c'est-à-dire la mesure dans laquelle on peut espérer contrôler, réduire ou éliminer le terrorisme par la menace de sanction pénale.

J'ai également choisi de définir l'objet de ce contrôle d'une façon quelque peu inhabituelle, utilisant l'expression de « méga-crime » que je définirai plus loin. Pour le moment, il suffit de comprendre que cette catégorie vise l'ensemble des actes qui, même à moindre échelle, sont conventionnellement jugés criminels, mais dont la gravité dépasse de loin la pratique courante. L'utilité d'une telle catégorie est de faire l'économie de l'exercice souvent paralysant qui consiste à tenter d'établir une différence entre un acte de violence « fondé » – donc légitimé par un système normatif quelconque, ce qui serait le cas par exemple des actes d'un mouvement de résistance à l'oppression – et un autre auquel de telles fondations morales feraient défaut. Ces distinctions sont sans importance dans le cas du méga-crime.

Les années 1970 ont marqué la mise en veilleuse progressive de l'idéal de réhabilitation dans presque l'ensemble des systèmes pénaux occidentaux, ainsi que son remplacement par deux autres paradigmes. Le premier, clairement dominant, propose que la sanction serve de force dissuasive. Le second, en progression durant les années 1980 et 1990 mais semblant depuis peu avoir atteint un plateau, est celui de la justice dite réparatrice. Nous avons également vu, durant cette même période, une multiplication de transitions politiques et de nouveaux régimes démocratiques aux prises avec les crimes répressifs de leurs prédécesseurs. À ce chapitre la pratique de la justice est également scindée en deux modèles différents : d'un côté, celui de la justice criminelle internationale, qui a donné naissance récemment à deux tribunaux internationaux et bientôt à une cour pénale internationale, tous fondés sur une logique punitive et dissuasive. De l'autre, le modèle dit des commissions de vérité, qui se manifeste de plus en plus souvent, tout en restant un phénomène ponctuel.

C'est donc dire que dans l'ensemble la justice punitive, fondée sur la rétribution ou sur la dissuasion, domine à la fois au niveau du crime commun et au niveau international. Cette justice conventionnelle s'accompagne d'une conception spécifique de la rationalité humaine.



## Rationalité

Cette rationalité pénale est « moderne » au sens où elle prend sa source dans la philosophie des Lumières ; on lui donne donc aussi souvent le qualificatif de « classique ». Elle marque le retour de l'acteur criminel rationnel, c'est-à-dire qui prend ses décisions selon un calcul des coûts et des bénéfices potentiels. L'objectif du système pénal, dans cette optique, est de modifier la colonne des coûts à la hausse afin de rendre l'acte irrationnel et d'ainsi décourager l'acteur de le commettre. Cette conception essentiellement économique de la rationalité mène à trois conséquences d'intérêt pour la question qui nous intéresse.

Premièrement, elle signifie qu'il est inutile de chercher les « causes » du crime au-delà de la prise de décision du criminel. Le système pénal, de toute façon, est incapable d'agir sur ces causes : il ne peut affecter que l'individu accusé et, par extension, ceux qui se proposent de commettre le même crime. En fait, dans l'optique moderne rationnelle, ce qui est « causé » est le respect de la loi, et la cause est justement le système pénal dissuasif. Si ce respect est absent ou insuffisant, c'est simplement que le système est inefficace ; bref, la seule cause acceptée du crime est l'absence de dissuasion.

Deuxièmement, ce renversement de l'explication des conduites punissables sert à « ré-objectiver » l'acte criminel et à contrer un certain relativisme qui avait commencé à s'installer face à l'agir illégal. Cette ré-objectivation n'est pas nécessairement liée à un nouvel appel à la morale ou, en langage moderne, à la « conduite socialement acceptable », bien que tous deux soient clairement présents. En fait, il suffit de noter que l'existence du texte de loi et la sanction que celui-ci définit n'ont rien de « relatif ». L'acteur rationnel est un acteur averti qui, s'il commet un crime, le commet en toute connaissance des conséquences.

Troisièmement, la paire rationalité pénale – rationalité humaine forme un système autosuffisant qui a acquis un caractère axiomatique et qui tend à nous faire comprendre tout problème social par l'insuffisance de contrôle ou, en ce qui nous concerne de plus près, d'« impunité », et toutes les solutions par la répression.



### Méga-crime

La catégorie de « méga-crime » est provisoire et la définition qui suit vise simplement à offrir un outil d'analyse alternatif.

Cette définition a l'avantage de remettre la loupe sur les actes commis et leurs motivations et de laisser de côté la question de leur légitimité. Le méga-crime posséderait donc trois facettes fondamentales.

Premièrement, il est toujours accompagné d'un discours politique justificateur. Revendications territoriales, prétentions religieuses, convictions millénaristes, frustrations historiques, injustices subies, perception d'insécurité, peur du communisme, etc., ont toutes déjà été utilisées dans le passé, seules ou selon des combinaisons variées, pour justifier des attaques violentes spectaculaires, la brutalité endémique, la torture, etc.

Deuxièmement, je l'ai déjà noté, le méga-crime se distingue de la criminalité commune par sa gravité hors de proportion. Au meurtre s'opposent des massacres, des génocides ; à l'enlèvement, les camps de concentration, les déportations, et ainsi de suite. Il faut au passage noter une distinction entre la gravité et le côté spectaculaire d'un acte. Le côté hautement médiatique des massacres du 11 septembre visait à tirer un maximum d'effet d'un pouvoir limité – ajouter un dommage psychologique maximal aux dommages physiques selon la définition du terrorisme de Raymond Aron –, mais sa gravité est loin d'être sans précédent.

En troisième lieu, il faut souligner la présence d'un groupe. Sur le plan tactique, puisque le méga-crime est généralement complexe et exige plusieurs participants, mais aussi sur le plan décisionnel et politique, puisque, ceux qui détiennent les visées politiques étant rarement ceux qui se salissent les mains, des exécutants doivent être recrutés. Dans tous les cas, la prise, le maintien, la modification ou l'augmentation du pouvoir politique du groupe ou de son état-major

constitue un pilier fondamental des activités du groupe (d'autres piliers moins instrumentaux existent, comme la soif de vengeance, la conviction morale, etc.).



### Méga-crime et sanction moderne

Voyons maintenant comment la rationalité pénale moderne se mesure au méga-crime, en considérant tour à tour les trois facettes décrites plus haut.

#### La justification du méga-crime

Nous l'avons vu, l'idée que le criminel agit pour son bénéfice personnel est l'un des principaux fondements conceptuels de la sanction dissuasive classique. Or, cette conception du crime tend à s'effriter lorsqu'un motif politique accompagne les actes posés. Un motif politique, en fait, est une justification qui exclut explicitement et radicalement tout bénéfice personnel. D'ailleurs, la plupart des criminels de guerre jugés jusqu'à aujourd'hui ont évoqué cette absence pour démontrer leur probité morale. Eichmann, par exemple, avait compris que la notion de crime s'étend difficilement à des actes commis pour le « bénéfice de la nation ». Par contre, lors de son procès, quand une sombre affaire de vol de diamants fut soulevée, il s'écria « J'entre dans une sainte colère lorsque j'entends ces accusations voulant que j'aie volé de l'argent aux Juifs ». Autre exemple, la Commission vérité et réconciliation d'Afrique du Sud, dans sa définition des actes qu'elle proposait de pardonner par une amnistie, excluait explicitement tous ceux qui comportaient « *personal gain, personal malice, ill-will or spite directed against the victims of the acts committed* ».

Même dans les attentats qui n'impliquent pas le suicide de leur auteur, il est généralement évident que les participants ont dès le départ accepté d'abandonner leur confort personnel pour embrasser un certain niveau de danger et vivre dans la clandestinité afin de combattre le mal. C'est certainement le cas d'Oussama ben Laden, qui a sacrifié le confort et la richesse pour le danger et la grotte (tout en reconnaissant l'importance symbolique de la grotte dans l'islam, rappelons que la plupart des religions ont une mythologie de lieux sacrés naturels, d'ascétisme et de purification par la privation).

### La gravité du méga-crime

L'un des principes fondamentaux de la rationalité pénale moderne est la proportionnalité des infractions aux sanctions. Dans ce mode de pensée, sans cette proportionnalité le système perd tout pouvoir dissuasif dès la commission du premier crime. Le criminel rationnel ne peut en effet qu'arriver à la conclusion que, comme il mérite déjà la sanction la plus sévère, toute infraction additionnelle (ou plus grave) n'aura aucun effet sur une éventuelle sentence.

Dans le cas du méga-crime et donc du « méga-criminel », la proportionnalité perd tout son sens. La plupart de ceux qui se rendent coupables d'infractions de cette envergure dépassent déjà amplement, dès le début de leur « carrière », notre capacité à les punir proportionnellement – autrement dit, une limitation fondamentale de sanction dissuasive moderne vient simplement de la finitude de l'être humain. Tout comme on imposait à l'occasion, au Moyen Âge, des peines de mort multiples, on s'acharne dans certaines juridictions états-unienne à ignorer cette finitude, n'hésitant pas à imposer des sanctions d'incarcération dépassant largement l'espérance de vie des justiciables ; mais c'est là plus un aveu d'impotence qu'une solution au problème.

### Le groupe

L'existence d'un groupe à la source du méga-crime soulève trois problèmes de taille pour la rationalité pénale classique. Le premier, déjà cerné parce qu'il existe dans le crime ordinaire, est que le système pénal fonctionne par accusation et donc en personnifiant tout problème. Cela occulte bien sûr tout questionnement quant à la source contextuelle du problème – par exemple, une solution pénale tend à faire oublier que les conditions favorables au développement et à la continuation du fanatisme terroriste continuent d'exister. La dissuasion par la rétribution, en fait, demande que des actes punissables soient commis pour se mettre en marche.

Le second problème, également lié à la personnification, est davantage présent dans les contextes de réponse à des actes terroristes. Tout simplement, la dénonciation, la recherche active et la menace contribuent à élever les terroristes au rang de héros. La cause de cet effet pervers est parfaitement évidente : le système éthique, légal et culturel du dénonciateur est radicalement différent de celui qui est dénoncé. Qu'on le veuille ou non, la rationalité pénale moderne est culturellement circonscrite et non universelle.

Le troisième et dernier problème est en somme un corollaire du second : les systèmes de justice criminelle classique ont un rôle à jouer dans la mythologie du groupe visé. Dans le cas d'Oussama ben Laden, il s'agit bien sûr d'un rôle d'oppression et d'usurpation de pouvoir par le monde occidental. Dans ses discours, Ben Laden se présente comme un héros biblique-coranique engagé dans un combat tragique contre une force éminemment supérieure. Sa mission explicite consiste à mettre le feu aux poudres du monde musulman afin de redresser l'équilibre du pouvoir international. Ce djihad millénariste se retrouve ailleurs sous d'autres formes : la *race war* annoncée et recherchée par les *militiamen* états-unis, explicite dans le roman allégorique *Turner Diaries* (qui a un statut mythique dans ces groupes), fonctionne de la même manière. *Mein Kampf* procédait d'une logique similaire. Il s'agit en fait d'une pensée magique, religieuse, qui a peu à voir avec la rationalité sur laquelle est fondée la justice dissuasive classique.

Dans d'autres formes de terrorisme, où l'objectif est clairement de gagner ou de conserver le pouvoir politique, le problème se pose d'une façon légèrement différente : il faut bien comprendre que cette position de pouvoir, réelle ou convoitée, est la meilleure protection possible contre la justice nationale ou internationale. Dans ces cas la menace judiciaire est donc une incitation additionnelle à la victoire plutôt qu'une donnée acceptée du système oppressif. L'effet est cependant le même.



## Conclusion

La solution pénale est une solution « bon marché », dotée d'une justification axiomatique.

Elle détourne l'attention du problème complexe de la sécurité (incompétence des services de renseignement, questions géopolitiques, économiques, etc.) et réduit le contexte dangereux à une série de faillites du contrôle pénal.

Par ailleurs, cette solution est rapidement dépassée par les événements dans le cas de méga-crimes, alors que les coupables se multiplient. Le cas du Rwanda, où des dizaines de milliers de suspects attendent toujours que leur sort soit fixé par un système de justice avançant à pas de tortue, est ici incontournable. Ce sera sans doute le test principal de la cour criminelle internationale.

En fait, l'effet premier d'un système dissuasif sur le méga-crime politique pourrait être une aggravation des gestes posés, la production d'une nouvelle forme de jusqu'au-boutisme. Dans ce contexte la menace juridique réduit la sécurité des citoyens.

Je crois que cette incompatibilité fondamentale ne soulève pas simplement une question de procédure judiciaire ou de concept de justice criminelle ; elle laisse entrevoir aussi une rupture entière et radicale entre le système judiciaire criminel contemporain et les actes « criminels » qui sont censés être ses objets. Cette rupture nous apparaît plus évidente ici, parce que le méga-crime est plus spectaculaire – alors qu'elle se présente comme un simple glissement, un décalage ou une imperfection culturelle quand il s'agit des problèmes quotidiens liés au crime. En fait, la rationalité classique ne réussit pas mieux en matière de crime ordinaire.



C H A P I T R E

---

# 8

---

## L'ÉTAT POLICIER

### Pire que le terrorisme?

---

**CHRISTIAN SAINT-GERMAIN**

Département de philosophie  
de l'Université du Québec à Montréal



*Sed quis custodiet ipsos custodes ?*

Juvénal, Satires, VI.

*C'est la police qui a permis que  
ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort,  
on a fait que ce qui est fort, fût juste.*

Françoise Proust,

L'histoire à contretemps, Paris, Cerf, 1994, p. 140.

*La dégénérescence du pouvoir démocratique  
n'aurait d'autre nom que la police.*

Jacques Derrida, Force de loi, Paris, Gallilée, 1994, p. 110.

**L**e terrorisme est à l'ordre établi ce que la secte est à la religion instituée. Aucune idéologie de la domination n'aime à voir son ordinaire contrarié, ni la transparence de sa domination remise en cause de l'extérieur. À cet égard, il en va toujours d'une erreur méthodologique que de traiter sous l'espèce de la pathologie les rares moments où des individus pressentent que les conditions qui leur sont imposées depuis leur naissance pourraient changer. Le moment terroriste constitue un prodigieux révélateur de la nature intime des rapports de force entre les êtres et l'appareil politique, de la même manière que l'Inquisition catholique a su rendre visible le visage institutionnel véritable d'une religion d'amour.

À vrai dire, le mécanisme de gestion médiatique qui régit la mise en scène de la menace du terrorisme transite par le même canal amplificateur – mais cette fois à la puissance dix – que celui utilisé par les médias pour déconsidérer les sectes. Sur cette longueur d'onde, il procède à la désignation partielle des groupes sectaires, à la construction sociale du danger ou à la planification des craintes. L'enjeu reste rudimentaire : comment convertir un sentiment d'indifférence (lui-même préfabriqué) à l'égard de quantités inconnues, éventuellement négligeables, en un désir de « justice infinie » ? « Ceux qui défendent tapageusement la sainteté de leur haine préfèrent, en conclusion, affirmer que cette haine n'est que le masque (grimaçant) de leur bonté » (Oginen, 1993, p. 11).

Il s'agit ici d'analyser les stratégies d'une politique de manie-  
ment de la « menace terroriste » pour en arriver à une forme de  
dissolution des droits démocratiques, lors même que les événements

déclencheurs n'ont jamais eu lieu sur le territoire canadien. Et qu'au surplus leurs auteurs, en raison de leur résolution suicidaire, échapperont toujours, de fait, à quelque législation dont la finalité consisterait à prévenir ces actes. Le couple sécurité–terrorisme est le hochet idéologique qui est agité aux oreilles des membres régressés des sociétés de consommation. Il s'agit d'observer un peu, comme en chimie, le passage de l'état gazeux des indifférences, des étapes de la rectitude politique dans le serpent in des comportements sociaux jusqu'à celui, solide, de l'état de terreur.

Comment tient un « en-semble » vide dont chaque point se trouverait exclu de l'intérieur, en redondance d'extériorité ? En un groupe indifférent quoique généralement haineux, circonscrit par les limites formelles du marché. En somme, une masse, un plasma, une addition linéaire de particules ionisées empruntant le circuit de la consommation. Ces points vaporisés dans l'espace dérivent comme une brume d'existences chargées électriquement sans pour autant former le dessin consistant d'une communauté politique.

Par suite des événements d'un mardi de septembre, il ne s'est pas écoulé une journée sans que ne tombent, sur les libertés publiques, bien loin du point d'impact, des débris législatifs de ces tours. *Ground Zero* a montré la face cachée de Disneyland, déjà des objets souvenirs sont en vente sur le site, probablement confectionnés en Chine. Le capitalisme est plein de ressources et il ne manque aucune occasion de se ressaisir, de nous ressaisir.

Ce qui donne le plus à penser dans cet incident, c'est la capacité des médias d'enfiévrer le corps social jusqu'à exiger ou à obtenir l'assentiment des citoyens, qu'ils en viennent par eux-mêmes à procéder, par une sorte d'automutilation démocratique, à l'amputation des principes qui régissent leurs libertés individuelles. Un peu à la manière des condamnés à mort qui finissent par souhaiter et trouver légitime que le système carcéral en vienne à les exécuter froidement. « C'est l'imposture du droit libéral moderne de vouloir dissimuler sa face noire sous le visage mécanique et lisse d'une justice méticuleuse et impartiale » (Proust, 1994, p. 140).

Sur le plan collectif, l'alimentation de cette ferveur vengeresse est savamment prescrite par une sévère diète médiatique imposée aux patients. Pour les sceptiques, elle l'est à travers tout un psychodrame de faux débats, par une analyse de pseudo-stratégies des relations internationales, titulaires de chaires elles-mêmes subventionnées par des intérêts corporatistes. Il s'agit ici de la part « intellectuelle » de l'amalgame cognitif et affectif que les médias vont

s'empresse de construire autour du sens de ce qui s'est réellement produit. Par ailleurs, à l'intention des amateurs de *sitcoms*, cette technique d'endoctrinement relève plutôt d'une forme moins subtile de l'hypnose et du martèlement rétinien d'images : il suffit de montrer des avions qui ne cessent d'entrer au ralenti, dans ces pyramides du commerce qu'étaient les tours du World Trade Center, à la manière d'un gros doigt imbibé de kérosène fourré dans l'œil du Dieu dollar.

Cette obnubilation de la conscience du spectateur est assistée par l'utilisation du langage réflexe visant à produire une masse d'indignation, une impossibilité de penser au-delà du pseudo-phénomène brut et de la chaîne politique complexe dont il n'est que le maillon final. Ce stratagème impose de déposer des « mots piégés », comme le vocable « terrorisme », pour arriver à cette fin. Dans son ouvrage intitulé *La parole manipulée*, Philippe Breton (1997, p. 109) observe à propos de l'utilité démagogique des « mots piégés » que :

Une fois passés dans le langage courant avec leur charge de sens démagogique, ils serviront de munitions de petits calibres dans la bataille permanente qui se livre pour la conquête des esprits. [...] C'est par un mécanisme comparable (à celui du réflexe conditionné de Ivan P. Pavlov) qu'agissent les mots piégés sur le lecteur ; le réflexe qu'on veut obtenir c'est l'indignation.

Il s'agit alors de provoquer une saisie non réflexive de la réalité, qui installe dans le paysage comme un donné, un *Ground Zero* du discernement. Cette entreprise de sidération commanderait dans une société ouverte aux observateurs des médias de servir de pare-excitation et non d'accélérateurs d'émotions, d'affects. Une société démocratique se mesure pourtant à sa capacité de s'employer à découvrir une solution délibérative raisonnable. Elle se distingue, notamment, par la maturité de ces citoyens qui ont souhaité vivre dans un État de droit fondé sur des chartes, lequel État est justement censé limiter la précipitation dans une situation d'exception. Or ici, à la moindre pression extérieure sur les artères de l'information, s'installe le garrot d'une censure unanime. Les grands journalistes de la presse libre s'empressent d'accepter et de transmettre à leurs spectateurs une théorie de l'état de guerre et ils se rallient, sans plus d'examen de la situation, derrière le « dernier » président venu<sup>1</sup>. Le désir d'unité, la disparition à toutes fins utiles de la pensée critique permet une suite d'opérations administratives en sous-main.

1. « À ce propos, ceux qui ont été choqués par le cri de Bush junior proclamant que nous sommes désormais « en guerre » contre Oussama et les parties du monde musulman qui le soutiennent devraient rapidement se mettre à cogiter tous ensemble. Puisqu'une nation ne peut être en

Les événements du 11 septembre sont une aubaine quant à la toujours efficace transaction selon laquelle l'apparence de sécurité collective doit primer la liberté individuelle. Guy Debord (1992, p. 40) soulignait la solution commune de dépit en ces termes :

Cette démocratie si parfaite fabrique elle-même son inconcevable ennemi, le terrorisme. Elle veut, en effet, *être jugée sur ses ennemis plutôt que sur ses résultats*. Les populations spectatrices ne peuvent certes pas tout savoir du terrorisme, mais elles peuvent toujours en savoir assez pour être persuadées que, par rapport à ce terrorisme, tout le reste devra leur sembler plutôt acceptable, en tout cas plus rationnel et plus démocratique.

Et plus encore, dans une société de consommation, le rapport à cette idée abstraite qu'est la liberté se voit ravalé au niveau d'une marque brevetée d'un nom de yaourt, d'un type d'utilitaire sport, d'une ligne particulièrement mince de serviettes hygiéniques et d'un plan d'assurance retraite. Le concept de liberté ne constitue alors que la marge gagnée à l'encontre d'un état stable de consommation acquis dont l'on souhaiterait obtenir l'autorisation judiciaire pour en accroître les méfaits : liberté d'expression des fabricants de cigarettes, des producteurs de matériel pornographique, etc. Cette conjoncture historique où la sécurité prime l'exigence de l'être libre est décrite par Jean-Paul Curnier (2000, p. 77 et 128), qui note que :

Le monde qui se dessine sous nos yeux s'annonce comme un psychodrame généralisé où la solitude s'avérera aussi insupportable que la proximité de l'existence des autres [...] Le chômage nous a révélé ceci : que des êtres humains, lorsque leur est retirée cette servitude volontaire du travail salarié qui fit l'ordinaire de la vie de tous, et bien qu'ils soient indemnisés et assistés, deviennent fou, ou presque tant leur devient insupportable le fait de se retrouver dans l'inanité de leur existence libre dont ils ne savent que faire et dont personne ne veut, même pour la maltraiter.

---

guerre que contre un autre État-nation. [...] Réfléchissez bien. [...] Vous donnez votre langue au chat ? Eh bien, la plupart des compagnies d'assurances ont un avenant spécifiant qu'elles n'ont pas à payer les dommages causés par "un acte de guerre". Même si les hommes et les femmes dans l'entourage de Bush ne connaissent rien à la guerre, et encore moins à la Constitution, ils comprennent ce qu'est la collecte de fonds électoraux. En échange de cette clause excluant la guerre, la Hartford Life va bientôt casser sa tirelire pour financer les républicains durant les années à venir » (Vidal, 2002, p. 23).

Dans le scénario de l'attaque terroriste, rien d'étonnant à ce que la société civile s'estompe devant le battage publicitaire, la propagande hollywoodienne d'une guerre juste, nécessaire. Depuis l'avènement de la télévision, nous n'avons jamais été soumis qu'à des comédiens, ceux des relations publiques en politique et ceux de « l'information », jumeaux lamentables suscités par le vide d'esprit critique et la lutte pour le contrôle des représentations dominantes.

C'est immédiatement le syndrome Pearl Harbor, la convulsion épileptique de la défense nationale, les images des vieilles bibles jaunies, la menace du monde mauvais. Redoutable victime, l'État innocent profite de l'onde de choc pour rediriger vers les particules de consommateurs affolées une rhétorique de l'insécurité nationale. Il s'agit de créer de toutes pièces une situation où l'ennemi déclencheur peut être monté dans un rapport simpliste de lumière et de ténèbres : un responsable à ramener mort ou vif, selon une trame bien connue du Far West. Moment où il n'y a plus d'erreurs possibles parce que tout est devenu si simple, si limpide, parce que les erreurs deviennent *ipso facto* toutes excusables par la situation elle-même qui les a commandées. La mortalité collatérale est immédiatement comprise comme une incertitude dans la comptabilité des opérations chirurgicales nécessaires, sans lien avec un crime de guerre.

Il n'est d'ailleurs plus opportun de distinguer la légalité de l'illégalité. Un devoir de châtement s'impose à cette police planétaire frappée en plein cœur de son quartier général. « *Make no mistake about that* » rappelle le président Bush, de toute la fermeté – certains y découvrent de la fermeté – de son faciès schizophrène. Sous cet angle, chacun paraît menacé et requis d'abandonner ce qui fait obstacle au contrôle total de ses représentants. Mais le peuple américain était-il visé par les attentats du 11 septembre ou n'était-ce plutôt que l'un des plus prestigieux sièges sociaux, le centre des relations publiques des États-Unis d'Amérique ?

Il importe de convenir que la démocratie moderne reste bien étrange. Ceux qui la dirigent représentent une assourdissante puissance corporative. Cette configuration d'intérêts menacés exige que les médias confondent sans discontinuer les intérêts des magnats avec ceux des spectateurs, des quidams et des élites. À cet égard, la désignation d'un ennemi commun permet la grande réconciliation pathétique des dominés et de leurs maîtres. Un peu à la manière des funérailles d'ouvriers à la suite d'accidents de travail à l'aube du capitalisme. Pourtant, le cercle d'initiés sénatoriaux américains, l'entourage des politiques n'a pas la moindre affinité avec la pâte prolétarienne délicatement pétrie pour l'occasion par l'industrie du divertissement.

Les guerres modernes, les plus lâches de l'histoire de l'humanité, impliquent tout de même une intoxication suffisante de jeunes idiots qui consentent à laisser une jambe ou à recevoir même le retour de flamme des bombes de leurs alliés.

Serions-nous restés longtemps dupes de cette mêlée, n'eût été l'inépuisable tissu médiatique de mémoire des victimes, de compensations, d'historiettes de pompiers avec les drapeaux, le désir avilissant de vengeance instamment suggéré par les reportages? Après coup, tout se passe comme si une poignée de lutteurs professionnels pachydermiques, au sortir d'une séance, se rendaient fièrement tabasser les pensionnaires d'une maison d'itinérants. Nous suivons depuis, rivés à nos écrans et aux comptes rendus donnés dans la plus hilarante comption, le dénouement « épique » de cette guerre de représailles.

L'industrie de la guerre fait encore aujourd'hui tourner l'économie suffisamment pour rattraper le vacillement de la confiance des consommateurs, le refus de voyager et de sortir qui ont d'ailleurs été toujours la menace véritable des événements du 11 septembre. Il est normal que l'économie qui s'établit sur le dépôt de la confiance de ses sujets d'expérimentations dispose de l'arsenal idéologique pour dissiper le doute ou le fléchissement de l'intérêt à l'endroit du monde des choses. Le corollaire de l'endoctrinement politique demeure la possibilité de faire rêver en rond, de susciter continûment l'expectative d'objets pour occulter l'absurdité des efforts qui y conduisent.

À cet égard, dans un espace de planification stricte et de contrôle des consciences sous le modèle unique de la consommation, il n'est guère d'autres moyens que le terrorisme pour traverser le mur du son et d'images des conditionnements. Ce que notait Raoul Vaneigem (cité dans Michel, 1991, p. 310) en ces termes :

Il ne s'agit nullement de faire ici l'apologie du terrorisme mais de reconnaître en lui le geste le plus pitoyable, le plus digne, susceptible de perturber, en le dénonçant, le mécanisme auto-régulateur de la communauté sociale hiérarchisée.

En ce sens, personne n'entre en guerre avec le peuple américain. Il n'est pas même pensable de déclarer le moindre conflit avec la première puissance militaire du monde. S'attendait-on à une déclaration afghane au bulletin de six heures? Il n'est pas possible, non plus, de traverser le mur de silence sur toutes autres représentations qu'impose une idéologie dominante, sans devoir fracasser la force de l'évidence, de l'inertie. Le changement au sein des rapports

établis implique quelques dérangements qui ne peuvent passer par les outils de fabrication du *statu quo* : entendons ici l'engrenage servile des laquais de l'image et des courtisans de l'information. Dans le quadrillage de la propagande, nous sommes des emmurés vivants.

Cependant, tout se passe désormais comme si personne ne percevait la transition vers la constitution empirique et progressive du pire de deux mondes. D'une part, la mise en place d'une police de type soviétique renforçant le maintien d'une ploutocratie restreinte ; d'autre part, la consolidation d'une aristocratie monopolistique des médias, des aliments, des médicaments, de toutes espèces de biens de consommation. « L'aliénation, c'est ça, c'est ce qui nous permet de croire que nous avons choisi le chef et la loi qu'en réalité nous subissons » (Jadin, 1988, p. 180).

On passe ainsi d'un terrorisme à grand déploiement à celui microscopique d'un État policier, lui-même faisant régner sur les sujets une terreur devenue légalement valide. Plus précisément, au sortir de diverses commissions sur le fonctionnement interne de la police (Keable, Poitras, etc.) qui ont su en décrire l'incurie, l'indiscipline, ne doit-on pas craindre la montée de ces corps anarchiques dont on accroît la marge de manœuvre ? En fait, les moyens employés pour lutter contre le terrorisme en démocratie sont peut-être plus dangereux que le mal hypothétique combattu. Comment concevoir un instant – et c'est là un reste de pensée magique – que des organismes de surveillance qui ont des taux aussi médiocres de résolution des crimes ordinaires (sans recourir aux délateurs) puissent se mesurer à des entités dont le premier mobile n'est pas la vénalité ?

Plus consternant encore que l'attentat terroriste, la concession de pouvoirs légaux à des groupuscules, la délégation d'autorité à des corps dans lesquels la solidarité clanique l'emporte sur le sens du devoir risque de laisser devant l'édifice soufflé des libertés individuelles, ruines invisibles cette fois d'un désastre d'une portée durable. C'est dans ce contexte, que l'on doit tenir pour spectacle, effort de relations publiques, le démantèlement d'un groupe criminalisé. Cette dernière offre l'image d'une bande dessinée, d'une scène tirée de la *commedia dell'arte* lorsque les pierrots constabulaires frappent, avec un gourdin démesuré, à la tête du méchant de service, sous les rires des enfants. Nous sommes moins que jamais capables de départager la corruption caricaturale de la prévarication instituée des réseaux économiques.

Confier le maintien de la démocratie à la police revient à retourner contre ses citoyens une terreur insidieuse, à vivre dans des zones de surveillance, à se soumettre à une existence hors le droit. Walter Benjamin (1971, p. 36-37) soulignait en 1921 cette conséquence redoutable :

Il est faux d'affirmer que les buts de la police seraient toujours identiques à ceux du reste du droit, ou simplement qu'ils auraient un lien avec eux. Au fond, le droit de la police indique plutôt le point où l'État, soit par impuissance, soit en vertu de la logique interne de tout ordre juridique, ne peut plus garantir par les moyens de cet ordre les buts empiriques qu'ils désirent obtenir à tout prix. [...] L'institution policière ne considère rien qui touche à l'essence des choses. Sa violence est aussi dénuée de structure que son apparition fantomatique. Insaisissable et omniprésente dans la vie des États civilisés.

Cette impuissance de l'État, qui concède dans les lois un rôle prépondérant aux corps policiers, met l'existence commune en péril. L'adoption de la *loi antiterroriste* crée le moment fondateur de nouvelles règles de la vie en commun. La possibilité que chacun devienne à son insu l'ennemi de l'État. Que les mailles d'un filet deviennent à ce point serrées qu'elles emprisonnent indistinctement toutes les formes récalcitrantes ou contestataires de cet État policier, sans pour autant garantir la moindre sécurité à quiconque. Atteinte au principe de la présomption d'innocence, une nouvelle réalité d'écoute électronique, de filatures, d'interception du courrier va forcer l'intériorisation de prudence nouvelle des citoyens pour conserver quelque espace intime.

Il s'agit de savoir si l'apparition du menaçant suffit à désinstituer les règles fondamentales du droit, à le rapprocher de la violence capricieuse. Les événements terroristes font apparaître une zone d'indécidabilité entre violence interne et violence externe, entre événement et conséquences. Le 11 septembre n'est qu'une date fétichisée, un moment d'historien. Il signe un passage des masses moins tapageur vers un autre monde de l'État libéral, celui de la filature infinie.

**Bibliographie**

- BENJAMIN, W. (1971). *L'homme, le langage et la culture*, Paris, Denoël-Gonthier.
- BRETON, P. (1997). *La parole manipulée*, Paris, Éditions La Découverte.
- CURNIER, J.-P. (2000). *Manifeste*, Paris, Éditions Léo Sheer.
- DEBORD, G. (1992). *Commentaires sur la société du spectacle*, Paris, Gallimard.
- JADIN, J.-M. (1988). « Cabinet de lecture », dans R. FREYMANN (dir.), *Apertura*, vol. 2, *L'objet de la psychanalyse et l'objet en psychanalyse*, Paris, Springer-Verlag.
- MICHEL, B. (1991). *Figures du meurtre*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- OGINEN, R. (1993). *Un portrait logique et moral de la haine*, Paris, Éditions de l'éclat.
- PROUST, F. (1994). *L'histoire à contretemps*, Paris, Cerf.
- VIDAL, G. (2002). *La fin de la liberté. Vers un nouveau totalitarisme ?*, Paris, Éditions Payot-Rivages.



C H A P I T R E

---

# 9

---

---

## **IMMUNITÉ PSYCHOLOGIQUE FACE AUX SITUATIONS DE VIOLENCE EXTRÊME**

**Apport de la clinique  
ethnopsychiatrique**

---

**JEAN-BERNARD POCREAU**  
École de psychologie, Université Laval

**LUCIENNE MARTINS BORGES**  
Service d'aide psychologique spécialisée  
aux immigrants et réfugiés (SAPSIR)



**L**e terrorisme fait peur. Il provoque la frayeur et déclenche l'horreur. Telle est sa méthode. Quant à la finalité, elle dépend bien sûr des diverses idéologies et des points de vue que l'on adopte. Il en est de même lorsqu'il s'agit d'en parler ou d'en analyser les mécanismes à la lumière d'une discipline. Il importe donc, en tout premier lieu, de situer la position et la fonction à partir desquelles nous portons notre regard.

De quelle place parle-t-on ? De celle de psychologues cliniciens, formés à l'ethnopsychiatrie et exerçant au sein d'un service – le Service d'aide psychologique spécialisée aux immigrants et réfugiés (SAPSIR) – destiné à offrir des soins psychothérapeutiques à des personnes réfugiées ayant bien souvent été exposées, dans leur pays d'origine, à des situations de violence extrême, telles la guerre et la torture. L'expérience clinique, mais surtout humaine, transmise par ces personnes et acquise auprès d'elles, nous a conduits à penser leur souffrance, leur détresse en d'autres termes que ceux de la psychologie « classique » et à nous appuyer sur un corpus théorique et méthodologique spécifique et spécialisé : celui de l'ethnopsychiatrie.

Les concepts et propositions de compréhension offerts par cette discipline permettent d'observer certaines analogies, certaines similitudes, entre les mécanismes d'action du terrorisme et de la torture et aussi d'en analyser les effets sur les fonctionnements psychiques. Ils permettent également de comprendre pourquoi certaines personnes exposées à ces situations que chacun jugerait irrémédiablement dévastatrices ne présentaient pas les symptômes de ces violences vécues, du moins à un degré qu'il serait logique d'observer.

Il ne s'agit pas ici d'immunité psychologique au sens où ces expériences de terreur ne laisseraient aucune trace, aucune séquelle. Il n'en est rien, hélas... celles-ci étant inscrites dans le corps et l'histoire de ces témoins-survivants. Mais immunité psychologique au sens où le sujet peut continuer d'exister, après et malgré l'horreur subie, en tant qu'être humain, pleinement humain, c'est-à-dire porteur de sens, d'un projet, en contact avec la réalité et en lien avec les autres et le groupe social.

Il a été fait référence, à quelques reprises, à l'ethnopsychiatrie comme discipline susceptible d'éclairer, à sa manière, les thèmes de terrorisme, de torture et d'immunité, ou du moins d'offrir une grille de lecture complémentaire à celle des autres disciplines. Fondée par Georges Devereux (1972), mais dans la continuité des travaux des psychanalystes (Freud, Ferenczi, Géza Róheim, pour n'en citer que

quelques-uns), l'ethnopsychiatrie est une pratique de la psychiatrie réservant une part égale à la dimension culturelle du désordre et de sa prise en charge et à l'analyse des fonctionnements psychiques (Nathan, 1986 ; Moro, 1998). La pratique de l'ethnopsychiatrie nécessite une initiation à d'autres façons de penser, de dire et de faire, et c'est aussi par l'originalité de son dispositif thérapeutique et par la nature des interventions qu'elle se distingue des autres psychothérapies, plus orthodoxes et qualifiées d'occidentales.

Prendre en compte la dimension culturelle, c'est s'appuyer sur la notion de culture, sur ses fonctions dans l'équilibre dynamique de la personne et sur son rôle dans la structuration psychique. La culture est, d'une certaine manière, un réservoir de significations dans lequel l'être humain puise pour donner du sens à ses expériences. À ce titre, elle protège de la *frayeur*, de la *perplexité* et de la *confusion* en rendant le réel signifiant et prévisible (Nathan, 1986). Cette fonction de protection est fondamentale lorsqu'il s'agit de comprendre des phénomènes terroristes dont le propre est de faire *irruption* dans l'ordre du quotidien sans qu'il soit possible de les prévoir, ou d'anticiper le lieu, la date et l'heure.

Brièvement, entre autres fonctions, la culture :

- structure les représentations par la langue et distingue le dedans du dehors, le monde interne du monde externe ;
- opère comme un contenant, à la manière de la notion de « Moi-peau » d'Anzieu (1987), d'enveloppe culturelle ;
- met à la disposition de ses membres des défenses communes contre l'angoisse et la solitude (véritables « coussins amortisseurs du Réel », selon l'expression de Laplantine), propose des modalités de résolution des conflits et indique des manières de se comporter en situation de stress intense et lors des moments critiques et significatifs de l'existence, en fixant des rites, des rituels d'initiation (naissance, mariage, décès, catastrophes, etc.) ;
- joue un rôle fondamental dans la structuration de l'identité, dans son maintien et dans ses transformations ultérieures.

En résumé, il est établi que la culture assure des fonctions de protection, d'organisation des significations, de filtre de la réalité et de délimitation des frontières entre le dedans et le dehors, entre le monde interne et le monde externe.

À la lumière de ces concepts, qu'en est-il des analogies entre terrorisme et torture ? Dans les deux cas, il s'agit de provoquer des

effets destructeurs dans le psychisme et le corps de la personne, dans son intégrité et son unicité. De la même manière, le groupe social dans son ensemble, tout ce qui le représente au plan collectif – celui des diverses institutions politiques, juridiques, commerciales –, ses productions collectives, notamment son imaginaire, se trouve affecté et touché au cœur même de ce qui lui assure sa sécurité, à savoir son fonctionnement culturel. Le terrorisme vise à rendre invalides les fonctions de la culture qu'il a prise pour cible. Les conséquences destructrices de la torture et du terrorisme, tant sur le plan social et culturel que sur le plan psychique et psychopathologique, sont l'illustration parfaite des effets que produit « un traumatisme intentionnel délibérément induit et pensé par l'homme » (Sironi, 1999). L'intentionnalité malveillante, terriblement subtile et insidieuse, est au centre de ces actes de violence et ceci est totalement visible et reconnaissable dans les réactions qu'elle provoque chez les victimes. Ce qui frappe, c'est la concordance entre les mécanismes d'action de la torture et ceux des attaques terroristes. Ces mécanismes reposent sur les mêmes principes : utilisation de l'imprévisibilité, de la douleur physique et psychique, de la mobilisation du danger de mort, de la frayeur, de l'absurdité logique.

Cette intentionnalité fait toute la différence d'avec les traumatismes provoqués par des catastrophes naturelles ou des événements accidentels, y compris ceux commis par des êtres humains (vol à main armée, par exemple). En effet, quand on a affaire à l'intentionnalité malveillante, on doit prendre en compte, nécessairement, ceux qui agissent cette intention, ceux qui sont derrière l'acte terroriste, cachés, invisibles... de la même manière que la personne torturée se relie, malgré elle, à son tortionnaire. Dans les deux cas, l'acte terroriste et l'acte de torture contraignent les victimes à *penser* leurs auteurs, à leur faire une place dans le champ de leurs représentations, de leur espace mental. Dans les deux cas, les auteurs des actes sont intériorisés et occupent une place qu'ils ont conquise par *effraction* des enveloppes psychiques et culturelles. Il s'agit donc d'une véritable situation d'influence – d'influence qui détruit ou qui rend fou, pour paraphraser le titre d'un ouvrage de Tobie Nathan (1995). Désormais, les victimes de ces actes devront traiter avec ces tiers invisibles, intériorisés et omniprésents que sont le tortionnaire et le terroriste (Sironi, 1999).

L'objectif visé, l'effet recherché, est de produire intentionnellement un traumatisme individuel ou collectif (généralisé) et de contraindre l'Autre ou le groupe social à renoncer à sa liberté d'action et à ses choix, à ses valeurs et à ses convictions. En d'autres termes,

ces actes de violence organisée constituent une *entreprise délibérée de transformation de l'identité*, « par destruction de l'enveloppe et par rupture des liens permanents entretenus entre les faits psychiques et les univers référentiels » (Sironi, 1999 ; Nathan, 1994). Nous sommes donc en face d'une tentative brutale de *déculturnation* qui constitue une menace d'anéantissement et de dépersonnalisation.

La menace identitaire, tel est l'enjeu de la torture et du terrorisme, et les Américains l'ont intuitivement perçu à la suite des événements du 11 septembre 2001. L'imprévisibilité (apparente) de ceux-ci, la frayeur et le danger de mort qu'ils ont suscités ont déclenché une réaction massive d'affirmation et de protection de l'identité : prolifération du pavillon national, cérémonies et rites patriotiques multiples, discours des leaders des différentes confessions politiques et religieuses réaffirmant l'appartenance à la mère patrie. L'expérience traumatique collective conduit même à regrouper tous ceux qui ont été ébranlés par la violence des images et du drame à s'identifier à la bannière étoilée : « Nous sommes tous des Américains », pouvait-on lire sur certaines photos parues dans divers médias internationaux.

La violation des frontières et du territoire, des contrôles de sécurité est vécue et ressentie comme une effraction de l'enveloppe culturelle, mais aussi psychique. La culture ne peut plus remplir sa fonction de délimitation du dedans et du dehors, de l'interne et de l'externe. D'où vient l'ennemi, d'où vient le danger ? De l'intérieur ou de l'extérieur du territoire... du monde psychique ? Ne pas pouvoir répondre à cette question alimente la confusion et le désarroi. Cette angoisse est par la suite renforcée et confirmée par l'attaque au bacille du charbon, non revendiquée ni identifiée. Quant à l'auteur présumé de ce terrible scénario, il apparaît et disparaît sur les écrans de télévision, tel un personnage virtuel, insaisissable, déposant des *paroles actives* et menaçantes qui iront pénétrer le noyau des personnes fragilisées par l'horreur. Les autorités interrogent maintenant le monde des morts, l'au-delà en cherchant dans les tombes des preuves visibles de son destin. Est-il encore dans le monde des vivants ou dans le monde invisible, souterrain – celui des morts ? Cette brève analyse illustre à quel point la logique terroriste est redoutable d'efficacité et montre qu'elle s'appuie sur les mêmes mécanismes psychologiques que ceux de la torture. Elle vise les mêmes objectifs : détruire l'Autre physiquement et psychiquement, contraindre ses pensées et ses comportements, imposer sa logique, bref, prendre le contrôle de ce qui constitue un être humain : sa liberté.

Existe-t-il un antidote à cette logique de l'influence destructive, à ces processus et techniques d'infiltration du noyau (Nathan, 1994) ? Comment expulser les tortionnaires ou les terroristes intériorisés ? L'ethnopsychiatrie clinique propose quelques pistes de solutions techniques, telle « l'attaque du coupable » par une contre-logique visant à déconstruire ce que le tortionnaire a pu *fabriquer*. On tient alors compte de ce tiers invisible et intériorisé, de la manière dont il a pu *penser* l'Autre qu'il torture ou les Autres qu'il terrorise (Sironi, 1999).

L'expérience clinique acquise au SAPSIR, dans ce domaine, nous conduit à privilégier la *reconstruction identitaire* comme levier thérapeutique. En effet, la prise en charge des réfugiés et des victimes de guerre et de torture a permis de constater que certains d'entre eux ne présentaient pas les symptômes – théoriquement attendus – des violences vécues, bien qu'ils aient été exposés à des situations extrêmes. Divers facteurs ont pu être identifiés, tels l'enracinement dans une identité culturelle vécue et affirmée, un fort sentiment d'appartenance au groupe de référence ethnique et une inscription toujours active et vivante dans le système de représentation originel.

Ces éléments de l'identité contribuent à assurer la protection psychologique de l'individu, le maintien de sa sécurité intérieure, en lui fournissant des possibilités de signification et de transcendance et en l'inscrivant dans un statut de sujet actif et non de victime-objet. C'est en s'appuyant sur cette identité non aliénée par la violence que le sujet a la possibilité de se rencontrer lui-même, de préserver une continuité psychique entre celui qu'il était parmi les siens et dans la liberté et celui qu'il est encore, après, et parfois ailleurs.

Pour illustrer ces propos, voici l'histoire de Jean-Baptiste (nom fictif), histoire *d'un vivant qui revient du royaume des morts*, celle d'un survivant, même d'avant sa naissance. Jean-Baptiste a été pris en charge par l'équipe des psychothérapeutes de notre service : le SAPSIR.



**SAPSIR**

Le Service d'aide psychologique spécialisée aux immigrants et réfugiés (SAPSIR), dont les activités ont lieu à

l'École de psychologie de l'Université Laval, a été créé à la suite des réflexions concernant l'importance du codage culturel dans

l'expression de la mise en forme de la souffrance et de la détresse psychologiques d'un grand nombre d'immigrants et de réfugiés.

Parmi les facteurs déterminants de la mise sur pied de ce service spécialisé, la hausse du nombre d'immigrants permanents dans la région de Québec reste, certes, un élément significatif. Avec l'augmentation de la population immigrante, les données générales caractérisant l'immigration, comme le multiculturalisme, les apports à la société, etc., s'accroissent et se diversifient. Par contre, ce ne sont pas seulement les effets positifs de cette augmentation qui deviennent plus perceptibles, mais également tout ce qui, directement ou non, a un impact sur le bien-être psychologique des immigrants. Les activités du Service sont presque toutes réalisées auprès de personnes victimes de guerre et de torture qui y ont été envoyées par des professionnels du milieu, en raison du fort codage culturel présent dans la mise en forme de leur souffrance psychologique. C'est parmi ces personnes que l'on retrouve les effets les plus néfastes, sur le plan psychologique, du processus migratoire, effets le plus souvent liés aux pertes (du pays, des personnes, du référent culturel, de l'identité, etc.) et, par conséquent, au deuil.

Pour ce qui est du dispositif clinique, il est inspiré du modèle de Tobie Nathan (Nathan, 1986, 1993). Les interventions sont réalisées par un groupe de psychothérapeutes, en majorité aussi immigrants, dont deux psychologues. La langue maternelle est mise en valeur dans ce dispositif, car elle est considérée comme un moyen puissant de l'expression de l'affectivité (Mesmin et Bâ, 1995). Lorsque cela est nécessaire et possible, la collaboration d'un médiateur culturel (plus communément appelé « interprète ») est sollicitée ; ce dernier assure la traduction de la langue mais également de la culture.

Les interventions en ethnopsychiatrie, au SAPSIR, ont pour objectifs généraux de :

1. réduire les symptômes classiques de la détresse psychologique (anxiété, affects dépressifs, sentiments de perte et de deuil, troubles somatiques divers, etc.) ;
2. réduire les manifestations de stress post-traumatique (cauchemars, sursauts, angoisse, frayeur, images de l'événement traumatique, etc.) ;
3. identifier et prévenir des situations problématiques risquant de s'aggraver ;
4. restaurer les forces et les mécanismes d'adaptation de la personne et des membres de sa famille (réorganisation de la dynamique intra-familiale) ;

5. stimuler des liens de la personne avec son environnement psychosocial et l'aider à surmonter ses difficultés d'adaptation.

Depuis l'année 2000, environ 60 personnes, d'une vingtaine de pays différents, ont entrepris une démarche en psychothérapie auprès du SAPSIR. Les symptômes dépressifs étaient les plus fréquemment observés chez les personnes rencontrées, mais l'angoisse, la colère, les conflits familiaux et les difficultés d'adaptation étaient aussi souvent présents.

### Jean-Baptiste, l'initié

Cette présentation d'une étude de cas n'est qu'une tentative d'expression, non pas de la souffrance humaine, mais de la puissance de l'identité culturelle dans la survie d'une victime de torture. Elle est faite avec grande humilité, car « il serait impossible de reproduire fidèlement la souffrance psychique de la victime, avant, pendant et après la torture : seule la fiction d'un romancier pourrait s'approcher de cette vérité » (Gomez-Mango, 1981).

Jean-Baptiste est un jeune homme dans la trentaine qui a immigré seul au Canada, en tant que réfugié, après avoir passé quatre ans dans un hôpital d'un pays voisin de son lieu natal. Il est dirigé vers le SAPSIR par un médecin et par un intervenant du réseau de la santé et des services sociaux, quelques semaines à peine après son arrivée au Québec. Les appels des intervenants psychosociaux qui ont précédé la première séance réalisée avec Jean-Baptiste faisaient état d'une problématique lourde et complexe, le patient exprimant une grande souffrance physique et psychologique en raison de tortures vécues dans son pays, avant son départ. Jean-Baptiste souffrait donc de douleurs internes, douleurs qui se déplaçaient d'un organe à un autre – avec une prédominance dans la région des intestins – et une sensation de pourriture à l'intérieur du corps. Sur le plan psychologique, la demande n'était pas précise. Tout simplement, après avoir vécu cette histoire morbide de guerre et torture, « il devait sûrement souffrir », se disaient les intervenants.

Jean-Baptiste se présente, pour sa première séance, accompagné d'un travailleur social du milieu. Un peu intimidé, certes, mais affichant un grand sourire et faisant preuve d'une sérénité étonnante. Ses premiers mots ont été : « Je viens vous voir, car tous ceux à qui je dois raconter mon histoire disent que je dois souffrir beaucoup. » Et, comme pour un enregistrement où la touche « *repeat* » semble être en fonction continue, il raconte tous les détails de cet événement, *a priori* insoutenable pour toute personne assise dans la salle.

Il raconte avec détachement, sans être envahi par l'anxiété ; il est clair, sans être concis, et met l'accent sur les détails en montrant chaque cicatrice témoignant du fait accompli ; les mots sont placés dans un discours organisé, structuré, posé.

Dans cette histoire maintes fois racontée, Jean-Baptiste a été pris, par des hommes de l'armée, pour un rebelle, et ce, dans un lieu ni anodin ni étranger à l'histoire du sujet : il est arrêté sur la route qui relie deux villages, celui de son père à celui de sa mère. Il est ensuite ramené au village de sa mère par les soldats, où environ 800 personnes sont massacrées dans les heures qui suivent. Jean-Baptiste est torturé à répétition : les soldats ont pris ses bras et les ont retournés dans son dos, lui déchirant la peau et les muscles au niveau du bras et des aisselles ; il a reçu des coups de baïonnette au ventre, dans les jambes et des coups de pied au thorax. Ses tortionnaires ont voulu l'achever en lui tirant une balle dans la tête, qui l'atteint juste à la base du crâne et lui fait perdre, enfin, conscience.

Jean-Baptiste était habitué, depuis cinq ans, à parler de ses douleurs physiques à des médecins et aux « gardes-malades », terme souvent employé par lui. En venant nous rencontrer – la distinction entre psychologie et médecine ne faisant aucun sens à son esprit – Jean-Baptiste raconte donc son expérience comme il l'a fait de nombreuses fois. Un espace de parole lui est donné pour exprimer ce qui entourait les événements, ce qu'il a vu et senti, ce qu'il a compris et ce qu'il n'arrivait pas à comprendre par manque de cohérence entre le monde interne et le monde externe.

Tout d'abord, l'attaque au village (nous n'avons jamais connu les vraies raisons de ce massacre) concernait les hommes ; on cherchait à éliminer les hommes... même ceux à naître, encore dans le ventre des femmes. Jean-Baptiste est donc dans le village de sa mère et il assiste à l'extermination des hommes. Il est témoin de la décapitation de ses amis, de l'agonie des femmes qui se font éventrer, dont sa « petite » sœur, les soldats s'acharnant sur les fœtus masculins. En ce sens, le massacre concernait les femmes aussi, mais indirectement. Il assiste à cette tuerie dans un état de conscience altéré. Il se souvient qu'il se disait les mots souvent prononcés par son grand-père paternel : « Tu ne dois jamais baisser la tête devant la souffrance. » Quelques jours plus tard – il ne peut faire état du nombre de jours exacts –, une dizaine de corps encore en vie, dont celui de Jean-Baptiste, sont retrouvés dans une fosse commune où ont été déposés les cadavres. Il est donc transporté dans un hôpital de la Croix-Rouge dans un pays voisin et, depuis ce temps, il se promène

avec les attestations des médecins l'ayant retrouvé et soigné, comme preuve de la véracité de ces faits. Ce récit a duré trois séances, toujours en présence de la personne accompagnatrice ; il ne voulait pas venir seul, car il « avait peur de se perdre dans les rues de Québec », disait-il.

L'accompagnement par l'intervenant n'a duré que trois rencontres, car celui-ci, bien sûr, ne pouvait pas être disponible et présent durant toute la démarche. Or, dès que Jean-Baptiste a commencé à se présenter seul, son discours s'est transformé. Tout d'abord, à la question « qu'est-ce que vous attendez de nous et de notre aide ? », toujours avec un sourire éclatant, il a répondu qu'il voulait apprendre à se protéger dans cette brousse qui n'était pas comme celle de son pays et dans ces rues qui n'avaient pas d'enfants. Aucune référence à la torture, aux faits relatés au cours des premières rencontres. En dépit d'une formation à l'ethnopsychiatrie, une idée, pas différente de celles des autres professionnels, revenait sans cesse sur l'absence d'affects de frayeur et d'angoisse compte tenu de l'ampleur des événements. Résistance, clivage, déni, refoulement, enfin : des hypothèses classiques ont été élaborées, mais qui étaient peu convaincantes. Et Jean-Baptiste poursuit cet autre récit, celui d'avant la torture, du temps où il devint le porteur d'un héritage puissant et efficace au plan psychologique, celui du savoir sur le monde invisible, tout comme son grand-père paternel.

Jean-Baptiste est né d'une relation un peu marginale, car sa mère était promise au chef de son village. Son père fut donc considéré comme le voleur de la femme du chef. Connaissant ce fait, il fut possible de comprendre comment, pendant deux décennies, une haine perdura entre les communautés respectives des deux hommes. Le mariage a été, vraisemblablement, le début d'une guerre qui s'est propagée au commerce de poisson, à la chasse et à l'élevage d'animaux. Pendant la grossesse, la mère se fit conseiller par un guérisseur et celui-ci lui annonça que la naissance de son fils – Jean-Baptiste est l'aîné – mettait en péril la survie de son mari. Elle choisit l'enfant et le père de Jean-Baptiste décéda trois jours après sa naissance. Celui-ci était donc, dans l'imaginaire de cette famille et du village, celui qui venait remplacer le père. Avant même de naître, Jean-Baptiste est un survivant. À sa naissance, il survit également, car il naît dans l'eau, « des jours dans l'eau », dira-t-il, et c'est là qu'on le retrouve ensuite. Dans la torture, il survit parmi les cadavres. Ces faits viennent compliquer la compréhension de ce qu'il raconte. Est-ce du délire ? Comment peut-on passer des jours dans l'eau et parmi les cadavres ? Parle-t-il du monde, réel, qui est le nôtre ? Et,

peu à peu, Jean-Baptiste raconte ce qu'il avait appris de son grand-père, le guérisseur du canton, pour se protéger des hommes, des animaux et des esprits. Ces hommes, comme il le dit, ne sont pas les mêmes qu'ici, au Canada ; car les hommes, dans son univers singulier, ne sont rien de plus que les porte-parole d'une représentation du monde invisible. C'est le monde invisible qui peut être dangereux, qui peut changer le cours de l'histoire, et, de ce monde, Jean-Baptiste a bien appris à se protéger.

À sa naissance, son grand-père lui fait un tatouage où son avenir est inscrit : il deviendra pêcheur. De plus, il sera le dépositaire des secrets de cet homme de savoir qu'est le guérisseur. Il apprendra comment composer avec la nature, les plantes, les arbres, les animaux et maîtrisera la puissance des phénomènes naturels. Il est considéré dans les deux villages comme son grand-père le fut. Jean-Baptiste est donc respecté et protégé par cet héritage et ce statut. Il construit son identité autour de ces représentations ; elles lui assurent une double sécurité, face au monde extérieur et face au monde intérieur. Cette identité sera intimement liée au monde invisible, plus puissant que le monde des hommes et des vivants. Plus tard, à l'hôpital, ce lien avec le monde invisible se traduira pour Jean-Baptiste par la pratique spirituelle, par le contact avec les pères missionnaires, par son rapport à Dieu.

Jean-Baptiste ne présente pas d'affects dépressifs majeurs : ni frayeur, ni sursauts, ni cauchemars, pour ne citer que quelques symptômes normalement décrits par les victimes de ce type d'actes de violence (critères diagnostiques du stress post-traumatique). Sa souffrance se situe ailleurs, dans son désir d'être lui-même à nouveau, comme avant. Il se demande comment faire pour continuer à aider les enfants et les « grands » comme il le faisait au pays ; il comprend peu la fonction des papiers à obtenir pour aller pêcher son poisson, il se demande si les arbres de cette brousse ont les mêmes pouvoirs que ceux de la sienne, il ne saisit pas la logique de ces confettis blancs qui tombent doucement du ciel. Et la démarche en thérapie se poursuit dans cette découverte que Jean-Baptiste fait du monde des humains ; lentement, il se sent plus en confiance. Il apprend à écrire et à lire et envisage de travailler avec les enfants abandonnés.

Pendant les séances, Jean-Baptiste nous initie à quelques secrets pour témoigner de la validité de son savoir et sceller ainsi un pacte d'appartenance au groupe par le partage de son savoir. Jean-Baptiste a su préserver, dans tout ce parcours de l'avant, du pendant et de l'après, une maîtrise de son destin. Devant nous, en

situation thérapeutique, c'est lui *qui sait* et le rôle qu'il nous attribue se restreint à celui de médiateurs entre le monde invisible et lui. Reconnus comme interlocuteurs par Jean-Baptiste, c'est-à-dire capables d'entendre et de contenir son récit, nous lui donnons ainsi la possibilité de continuer à exister en se reliant à un groupe qui reconnaît et confirme son statut de survivant.

## Bibliographie

- ANZIEU, D. (1985). *Le Moi-Peau*, Paris, Dunod.
- ANZIEU, D. (1987). *Les enveloppes psychiques*, Paris, Dunod.
- DEVEREUX, G. (1972). *Ethnopsychanalyse complémentariste*, Paris, Flammarion.
- ERIKSON, E.H. (1968). *Identity, Youth and Crisis*, Londres, Faber and Faber.
- GOMEZ-MANGO, E. (1981). « Le migrant et ses signes. Cultures et psychothérapies », *Cultures et psychothérapies. Données transculturelles dans les soins psychologiques*, Annales de psychothérapie, Textes du IV<sup>e</sup> colloque de psychothérapie présentés par Jean Guillot, Paris, Les Éditions ESF, p. 69-79.
- GUILBERT, L., J.-B. POCREAU, O. BÂ et M.-C. LABERGE (1997). *Soutien aux réfugiés en situation de détresse psychologique – dépistage, référence et intervention*. Document présenté à la Régie régionale de la santé et au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.
- LAPLANTINE, F. (1998). *L'ethnopsychiatrie*, Paris, Presses universitaires de France.
- LÉVI-STRAUSS, C. (1977). *L'identité*, Paris, Grasset.
- MESMIN, C. et M. BÂ (1995). « La langue maternelle comme outil thérapeutique dans la prise en charge des familles migrantes et de leurs enfants », *Psychothérapies des enfants de migrants*, Grenoble, La Pensée sauvage, p. 21-40.
- MORO, M.-R. (1998). *Psychothérapie transculturelle des enfants de migrants*, Paris, Dunod.
- MORO, M.-R. et A. REVAH-LÉVY (1998). « Soi-même dans l'exil. Les figures de l'altérité dans un dispositif psychothérapeutique », *Différence culturelle et souffrances de l'identité*, Paris, Dunod, p. 107-129.
- NATHAN, T. (1986). *La folie des autres. Traité d'ethnopsychiatrie clinique*, Paris, Dunod.
- NATHAN, T. (1994). *L'influence qui guérit*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- NATHAN, T. (2001). *Nous ne sommes pas seuls au monde*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond/Le Seuil.
- SIRONI, F. (1999). *Bourreaux et victimes. Psychologie de la torture*, Paris, Éditions Odile Jacob.



---

# L

## ES AUTEURS

---

**Sami Aoun** a obtenu un doctorat d'État en philosophie politique à l'Université Saint Esprit au Liban. Professeur agrégé d'histoire et de sciences politiques à l'Université de Sherbrooke, il est directeur de recherche au Groupe de recherche et d'étude sur la sécurité au Moyen-Orient. Ses travaux portent sur la politique appliquée à l'actualité internationale. Il s'intéresse aussi aux questions concernant la mondialisation, les droits de la personne et les stratégies des minorités.

**Louis Brunet** détient un Ph. D. en psychologie clinique de l'Université de Montréal. Professeur de psychologie à l'Université du Québec à Montréal, il est psychanalyste membre de la Société canadienne de psychanalyse. Ses recherches concernent les rapports psychologie/psychanalyse, l'expertise psycholégale, l'éthique et la déontologie. Ses travaux actuels portent sur les effets de la psychothérapie et les répercussions intrapsychiques de la violence.

**Dianne Casoni** a obtenu un Ph. D. en psychologie de l'Université de Montréal. Professeure de criminologie à l'Université de Montréal, chercheure associée au Centre international de criminologie comparée et psychanalyste membre de la Société canadienne de psychanalyse. Ses travaux portent sur les processus qui conduisent à recourir à la violence, dont au sein de groupes sectaires religieux. Elle signe avec Louis Brunet un livre récent portant sur la psychocriminologie.

**Jocelyne Couture** a obtenu un doctorat en logique et philosophie des sciences à l'Université d'Aix-Marseille-I. Professeur titulaire de philosophie à l'Université du Québec à Montréal, elle a écrit plusieurs articles sur l'éthique, la philosophie politique, la méthodologie des sciences sociales, la théorie de la décision et la logique. Ses travaux actuels portent sur la philosophie morale de John Rawls ainsi que sur les méthodes de l'éthique contemporaine.

**Charles-Philippe David** est diplômé de l'Université Princeton. Titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, de même que responsable de l'Observatoire sur les États-Unis à l'Université du Québec à Montréal, ses travaux portent sur les questions stratégiques, de sécurité, de politique étrangère et de défense des États-Unis. Son plus récent ouvrage traite de la politique étrangère des États-Unis.

**Christian Saint-Germain** a obtenu une maîtrise en droit et biotechnologies de l'Université de Montréal et détient un doctorat en théologie de l'Université de Montréal. Professeur titulaire de philosophie à l'Université du Québec à Montréal, il s'intéresse à l'éthique, la psychanalyse et le droit. Ses travaux actuels portent sur la pornographie. Son plus récent ouvrage publié traite de l'émotion pornographique.

**Lucienne Martins Borges** est diplômée en psychologie de l'Université Catholique de Goiás, Brésil, elle détient une maîtrise en psychologie de l'Université Laval et est actuellement doctorante en psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Psychologue au Service d'aide psychologique spécialisée aux immigrants et réfugiés à Québec, elle travaille dans le domaine de la violence organisée, de l'homicide conjugal et du trouble de stress post-traumatique.

**Jean-Bernard Pocreau** a complété des études de psychologie clinique et psychopathologie à l'Université de Rennes et à l'École pratique des Hautes Études, Paris. Professeur titulaire à l'École de psychologie de l'Université Laval. Il est le fondateur du Service d'aide psychologique spécialisée aux immigrants et réfugiés à Québec. Ses travaux portent sur l'ethnopsychiatrie ainsi que sur les psychothérapies en interculturel et le trouble de stress post-traumatique.

**Stéphane Leman-Langlois** détient une maîtrise en criminologie de l'Université de Montréal et un doctorat en criminologie de l'Université de Toronto. Ses travaux de maîtrise concernaient les procès des criminels de guerre nazis et les travaux entrepris pour ses études doctorales portaient sur la Commission *Vérité et réconciliation* en Afrique du Sud. Ses recherches actuelles le mènent à construire une base de données sur le terrorisme et le contre-terrorisme au Canada.

**Marie-Andrée Pelland** détient une maîtrise en criminologie de l'Université de Montréal et est actuellement doctorante à l'École de criminologie de l'Université de Montréal. Ses travaux de maîtrise portaient sur des récits de vie d'anciens membres et de membres actifs de groupes sectaires religieux, alors que sa recherche doctorale concerne les représentations sociales de groupes sectaires religieux qui sont en relation conflictuelle avec des institutions sociales.